

Analyse des Ecartés PVS

Rapport

Rwanda



Novembre

2010

Dr Piergiuseppe FACELLI

Dr Giles GUIDOT

Dr Ben BEEHARY

Rapport d'analyse des écarts PVS



Rwanda

7-17 novembre 2010

Dr Piergiuseppe FACELLI (chef de mission)

Dr Giles GUIDOT (expert technique)

Dr Ben BEEHARY (expert technique)

TABLE DES MATIERES

<i>Résumé.....</i>	<i>1</i>
<i>La méthodologie d'analyse des écarts PVS.....</i>	<i>5</i>
I Le processus d'analyse des écarts PVS	5
I.1 Information de contexte	5
I.2 Méthodologie	8
II. Priorités nationales et stades d'avancement.....	11
II.1 Priorités nationales	11
II.2 Stades d'avancement.....	12
II.3 Impact et enjeux du programme.....	15
<i>Le plan d'analyse des écarts du PVS.....</i>	<i>17</i>
I Renforcement des compétences dans le domaine du commerce international	17
I.1 Stratégie d'action	17
I.2 Ressources humaines.....	18
I.3 Ressources matérielles	18
I.4 Ressources financières	19
II Renforcement des compétences dans le domaine de la Santé Animale	21
II.1 Stratégie d'action	21
II.2 Ressources humaines.....	23
II.3 Ressources matérielles	23
II.4 Ressources financières	24
III Renforcement des compétences dans le domaine de la Santé Publique Vétérinaire... 	27
III.1 Stratégie d'action.....	27
III.2 Ressources humaines.....	29
III.3 Ressources matérielles.....	29
III.4 Ressources financières.....	29
IV Renforcement des compétences dans le domaine des laboratoires d'analyse.....	33
IV.1 Stratégie d'action dans le domaine des laboratoires d'analyses	33
IV.2 Ressources humaines.....	33
IV.3 Ressources matérielles.....	33
IV.4 Ressources financières.....	34
V Renforcement des Compétences dans la gestion des services vétérinaires.....	37
V.1 Organisation générale des SV	37
V.2 Les fonctions transversales.....	39

V.3	Les ressources humaines	40
V.4	Les ressources matérielles	40
V.5	Les ressources financières	40
VI	Analyse globale du budget	43
VI.1	Budget opérationnel.....	43
VI.2	Investissement en capital	43
VI.3	Profitability and sustainability	45
Conclusion		47
Annexes.....		49
Annexe 1 : Fiches de compétences critiques et fiches correspondantes d'estimation des coûts		49
Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées		113
Annexe 3: Réunion de clôture.....		115

LISTE DES ACRONYMES, ABREVIATIONS ET/OU TERMES SPECIFIQUES

DNCB	Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine
ETP	Equivalent Temps Plein
FA	Fièvre Aphteuse
FVR	Fièvre de la Vallée du Rift
IAHP	Influenza Aviaire Hautement Pathogène
MARA	Ministère de l'agriculture et des ressources animales
ND	Maladie de Newcastle
OIE	Organisation Mondiale de la Santé Animale
PIB	Produit Intérieur Brut
PIF	Poste d'Inspection Frontalier
PPA	Peste Porcine Africaine
PPCB	Péripneumonie Contagieuse Bovine
PPR	Peste des Petits Ruminants
RARDA	Rwanda Animal Resources Development Authority
SA	Santé Animale
SP	Santé Publique
SV	Services Vétérinaires
UIV	Unité d'Intervention Vétérinaire

REMERCIEMENTS

L'équipe OIE-PVS d'analyse des écarts souhaite exprimer ses remerciements au personnel du Ministère de l'Agriculture et des ressources animales ainsi que toutes les autres personnes rencontrées et qui ont facilité le déroulement de la mission.

L'équipe OIE-PVS d'analyse des écarts remercie tout particulièrement la Ministre de l'agriculture et des ressources animales du Rwanda Dr. Agnes Matilda KILIBATA ainsi que le Dr Théogène RUTAGWENDA, directeur général du RARDA (Rwanda Animal Resources Development Authority) et le Dr Isidore GAFARASI MAPENDO, directeur des services vétérinaires, correspondant local désigné, qui par sa disponibilité de tous les instants a permis aux membres de la missions de réunir toutes les informations nécessaires à la rédaction de ce rapport.

RESUME

Faisant suite à la requête formulée par le directeur général du RARDA, une mission OIE d'analyse des écarts du PVS a été conduite au Rwanda du 7 au 17 novembre 2010. L'évaluation a été réalisée en utilisant comme base le rapport de l'évaluation PVS des Services Vétérinaires de mai 2008 et l'information a été complétée par des réunions avec le personnel des SV.

Les priorités nationales

L'élevage constitue l'une des principales activités dont sont tributaires les populations rurales, à travers la source d'aliments protéiques et de revenus monétaires qu'il leur procure. Il représente en valeur 12% du Produit Intérieur Brut et 30% du PIB de l'agriculture. La présence dans le pays d'un vaste système agro-pastoral ouvre d'importantes perspectives d'augmentation des productions animales. Mais l'importance de l'élevage et de l'agriculture dans son ensemble va au-delà de l'aspect économique et impacte les aspects sociaux du fait que l'agriculture emploie environ 80% de la population active et que le gouvernement est fortement engagé dans le secteur comme le montre le programme « une vache par famille pauvre » lancé en 2006 et qui vise à la réduction de la pauvreté, à la réduction de la malnutrition des enfants, à l'harmonie sociale et à la protection du sol.

Les priorités nationales, définies avec le directeur général du RARDA et le chef des services vétérinaires, portent principalement sur le développement de l'élevage et du commerce international, l'amélioration de la santé animale, l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments et le renforcement et la structuration des services vétérinaire publics.

Dans la politique de développement de l'élevage et du commerce 4 priorités ont été identifiées : le développement de l'élevage bovin laitier à travers le programme d'intérêt national « une vache par famille pauvre », le renforcement du contrôle à l'importation pour protéger le cheptel rwandais contre l'introduction des maladies transfrontalières, l'amélioration de la qualité des cuirs et des peaux pour l'exportation, l'amélioration du processus de certification sanitaire vétérinaire à l'exportation.

En ce qui concerne la santé animale les objectifs identifiés sont la réduction de la diffusion des maladies animales existantes et le renforcement des systèmes de détection et d'alertes rapides des maladies les plus contagieuses et les plus graves sur le plan économique.

La santé publique vétérinaire reste une priorité majeure, en particulier dans le secteur de l'inspection des viandes tant pour garantir la salubrité de celles-ci auprès du consommateur que pour assurer une surveillance des maladies animales. A cela s'ajoute l'objectif de l'amélioration de la sécurité sanitaire de la filière lait qui prend une importance particulière dans le contexte du programme gouvernemental « une vache pour une famille pauvre ». Enfin le lancement d'un programme de surveillance de la présence de résidus (médicaments, insecticides, métaux lourds...) dans les aliments d'origine animale doit être également une priorité du secteur de la santé publique.

Le support de tous les objectifs indiqués précédemment est représenté par les services vétérinaires publics. Ces derniers devront bénéficier d'une politique de renforcement et de structuration qui implique un renforcement des moyens humains et des ressources physique, l'amélioration de la qualité de la formation des vétérinaires et des para-vétérinaires et une réglementation claire et effective de l'exercice de la profession vétérinaire et para vétérinaire.

Le résultat attendu en matière de stade d'avancement.

Au début de la mission, les niveaux d'avancement observés lors de la mission PVS pour chaque compétence critique ont été passés en revue avec la direction des SV pour définir les nouveaux niveaux à atteindre en fonction des priorités nationales.

Pour la grande majorité des compétences critiques, le nouveau stade d'avancement a été fixé au niveau directement supérieur. Les priorités ont été données aux compétences critiques se rapportant à la santé animale, la santé publique vétérinaire et au contrôle à l'import. Les compétences managériales doivent aussi être renforcées (notamment la formation continue, la coordination des services, les ressources humaines et les ressources physiques).

Pour certaines compétences critiques le niveau n'a pas été renforcé, soit parce que sa consolidation va déjà demander un effort significatif, soit parce qu'elle n'est pas apparue stratégique pour la politique de l'élevage au Rwanda.

Les priorités stratégiques du plan de renforcement des SV.

La mission, en concertation avec les Services Vétérinaires, a retenu plusieurs priorités nationales qui s'inscrivent entièrement dans les principaux objectifs de la politique du Ministère de l'agriculture et des ressources animale, à savoir l'augmentation de la production et de la qualité des aliments d'origine animale et le maintien de la paix sociale.

Comme déjà indiqué supra, les priorités stratégiques portent principalement sur le développement de l'élevage et du commerce international, l'amélioration de la santé animale, l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments et le renforcement et la structuration des services vétérinaire publics.

Dans ce contexte, un meilleur contrôle des maladies animales les plus préjudiciables au plan économique participerait incontestablement à l'augmentation du revenu des éleveurs et donc à la lutte contre la pauvreté.

L'importance de la santé publique vétérinaire reste considérable et des améliorations doivent être apportées dans ce domaine. L'inspection ante et post mortem à l'abattage est fondamentale tant pour la protection de la population que pour lutter contre les maladies animales. Plusieurs zoonoses majeures (brucellose et salmonellose en particulier) doivent être mieux contrôlées pour des raisons de santé publique.

Toutes ces considérations impliquent un renforcement des services vétérinaires publics sans lesquels ni les engagements internationaux, ni la lutte contre les maladies les plus dommageables pour les productions animales, ni la politique de santé publique en relation avec la qualité sanitaire des aliments d'origine animale et les zoonoses ne pourront être respectés ou exécutés.

Les SV du Rwanda ne sont, à l'heure actuelle, pas en mesure de faire face à toutes leurs obligations et responsabilités pour différentes raisons: manque de personnel en particulier de vétérinaires, insuffisance de la formation initiale (ex. pour les para-vétérinaires qui doivent passer de la catégorie A2 à A1) et continue, faiblesse importante de la capacité de diagnostic surtout dans l'hygiène alimentaire et l'analyse chimique, absence actuelle d'un cadre légal sur l'exercice de la profession vétérinaire etc.

Description des moyens nécessaires.

En général, les SV sont bien équipés en bâtiments pour ce qui concerne les surfaces au sol, mais l'état actuel des locaux est généralement très dégradé. Aussi est-il prévu de rénover au moins 1.140 m² de locaux et d'assurer la maintenance de près de 7.000 m²

En ce qui concerne les moyens de transport, il conviendrait d'augmenter le nombre des véhicules de 10 et le nombre des motos de 32 afin de donner la possibilité aux agents de terrain de se déplacer plus facilement et d'être plus efficaces car la grande majorité des motos et des voitures serait affectée pour réaliser des tâches opérationnelles.

Un investissement est nécessaire pour équiper, au niveau central, un laboratoire d'analyses chimiques et pour améliorer l'équipement du laboratoire d'hygiène alimentaire.

S'agissant des moyens humains, les effectifs doivent être augmentés surtout au niveau des vétérinaires qui devront passer de 10 à 46. Trente vétérinaires devraient rapidement être déployés au niveau des 30 districts pour coordonner les actions en santé animale et en santé publique vétérinaire. Le nombre des para-vétérinaires est presque suffisant, mais leur niveau de formation doit être renforcé. (passage du niveau A2 au niveau A1). La direction centrale doit étoffer ses effectifs pour les porter de 6 à 12. Au niveau central les effectifs devraient, en particulier, être renforcés avec un directeur du laboratoire central et avec 2 vétérinaires responsables, l'un de la coordination des postes d'inspection frontaliers et de la certification internationales et l'autre de l'analyse des risques et de la communication.

Présentation du budget

Le budget total pour renforcer la qualité des SV en conformité avec les normes de l'OIE pour les prochaines 5 années est estimé à près de 32.700.000 \$.

Il se compose du budget annuel, estimé à près de 6.326.000 \$ (soit 31 630 000 \$ sur 5 ans) et du budget exceptionnel d'investissement de 1.071.000 \$.

Le budget annuel des SV représente 1% du PIB de l'élevage (le budget annuel actuel représente 0,59% et 5% du budget du ministère de l'agriculture). Ce budget est en cohérence avec les ratios observés dans d'autres pays du continent. Il faut relever cependant que les volets principaux du budget des SV concernent la santé animale (49%), la santé publique vétérinaire (23%) et le commerce international (14%). Seul le volet santé animale participe directement à la formation du PIB de l'élevage. Or le ratio budget des SV/ PIB élevage prend en compte l'ensemble des fonctions des SV alors que seul le volet santé animale a une incidence directe sur le PIB de l'élevage. Il devrait donc être seul à être pris en considération. Dès lors, dans le nouveau budget si l'on ne considère que l'impact de la santé animale sur le PIB élevage, le ratio est en fait plus proche de 0,5% que de 1%.

Le budget exceptionnel d'investissement a été estimé à 1.071.000 \$. Il comprend surtout des investissements immatériels (65%) comme des formations à l'étranger pour les vétérinaires, l'aide aux écoles pour la formation des para-vétérinaires et des investissements matériels (35%) pour la construction des enclos des quarantaines aux frontières, de nouveaux équipements pour les laboratoires de diagnostic etc.

A partir de ce document, il appartient aux Services Vétérinaires et au gouvernement de réaliser une programmation et une planification des activités mettant en parallèle le renforcement des actions des SV avec la nécessaire croissance des moyens. Ceci peut être réalisé en reprenant l'ensemble des actions recommandées dans les fiches d'activité (cf. annexes 1) en les priorisant en fonction des objectifs du pays et en tenant compte de la progression des ressources humaines et financières disponibles.

LA METHODOLOGIE D'ANALYSE DES ECARTS PVS

Une mission OIE d'analyse des écarts du PVS facilite la définition des objectifs, pour les Services Vétérinaires d'un pays donné, adaptés aux contraintes et priorités nationales et conformes avec les normes de qualité de l'OIE.

Le rapport d'analyse des écarts du PVS d'un pays inclut un budget annuel indicatif et un budget exceptionnel (pour des investissements exceptionnels), le cas échéant, consolidé pour proposer aux SV un budget indicatif sur 5 ans. Il s'agit en pratique de:

- Définir, avec les Services Vétérinaires, en cohérence avec les priorités et contraintes nationales, les résultats attendus à échéance de 5 ans pour les compétences critiques de l'outil PVS de l'OIE jugées prioritaires au niveau national;
- Déterminer les activités à mener pour parvenir aux changements de niveaux attendus pour les compétences critiques de l'outil PVS de l'OIE jugées prioritaires dans le contexte du pays considéré;
- Déterminer, à partir de données, d'informations ou de rencontres, les tâches et les ressources humaines, physiques et financières nécessaires à la mise en œuvre de ces activités pour permettre un fonctionnement adéquat des Services Vétérinaires.

I Le processus d'analyse des écarts PVS

I.1 *Information de contexte*

Faisant suite à la requête formulée par le Directeur Général du RARDA du Rwanda, une mission OIE d'analyse des écarts du PVS a été conduite au Rwanda du 7 au 17 novembre 2010.

La mission était composée d'une équipe de trois vétérinaires : le Dr Piergiuseppe FACELLI, chef de la mission, et les Drs Giles GUIDOT et Ben BEEHARY, experts techniques. En outre, le Dr Beehary était chef de la mission d'évaluation PVS des Services Vétérinaires du Rwanda conduite en mai 2008.

L'analyse des écarts a été réalisée en utilisant le rapport de l'évaluation PVS des Services Vétérinaires de mai 2008 comme base de travail. Les informations contenues dans ce rapport ont été complétées à l'aide d'autres sources et en particulier au cours des réunions de travail avec le personnel des SV.

I.1.A *Détails sur le pays*

Les informations sur le cheptel ont été fournies par les SV pendant la mission d'analyse des écarts.

L'Unité d'intervention vétérinaire (UIV) est utilisée pour quantifier l'activité vétérinaire pour une population animale donnée. Elle est calculée en utilisant des coefficients permettant d'établir une équivalence entre les différentes espèces animales. Ces coefficients ont été déterminés avec les Services vétérinaires du Rwanda, en se basant sur la situation du pays.

Step A - Estimation of number of Veterinary Livestock Units (VLU)

Administrative level	Number of animals						Equivalent number of VLU
	Bovines	Small Ruminants	Porcines	Equines, Asines, Camelides	Poultry	Others	
value of VLU	1,00	0,40	0,40	0,30	0,03		a = (value of VLUs * Number of Animals)
Province Nord	237.904	384.595	751.994		751.954	265.046	715.098
Province Sud	329.959	922.412	240.368		1.032.700	186.669	826.052
Province Est	478.113	913.497	84.714		783.947	123.519	900.916
Province Ouest	206.109	627.856	145.120		915.882	68.243	542.776
Province Kigali	46.870	115.841	10958		516.171	24.297	113.075
Total	1.298.955	2.964.201	1.233.154		4.000.654	667.774	3.097.917

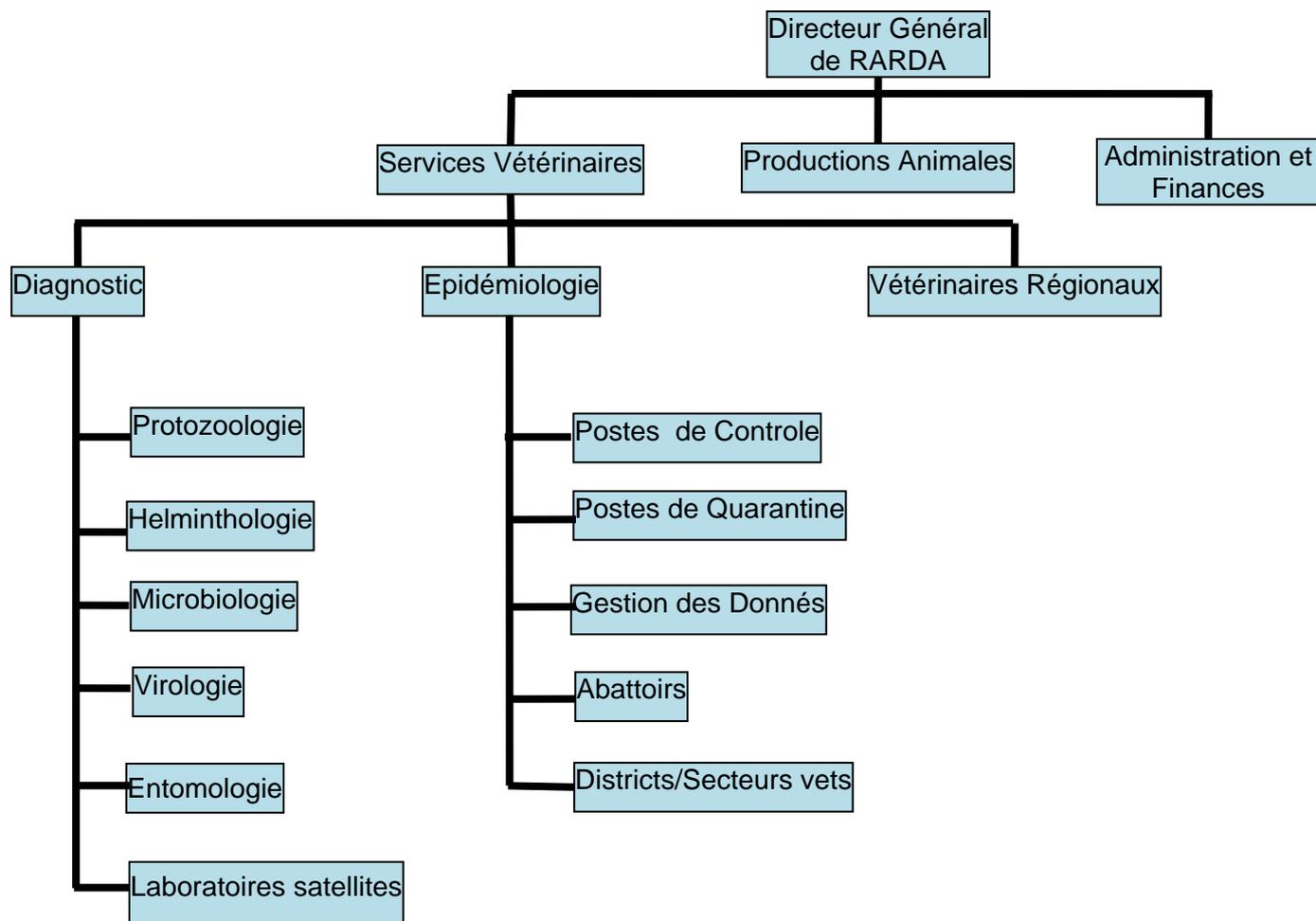
Les informations économiques ont également été fournies par les SV au cours de la mission d'analyse des écarts.

6- National economic indicators

GDP			Sources
	<i>National GDP</i>	5.000.000.000	Gouvernement
	<i>Agriculture GDP</i>	2.000.000.000	Gouvernement
	<i>Livestock GDP</i>	600.000.000	Gouvernement
	<i>Value of exported animals and animal products</i>		
	<i>Value of imported animals and animal products</i>		
	Number of VLU		
Country budget			
	<i>National Budget</i>	1.757.000.000	Gouvernement
	<i>Agriculture and Livestock Budget</i>	120.000.000	Gouvernement
	<i>Veterinary Services Current Budget</i>	3.560.000	Gouvernement

I.1.B Organisation des Services Vétérinaires

La surveillance des maladies animales et les autres activités vétérinaires sont coordonnées par l'Unité de Services Vétérinaires (DVS) du RARDA qui appartient au Ministère de l'agriculture et des ressources animales.



I.1.C Listes des sites

La liste des sites concernés par les activités des SV figure ci dessous.

	Terminologie ou dénominations employées dans le pays	Nombre de sites
ZONES GÉOGRAPHIQUES DU PAYS		
Zones climatiques	Tempéré	1
Zones topographiques	Montagnes	1
Zones agro-écologiques	Agro-pastoral	1
ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU PAYS		
1 ^{er} échelon administratif	Provinces	4
2 ^{ème} échelon administratif	Districts	30
3 ^{ème} échelon administratif	Secteurs	416
4 ^{ème} échelon administratif	Cellules	
Entités urbaines	Villages	
ORGANISATION ET STRUCTURE DES SERVICES VÉTÉRINAIRES		
SV centraux (fédéraux/nationaux)	Services vétérinaires nationaux	1
Division interne des SV centraux	Diagnostic; épidémiologie; vétérinaires régionaux	3
1 ^{er} niveau des SV	Provinces	4

2 ^e niveau des SV	Districts	30
3 ^e niveau des SV	Secteurs	416
Organisations professionnelles vétérinaires (organisme statutaire vétérinaire, unions syndicales, etc.)		
RÉSEAU SANITAIRE SUR LE TERRAIN		
Unités des SV chargées des activités zoosanitaires sur le terrain	Districts	30
Secteur vétérinaire privé		
Autres sites (bassins de détiquage, cages de contention...)		
MÉDICAMENTS ET PRODUITS BIOLOGIQUES À USAGE VÉTÉRAIRE		
Secteur de production		
Secteur de l'importation et de la vente en gros	Importateurs / Distributeurs	24 / 35
Secteur de la vente au détail	Détaillants (revendeurs)	450
Autres partenaires impliqués		
LABORATOIRES VÉTÉRAIRES		
Laboratoires nationaux	Laboratoire central national	1
Laboratoires régionaux et locaux	Laboratoires décentralisés	4
Laboratoires associés, agréés et autres		
CONTRÔLE DES DÉPLACEMENTS D'ANIMAUX ET DE PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE		
Pays limitrophes	Ouganda, Tanzanie, Burundi, Rép. Dém.Congo	4
Postes frontaliers dans les aéroports et les ports	Aéroport	1
Principaux postes frontaliers terrestres	Sur les principales routes internationales	6
Postes frontaliers terrestres annexes		
Stations de quarantaine pour l'importation	Aux postes frontière, mais dépourvus de parc de quarantaine	6
Points de contrôle internes	Zonage, province de l'Est (FA)	?
Marchés d'animaux sur pied	Dans tous les districts	30
Zones, compartiments, stations de quarantaine pour l'exportation		
INSPECTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE PORTANT SUR LES ANIMAUX ET LES PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE		
Abattoirs pour l'exportation		
Abattoirs pour le marché national	Capitale	2
Abattoirs pour les marchés locaux	Provinces and districts	12
Aires/sites d'abattage.	Districts et secteurs (hebdomadaire)	400
Sites d'abattage sur les exploitations ou dans les boucheries	Sites d'abattage de volailles Salles de découpe	4 2
Sites de transformation (lait, viande, œufs, etc.)	Laiteries / Petites laiteries / Fermes laitières / Fermes de poules pondeuses	4 / 72 / 500 / 200
Filières de détail (bouchers, magasins, restaurants)	Bouchers et détaillants	250
ORGANISMES DE FORMATION ET DE RECHERCHE		
Écoles vétérinaires	Universités	2
Écoles de formation des para-professionnels vétérinaires	Ecoles techniques	12
Organismes de recherche vétérinaire		
ORGANISATIONS CONCERNÉES		
Chambre d'agriculture, organisations agricoles		
Organisations nationales d'éleveurs	Filière laitière et filière avicole	?
Organisations locales d'agriculteurs (éleveurs)		
Autres organisations concernées		
Associations de consommateurs		

1.2 Méthodologie

1.2.A Organisation de la mission

La mission s'est déroulée selon le plan suivant :

- Rencontre avec la Ministre de l'agriculture et des ressources animales du Rwanda Dr. Agnes Matilda Kilibata pour exposer les buts de la mission, pour

connaître les objectifs stratégiques et les politiques actuelles du pays.

- Revue des niveaux d'avancement observés lors de la mission PVS pour chaque compétence critique avec le directeur général du RARDA et la direction des SV.
- Définition en groupe de travail d'un plan d'activités pour chaque compétence critique, avec une description des tâches pour 5 années.
- Elaboration d'un prévisionnel budgétaire avec des données fournies par les SV. Un budget annuel régulier et un budget exceptionnel d'investissement pour les 5 prochaines années ont été estimés.
- Réunion de restitution des conclusions finales avec la Ministre Kilibata.
- Présentation et discussion du plan d'action avec le directeur général du RARDA, les responsables des SV et les porteurs d'intérêts.

1.2.B Estimation des ressources nécessaires

Une approche logique est adoptée pour estimer le budget nécessaire au renforcement des Services Vétérinaires. Cette approche est la suivante:

Les Services Vétérinaires doivent disposer de ressources financières suffisantes pour effectuer leurs tâches et leurs devoirs et être à même de s'adapter aux changements de l'état sanitaire. Le budget pour les activités de terrain (pour le personnel du gouvernement et les vétérinaires privés officiellement délégués) doit permettre d'effectuer les activités programmées, mais il doit également garantir une approche souple nécessaire pour pouvoir donner des réponses immédiates, le cas échéant. Le niveau des dépenses pour chaque activité doit être adapté aux contraintes nationales, aux ressources humaines (nombre et différence public/privé), aux priorités, aux tendances dans le domaine de la santé animale et aux changements de l'état sanitaire des animaux.

Le budget est développé par activités spécifiques, afin d'aboutir au niveau d'avancement souhaité, déterminé sur la base des objectifs, de la situation et des caractéristiques du pays. Les tâches et les ressources nécessaires sont identifiées et budgétisées. Des priorités sont établies afin de prendre en compte l'actuelle affectation des fonds – elles devront être finalisées par les Services Vétérinaires lors de la planification opérationnelle.

Dans certains chapitres les ressources supplémentaires spécifiques sont décrites plus en détail: cela inclut des aspects tels que l'inspection et le contrôle des médicaments vétérinaires, le renforcement des capacités de laboratoire, le soutien à l'accès aux échanges internationaux et la communication transversale. Dans d'autres chapitres les ressources nécessaires peuvent sembler très faibles: par exemple, les dépenses directes dans le secteur « santé animale » pourraient sembler ne concerner que l'achat de vaccins pour un programme de contrôle et le budget pour ce point pourrait paraître faible si on ne tient pas compte des autres coûts fixes qui apparaissent dans d'autres parties : salaires, communications, formation etc.

L'analyse globale du budget (Chapitre VI) synthétise les différentes lignes budgétaires: investissement continu, salaires, réparations et entretien, opérations, etc. Ce budget témoigne de l'efficacité de l'analyse des écarts du PVS et de sa viabilité et fait également apparaître la nécessité d'intégrer le programme dans la politique de contrôle de qualité des Services Vétérinaires.

Notes

La devise internationale utilisée dans ce rapport pour l'estimation du budget est le dollar US. Le taux de change avec le franc rwandais au moment du déroulement de la mission était de 587.

Au Rwanda la durée d'amortissement des bâtiments/installations, des moyens de transports et des équipements a été estimée de la façon suivante:

- 25 ans pour l'amortissement des nouveaux bâtiments ;
- 15 ans pour la rénovation des bâtiments ;
- 5 ans pour l'amortissement d'un véhicule 4x4 ;
- 3 ans pour l'amortissement d'un motocycle ;
- 3 ans pour l'amortissement des équipements informatique et bureautique.

1.2.C Organisation du rapport

Les niveaux d'avancement souhaités pour chaque compétence critique du PVS ont été identifiés avec les Services Vétérinaires du Rwanda tenant compte des priorités et des contraintes nationales. Les chapitres suivants identifient les ressources et les activités nécessaires au renforcement des Services Vétérinaires. Les chapitres suivent un ordre logique identifiant les priorités, les contraintes et les problèmes, évaluant les processus et les ressources nécessaires et prévoyant un plan de travail pour l'amélioration des compétences critiques.

Le chapitre II.2 de la partie de ce rapport consacrée à la méthodologie indique les niveaux d'avancement à atteindre en 5 ans. Ces niveaux ont été déterminés par les Services Vétérinaires avec l'équipe d'évaluation pour l'analyse des écarts PVS.

Les quatre premiers chapitres de la deuxième partie de ce rapport concernant l'analyse des écarts du PVS définissent les objectifs à atteindre, tenant compte en particulier du besoin de renforcer l'indépendance technique et la coordination des Services Vétérinaires.

- Le chapitre I établit les normes nécessaires pour le commerce international d'animaux et de produits d'origine animale. Les niveaux d'avancement demandés pour les exportations y sont définis;
- Le chapitre II concerne les questions de santé animale, qui représente la mission clé de tout Service Vétérinaire;
- Le chapitre III se rapporte à la santé publique vétérinaire, incluant la sécurité sanitaire des aliments les médicaments vétérinaires et les produits biologiques;
- Le chapitre IV concerne les capacités des laboratoires vétérinaires, telles qu'elles ont été présentées par les trois premiers chapitres.

Le chapitre V formule des recommandations sur la gestion générale des Services Vétérinaires et des services de contrôle corrélés, incluant les éléments publics/privés, afin d'acquérir une coordination et une indépendance technique en cohérence avec les normes de l'OIE. Ce chapitre concerne aussi bien la structure organisationnelle des Services Vétérinaires nationaux (public), y incluses les structures centrales et décentralisées, que le rôle des praticiens privés. Ce chapitre identifie le renforcement des fonctions transversales (communication, législation, éducation, etc.) nécessaires à la gestion efficace des Services Vétérinaires au Rwanda

Le chapitre VI présente le Budget nécessaire au renforcement des Services Vétérinaires et propose une analyse indicative de ce budget au regard du PIB (national, agricole et élevage), budget national (total, agriculture, Services vétérinaires) et de la valeur du cheptel national.

II. Priorités nationales et stades d'avancement attendus

II.1 Priorités nationales

La mission s'est attachée à définir le cadre des priorités nationales avec le directeur général du RARDA et le chef des services vétérinaires qui sont, dans l'organisation du Ministère de l'agriculture et des ressources animales les plus hauts responsables opérationnels de l'activité des services vétérinaires.

Elle a été reçue par la Ministre de l'agriculture et des ressources animales pour présenter l'analyse des écarts et pour mieux comprendre les priorités politiques du ministère.

Elle a ensuite identifié avec les services vétérinaires les compétences critiques dont le niveau est à améliorer afin de s'inscrire dans les priorités du gouvernement tout en respectant les obligations internationales.

Le tableau 1 présente un recueil des priorités nationales regroupées en 4 catégories :

- politique de développement de l'élevage et du commerce ;
- priorités techniques en santé animale ;
- priorités techniques en santé publique vétérinaire ;
- politique de structuration des services vétérinaires et d'organisation du système de santé animale

tableau n°1 - Tableau de recueil des priorités nationales

Catégories de priorités	Priorités nationales	Commentaires explicatifs (enjeux pour le pays)
DE - Politique de développement de l'élevage et commerce	<p>DE-1 : Développement de l'élevage bovin laitier à travers le programme « une vache par famille pauvre ».</p> <p>DE-2 : Renforcer le contrôle à l'importation pour protéger le cheptel rwandais contre l'introduction des maladies trans frontalières.</p> <p>DE-3 : Amélioration de la qualité des cuirs et des peaux pour l'exportation.</p> <p>DE-4 : Amélioration du processus de certification sanitaire vétérinaire à l'exportation.</p>	<p>DE-1 : Permettre aux familles les plus démunies d'avoir accès à une nouvelle source de revenus et aux enfants de bénéficier d'une alimentation lactée riche en protéines.</p> <p>DE-2 : Les 6 postes d'inspection vétérinaires aux frontières ne sont actuellement pas en mesure d'assurer la protection nécessaire et doivent être renforcés tant au niveau des infrastructures que du personnel.</p> <p>DES-3 : La vaccination contre la dermatose nodulaire bovine est importante pour améliorer la qualité des peaux et des cuirs.</p> <p>DE-4 : Un flux important d'exportation de bovins et de volailles existe déjà et son augmentation sera facilitée par une amélioration de la certification sanitaire (procédures, délégations etc.).</p>
SA - Priorités techniques en santé animale	<p>SA-1 : Réduire la diffusion des maladies animales existantes.</p>	<p>SA-1 : Les SV ont déjà mis en place plusieurs programmes de vaccination (FA ; PPCB ; Charbon ; dermatose nodulaire bovine ; maladie de Newcastle) qu'il faudra poursuivre en tant que de besoin et qui pourront être modifiés en fonction de la situation épidémiologique.</p> <p>SA-2 : Le renforcement de la détection et de</p>

	<p>SA-2 : Renforcer les systèmes de détection et alertes rapides des maladies les plus contagieuses et les plus graves sur le plan économique</p>	<p>l'alerte rapides sera obtenu par la consolidation du dispositif de surveillance active pour les maladies les plus importantes (FA ; I.A ; PPR ; PPA ; PPCB ; TBD) et à travers la consolidation du réseau d'épidémiosurveillance.</p>
<p>SPV - Priorités techniques en santé publique vétérinaire</p>	<p>SPV-1 : Amélioration de la sécurité sanitaire de la filière viandes</p> <p>SPV-2 : Amélioration de la sécurité sanitaire de la filière lait</p> <p>SPV-3 : Démarrer une surveillance de la présence de résidus. (Médicaments, insecticides, métaux lourds...) dans les aliments d'origine animale.</p>	<p>SV-1 : La qualité de l'inspection des viandes reste une priorité tant pour garantir la salubrité de celles-ci auprès du consommateur que pour assurer une surveillance des maladies animales. Les inspections des carcasses devraient devenir conformes aux normes internationales pour les abattoirs de niveau national (2) et provincial (12).</p> <p>SV-2 : Pour la filière lait il s'agira de renforcer les contrôles dans les établissements de collecte et de transformation du lait et dans les élevages fournisseurs. Pour ces derniers, l'effort devra concerner en particulier la lutte contre la brucellose et la tuberculose.</p> <p>SPV-3 : Des efforts doivent être faits pour mettre en place un laboratoire dûment équipé et pour former le personnel qui y sera affecté.</p>
<p>SV - Politique de structuration des services vétérinaires et d'organisation du système de santé animale</p>	<p>SV-1 : Renforcement et structuration des SV publics.</p> <p>SV-2 : Amélioration de la qualité de la formation des vétérinaires et des para-vétérinaires.</p> <p>SV-3 : Rendre effective la réglementation de l'exercice de la profession vétérinaire et para vétérinaire.</p>	<p>SV-1 : Les services publics doivent compléter le processus de réorganisation au niveau central et au niveau déconcentré. La chaîne de commandement doit être claire et opérationnelle. Un renforcement des moyens humains et des ressources physiques est indispensable.</p> <p>SV-2 : Evaluer en terme de qualité-coût la nécessité de poursuivre les investissements dans des facultés vétérinaires au détriment d'un institut de formation de techniciens supérieurs.</p> <p>SV-3 : La loi sur la profession vétérinaire est en cours d'approbation. Elle prévoit la création d'un ordre vétérinaire et les conditions pour l'exercice de la profession vétérinaire.</p> <p>Le nécessaire devra être fait pour rendre son application effective le plus tôt possible.</p>

II.2 Stades d'avancement

La progression du niveau de chaque compétence critique n'est pas une fin en soi mais le moyen d'atteindre les objectifs qu'imposent les priorités nationales. Le choix de ces stades d'avancement relève des services vétérinaires et de l'appréciation de leurs propres

capacités. Certains objectifs sont ambitieux et ils devront probablement être revus en fonction du rythme de l'évolution de facteurs limitant tels que les ressources humaines et financières. Certains niveaux supposent la réalisation des activités dans d'autres compétences critiques et en sont donc dépendants. Ils ne pourront être atteints que si ces compétences critiques liées sont elles-mêmes traitées avec succès dans le même temps de programmation.

Le tableau n°2 synthétise les fiches d'activité figurant en annexe et mentionne quelques commentaires.

tableau n°2 - Stades d'avancement

Compétences critiques	Stade d'avancement		Priorités nationales				Commentaires
	actuel	attendu	Structuration des SV	Développement de l'élevage	Santé animale	Santé publique vétérinaire	
Chapitre 1 : Ressources humaines, physiques et financières							
I-1. Composition du personnel scientifique et technique							
I.1.A. Vétérinaires et autres professionnels	1	3	+++		+	+	Problèmes de la restructuration des SV
I.1.B. Para-professionnels vétérinaires et personnels techniques	3	4	++		+	+	Passage du niveau A2 au A1
I-2. Compétences des vétérinaires et des para-professionnels vétérinaires							
I.2.A. Vétérinaires et autres professionnels	3	4	++		+	+	Fusionner les deux facultés vétérinaires
I.2.B. Para-professionnels vétérinaires et personnels techniques	2	3	++		+	+	Pousser les 12 écoles du ministère de l'éducation nationale pour passer du niveau de formation A2 au niveau A1
I-3. Formation continue	2	2	++				Besoin de formation continue
I-4. Indépendance technique	3	3					Consolider les acquis en renforçant les prises de décision basée sur des données scientifiques
I-5. Stabilité des structures et durabilité des politiques	5	5					
I-6. Capacité de coordination des secteurs et des institutions							
I.6.A. Coordination interne	3	4	+				Description des procédures dans les différents secteurs d'activité
I.6.B. Coordination externe		2					
I-7. Ressources physiques	2	3	++		+	+	Réaliser les efforts d'investissement
I-8. Financement du fonctionnement	4	4	++				
I-9. Financement des situations d'urgence	4	4	++				
I-10. Financement des investissements	3	3					
I-11. Gestion des ressources et des opérations	n/a	1					
Chapitre 2 : Autorité et capacité techniques							
II-1 Diagnostics établis par les laboratoires vétérinaires	4	4	++		+	+	Mise en place d'un laboratoire d'analyses pour la recherche de résidus et pour les médicaments
II-2 Assurance de la qualité des	1	2	+				Définir un plan de mise à niveau de

laboratoires							la qualité au niveau du laboratoire central.
II-3 Analyse de risque	2	2	++		+	+	Créer une unité d'évaluation des risques
II-4 Quarantaine et sécurité aux frontières	4	4	++		+	+	Renforcement des moyens humains et matériels au niveau des PIF
II-5 Épidémiosurveillance.							
II.5.A. Épidémiosurveillance passive	2	3	+++	+	++		Renforcement des moyens humains et matériels Formation des acteurs de terrain
B. Épidémiosurveillance active	3	5	++		+		Extension des plans d'épidémiosurveillance et évaluation de conformité OIE
II-6 Détection précoce et réponse rapide aux situations d'urgence	2	4	++		+	+	Étendre les plans d'urgence à d'autres maladies bien ciblées
II-7 Prévention, contrôle et éradication des maladies	3	4	++	++	++	++	Mettre au point un plan d'éradication contre la brucellose et la tuberculose
II-8 Sécurité sanitaire des aliments							
II.8.A. Inspection ante et post mortem	1	3	+++		+	+++	Renforcer l'inspection des viandes dans les abattoirs et l'inspection du lait
II.8.B. Inspection de la collecte à la distribution		3					
II-9 Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire.	2	3	++	+	+	++	Améliorer les contrôles
II-10 Recherche des résidus	1	3	++			++	Mettre en place le laboratoire central et un plan de recherche des résidus
II-11 Problèmes émergents	3	3	+		+	+	Plans d'urgence dans les différents secteurs de la santé publique
II-12 Innovation technique	1	3	+		+	+	Créer une base d'information sur les innovations techniques
II-13 Identification et traçabilité							
II.13.A. Identification animale et contrôle des mouvements	3	4	+		++	+	Identifier la totalité du cheptel
II.13.B. Identification et traçabilité des produits		1					
II-14 Bien-être animal	n/a	1					
Chapitre 3 : Interaction avec les bénéficiaires							
III-1 Communication	3	4	++		+	+	Tenir à jour le site internet.
III-2 Consultation des acteurs concernés	4	5	+		+	+	
III-3 Représentation officielle	2	3	+				Renforcer la participation aux comités CODEX pertinents
III-4 Accréditation/habilitation /délégation	2	2	+		+	+	Il n'existe pas de vraie délégation
III-5 Organisme statutaire vétérinaire							
III.5.A. Autorité	1	4	++	+	+	+	Rendre opérationnel l'ordre vétérinaire
III.5.B. Capacité		2					
III-6 Participation des producteurs et des autres acteurs concernés aux programmes d'action communs	3	4	++		+	+	Impliquer plus les associations de producteurs et de consommateurs
Chapitre 4 : Accès aux marchés							
IV-1 Élaboration d'une législation et de réglementations	2	4	++		+	+	Renforcer les capacités des SV dans la communication et l'information
IV-2 Application de la législation et des réglementations et respect par les acteurs concernés	2	4	++		+	+	Améliorer le respect de la législation et des réglementations dans les filières volaille et porcine
IV-3 Harmonisation internationale	4	4	++		+	+	Renforcer la participation aux réunions CODEX
IV-4 Certification internationale	2	4	++	++	+	+	Amélioration du processus de certification sanitaire vétérinaire à l'exportation.

IV-5 Accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires	5	5	+	++			
IV-6 Transparence	3	4	++		+	+	Réactualiser et renseigner en permanence le site web sur la législation
IV-7 Zonage	4	5	++		++		Dossier FA pour l'OIE
IV-8 Compartimentation	1	1					Sans objet

II.3 Impact et enjeux du programme

L'élevage constitue l'une des principales activités dont sont tributaires les populations rurales, en tant que source d'aliments protéiques et de revenus monétaires.

- **Il représente en valeur 12% du Produit Intérieur Brut** et 30% du PIB de l'agriculture. La présence dans le pays d'un vaste système agro-pastoral ouvre d'importantes perspectives d'augmentation des productions. Mais l'importance de l'élevage et de l'agriculture dans son ensemble va au-delà de l'aspect économique et impacte les aspects sociaux du fait que l'agriculture emploie environ 80% de la population active et que le Gouvernement a récemment lancé le programme « **une vache par famille pauvre** » à très forte composante sociale.
- Le **contrôle de certaines maladies animales** participerait incontestablement à l'augmentation du revenu des éleveurs et à la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, certains secteurs comme l'aviculture ont des potentialités de croissance et peuvent augmenter le niveau de leurs exportations.
- L'importance de la **Santé Publique Vétérinaire** reste aussi considérable. L'inspection ante et post mortem à l'abattage doit être une priorité tant pour la protection de la population que pour assurer la lutte contre les maladies animales :
 - Plusieurs zoonoses majeures (brucellose et salmonellose en particulier) doivent être contrôlées pour des raisons de santé publique.
 - Le contrôle du marché des médicaments vétérinaires doit devenir plus effectif pour limiter les résidus très présents et pour garantir un revenu aux vétérinaires privés dans des zones défavorisées.

Toutes ces raisons justifient un renforcement des services vétérinaires publics sans lesquels les engagements internationaux ne pourront être tenus, pas plus que la politique de santé publique, (en relation avec la qualité sanitaire de l'alimentation et les zoonoses), ne pourra être mise en oeuvre.

Ce programme ne repose pas seulement sur des moyens matériels et financiers. Il identifie aussi des actions importantes en matière de qualification du personnel et met en évidence d'importants problèmes organisationnels. Sa mise en œuvre exige de prendre en considération l'organisation administrative des services vétérinaires publics tant au niveau central qu'au niveau déconcentré. Le renforcement des effectifs du SV public et le renforcement de leurs compétences par la formation en sont la base.

LE PLAN D'ANALYSE DES ECARTS DU PVS

I Renforcement des compétences dans le domaine du commerce international

Cette partie décrit les activités proposées dans le domaine du développement du commerce international, qu'il s'agisse de l'importation ou de l'exportation, correspondant aux compétences critiques suivantes :

- II.4 : Quarantaine et sécurité aux frontières
- II 13 : Identification et traçabilité
- IV.4 : Certification internationale
- IV.5 : Accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires
- IV.6 : Transparence
- IV.7 : Zonage
- IV.8 : Compartimentation

I.1 Stratégie d'action

Le pays est importateur d'animaux et exportateur d'animaux et de produits d'origine animale.

En ce qui concerne l'importation, il convient de respecter les règles internationales pour ne pas créer de barrières injustifiées tout en exerçant des contrôles rigoureux car la sécurité sanitaire du pays en dépend. Toute action en santé animale serait vaine si l'état sanitaire des animaux et la salubrité des produits d'origine animale importés n'étaient pas garantis. Cela suppose des infrastructures satisfaisantes et l'application de procédures pertinentes par du personnel qualifié. Les PIF du Rwanda devraient être pourvus des ressources matérielles nécessaires avec un renforcement des moyens humains pour assurer l'efficacité et la continuité du contrôle aux frontières.

Quatre PIF sont à construire entièrement (Resumo, Cyanika, Gisenyi et Rusizi) et deux autres sont à rénover (Gatuna et Kagitumba). Tous les 6 doivent être dotés d'enclos de quarantaine.

Du point de vue des moyens humains il faudra recruter 6 vétérinaires qui seront également responsables du district dans lequel le PIF est implanté.

Au niveau central, une **cellule de coordination du contrôle aux frontières et de la certification internationale**, strictement liée à la cellule d'analyses des risques, devra être créée, notamment pour le suivi des risques des pays partenaires.

La certification à l'exportation (surtout bovins, volailles, viandes bovines, cuirs et peaux) repose sur les contrôles sanitaires et l'identification/traçabilité. Elle nécessite des actions spécifiques pour l'élaboration de procédures fiables et bien coordonnées et pour la délégation de la certification.

Dans le cadre du plan d'identification des animaux des élevages bovins de nombreux efforts sont encore à faire pour consolider le niveau actuel en généralisant l'identification à tout le cheptel bovin. Il est donc prévu d'identifier 300.000 têtes chaque année avec des boucles auriculaires.

La participation des SV aux instances internationales, Codex Alimentarius en particulier, (pour ce qui concerne les secteurs de compétence des SV), directement ou à travers le Comité national du Codex, apporterait une aide appréciable pour un meilleur respect des règles internationales.

La transparence sur la situation sanitaire du pays doit être renforcée avec la réactualisation et le renseignement permanent du site web en ce qui concerne en particulier les changements de législation, les nouvelles décisions en matière de prophylaxie des maladies importantes, du statu sanitaire du pays et des pays voisins.

Le zonage est déjà une réalité en ce qui concerne la FA, le Rwanda ayant déjà mis en place un zonage spécifique.

Le dispositif, élaboré conjointement avec les bénéficiaires, comporte 2 zones, l'une où les animaux sont vaccinés (province de l'est) et l'autre indemne sans vaccination (reste du pays). Le chef des services vétérinaires pense être en mesure d'arrêter la vaccination dans les années à venir et de pouvoir demander à l'OIE que le Rwanda puisse être reconnu comme pays avec une zone indemne de FA sans vaccination et éventuellement, dans un futur plus lointain encore, comme pays indemne.

La compartimentation ne fait pas l'objet d'appui spécifique dans la mesure où cette compétence ne s'avère pas clé pour la stratégie de développement de l'élevage au Rwanda.

1.2 Ressources humaines

En ce qui concerne les ressources humaines l'effort majeur doit porter sur la sécurité aux frontières au niveau desquelles il faut avant tout mettre les PIFs en conformité avec les normes internationales. Le plan d'action prévoit le recrutement des 6 vétérinaires qui seront également responsables du district de zone.

Le recrutement d'un autre vétérinaire est prévu pour le niveau central soit pour la coordination de la certification internationale soit pour la coordination des PIF.

Pour la formation du nouveau personnel (7 vétérinaires), il est prévu une formation à l'étranger de 2 mois pour chaque vétérinaire tandis que la formation des para-vétérinaires (12) se déroulera au niveau national avec la participation d'experts nationaux et internationaux, en année 1-3-5.

Les autres compétences critiques relatives au commerce international ne demandent pas de personnel spécifique.

1.3 Ressources matérielles

Même s'il est difficile d'estimer pour les PIF les budgets précis des investissements requis et les moyens humains nécessaires, il a été possible de dégager quelques chiffres.

En résumé, en terme d'investissement nous avons estimé qu'il faudrait prévoir :

- La rénovation de près de 80 m² de bâtiments et la construction de près de 160 m² supplémentaires ;
- L'achat de 2 motos qui vont s'ajouter aux 4 existantes pour permettre aux agents de se déplacer ;
- 4 unités d'équipement de télécommunication et 4 unités d'équipement bureautiques à fournir ;
- La construction de 6 enclos de quarantaine

Une dépense de 1000 \$ est prévue pour informer les importateurs des règles existantes.

En matière d'identification, d'importantes dépenses sont nécessaires pour acheter le matériel permettant de compléter l'identification des bovins. Il est en effet prévu d'identifier 300.000 têtes chaque année avec un cout annuel de 600.000 \$ pour l'achat de 2 boucles par animal et de 6.800 \$ pour l'achat de pinces à boucler.

Les autres compétences critiques ne comportent pas de budget spécifique sauf pour les missions internationales.

I.4 Ressources financières

Le budget annuel (cf. tableau ci-après)

Le budget annuel pour les activités relatives aux commerces des animaux et produits animaux est estimé à près de 883.000 \$ pour obtenir le renforcement attendu des services vétérinaires. Il inclut :

- Près de 217.000 \$ pour les postes frontières (II.4) dont 132.000 \$ environ pour les salaires et 23.000 \$ pour maintenir à niveau les investissements (locaux, matériels...);
- Près de 632.000 \$ pour l'identification des bovins ;
- Les autres compétences requièrent peu de moyens supplémentaires.

Le budget exceptionnel d'investissement (cf. tableau ci-après)

Pour atteindre ce nouvel état, il est nécessaire de prévoir un budget exceptionnel d'investissement de près de 203.000 \$ permettant une mise à niveau des équipements et des pratiques actuelles des SV dans ces domaines :

- Près de 122.000 \$ pour les investissements matériels des PIFs (nouveaux locaux, enclos de quarantaine etc.)
- Près de 81.000 \$ pour de l'investissement immatériel en formation pour les diverses activités afin de remettre à niveau les compétences.

En résumé, si l'on considère un plan de 5 ans, il faut prévoir :

- 5 fois le budget annuel de 883.000 \$ soit 4.415.000 \$;
- Un budget d'investissement exceptionnel de 203.000 \$;
- Soit un total de 4.618.000 \$ pour 5 ans.

Cependant, si l'on introduit de la progressivité dans le plan, les besoins pour le budget annuel seront moindres les premières années.

A partir de cette analyse du budget pour les compétences critiques relatives au commerce, il faudrait analyser la contribution au budget des SV qui pourrait être fournie par les redevances sur les certificats à l'importation et à l'exportation.

tableau n°3 - Budget pour le renforcement des compétences relatives au commerce des animaux et produits animaux

SUB-TOTAL TRADE						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)	80	240				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>	80	80	250	15	1.333	13.333
<i>Building to be built (m2)</i>		160	500	25	3.200	64.000
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>	4	6	3.000	3	6.000	
<i>Number of cars</i>			15.000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>		1	30.000	5	6.000	
Telecommunication equipment set	2	7	500	3	1.167	
Office equipment set	2	7	1.000	3	2.333	
Other specific equipment						
<i>Other specific equipment for trade (1)</i>					9.000	45.000
<i>Other specific equipment for trade (2)</i>						
Sub-total Material investments					29.033	122.333
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>	24,0	36,0	1.800			64.800
<i>Continuing education (man-days / year)</i>	120,0	250,0	70		17.500	
National expertise (days/5 years)		14,0	200			2.800
International expertise (weeks/5 years)		2,0	5.350			10.700
Special funds (/ 5 years) for ...		4				2.400
Sub-total non material expenditure					17.500	80.700
Salaries / year						
Veterinarians	-	7,0	11.160		78.120	
Other university degree	-	-	11.160			
Veterinary para-professionals	12,0	12,0	5.400		64.800	
Support staff	-	-	4.700			
Sub-total Salaries					142.920	
Consumable resources / year						
Administration			20%		28.584	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>	144	590	50		29.500	
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>	-	-	25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>	-	3	2.400		7.200	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>	32.000	48.000	0,18		8.640	
<i>Km or miles cars / year</i>	-	-	0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>	-	20.000	0,43		8.640	
<i>km or miles / year</i>	-	-				
<i>km or miles / year</i>	-	-				
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>	-	2			2.000	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>	-	-				
<i>Kits / reagents / vaccines</i>	-	-				
<i>Other costs for trade (1)</i>	-	600.500			602.500	
<i>Other costs for trade (2)</i>	-	400			6.800	
Sub-total Consumable resources					693.864	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				883.317	203.033
Total in	Franc rwandais				518.507.275	119.180.567

II Renforcement des compétences dans le domaine de la Santé Animale

Cette partie décrit les activités proposées dans le domaine de la santé animale correspondantes aux compétences critiques suivantes :

- II.5A : Epidémiosurveillance passive
- II 5B : Epidémiosurveillance active
- II.6 : Détection précoce et réponse rapide
- II.7 : Prévention, contrôle et éradication des maladies
- II.14 : Bien être animal.

II.1 Stratégie d'action

La santé animale est au cœur de l'activité des SV du Rwanda. Cela est tout à fait normal pour un pays dans lequel l'élevage a un poids considérable (12% du PIB). Une meilleure maîtrise des maladies du bétail signifie une augmentation du revenu pour l'éleveur et une meilleure garantie pour la protection de la santé des consommateurs. Au delà, il convient de considérer l'importance, du point de vue politique, du programme « une vache par famille pauvre » qui exige d'attribuer des vaches, en bonne santé et, surtout, sans risque pour la santé humaine (tuberculose, brucellose).

La stratégie de renforcement des actions dans le domaine de la santé animale repose sur les deux axes suivants :

- **Réduire la diffusion des maladies animales existantes.**

Pour atteindre cet objectif il faut avant tout renforcer la surveillance passive sur le terrain avec un renforcement de la présence du SV sur l'ensemble du territoire du pays. Le recrutement d'un vétérinaire pour chacun des 30 districts et l'amélioration de la formation spécifique des para-vétérinaires semblent essentiels dans ce contexte tout comme le développement des capacités de diagnostic du laboratoire central.

Les SV ont déjà mis en place des programmes de contrôle qui concernent en particulier pour les bovins la vaccination contre la FA (350 000 têtes dans une zone géographique), la PPCB (450 000 têtes), le charbon symptomatique (250 000 têtes) et la dermatose nodulaire (200 000 têtes).

Un autre programme de contrôle concerne les volailles (vaccination de 2 000 000 de sujets contre la maladie de Newcastle)

A l'exception de la FA, tous ces programmes ont une couverture limitée (entre 20 et 30% des animaux) et devraient être élargis pour atteindre 80% du cheptel, c'est-à-dire une couverture considérée comme suffisante. S'agissant de la vaccination contre la FA, les services vétérinaires pensent être en mesure d'arrêter celle-ci dans les années à venir, permettant ainsi au Rwanda d'être reconnu par l'OIE comme pays indemne de FA sans vaccination. Cet objectif paraît très ambitieux à la mission car il exige d'être en mesure d'assurer un contrôle vraiment effectif de l'importation et des mouvements des animaux dans le pays.

Pour accompagner le programme « Une vache par famille pauvre » et, plus généralement, pour mieux assurer la protection de la santé humaine, un programme de contrôle et d'éradication de la brucellose et de la tuberculose bovines doit être mis au point. Des contrôles existent déjà pour la brucellose, mais ils sont encore volontaires.

- **Renforcer les systèmes de détection et alertes rapides des maladies les plus contagieuses et les plus graves sur le plan économique.**

Le renforcement de la détection et de l'alerte rapides peut être obtenu par la consolidation du dispositif de surveillance active pour les maladies les plus importantes et à travers la consolidation du réseau d'épidémiosurveillance. A l'heure actuelle les SV pratiquent une épidémiosurveillance active sur la brucellose, la péripneumonie contagieuse bovine, la fièvre aphteuse, la grippe aviaire, la dermatose nodulaire contagieuse bovine, la maladie de Newcastle et la peste porcine africaine. Cette action devrait être renforcée quantitativement et être étendue à d'autres maladies particulièrement à risque (comme la fièvre de la vallée du Rift et la peste des petits ruminants) et à des maladies de grand impact économique telles que les trypanosomiasés.

Pour le moment, les programmes de surveillance active mis en place au Rwanda sont les suivants :

- FA. Le Rwanda est divisé en 2 zones : la province de l'est où les animaux sont vaccinés ; et le reste du pays qui est indemne sans vaccination. 2400 tests sérologiques sont réalisés chaque année dans la zone indemne ;
- PPCB : 14 000 prélèvements sont analysés chaque année ;
- Brucellose : 14 000 prélèvements sont analysés chaque année ; »
- Fièvre de la Vallée du Rift : 10 000 prélèvements sont analysés chaque année ;
- Peste des Petits Ruminants : 10 000 prélèvements sont analysés chaque année ;
- Fièvre porcine africaine : 5000 prélèvements sont analysés chaque année.

Le renforcement des capacités diagnostiques du laboratoire central et les liens avec les centres de références régionaux ou mondiaux pour les maladies dont le diagnostic nécessite des techniques plus avancées est fondamental pour développer un bon système de détection et alerte rapide.

Une loi récente prévoit les dispositions à prendre dans les situations d'urgence et le déblocage des fonds pour les réaliser (en particulier pour l'indemnisation des éleveurs). Dans ce contexte il existe déjà des plans d'urgence pour de nombreuses maladies, mais il reste à en établir pour quelques unes.

Dans le domaine de la santé publique vétérinaire il faut considérer aussi le programme de vaccination des chiens contre la rage qui prévoit 10 000 vaccinations par an.

Le plan proposé prévoit :

- Le renforcement de la surveillance passive pour:
 - les maladies faisant l'objet d'une vaccination totale ou partielle pour surveiller le niveau d'efficacité de la vaccination et l'évolution du contexte épidémiologique de la maladie ;
 - des maladies pouvant émerger (grippe aviaire, FVR, PPR sont les 3 maladies animales considérées lors de la mission d'analyse des écarts PVS) ;
 - des maladies prioritaires en matière de santé publique (brucellose, tuberculose, rage sont les 3 maladies animales considérées lors de la mission d'analyse des écarts PVS) ;
 - les inspections ante et post mortem en abattoir.
- Une actualisation des plans de surveillance active en fonction des informations acquises sur la FVR, la PPR, la PPCB, la grippe aviaire) et le développement d'une surveillance active sur la brucellose dans les élevages laitiers.
- L'augmentation des capacités d'intervention des services vétérinaires en cas de déclarations de cas suspects (prélèvements, envois des échantillons, analyses, mises en place des mesures conservatoires etc.).
- Le développement de la politique de vaccination.

La chronologie des actions est mieux définie dans les fiches d'activité en annexe 1.

II.2 Ressources humaines

Toutes les indications de ce chapitre relatives aux ressources humaines (renforcement des compétences en matière de santé animale) ont été inscrites, pour des raisons pratiques, sur la fiche économique II.5A (surveillance passive).

Pour atteindre les objectifs prévus il est nécessaire d'avoir au moins 14 ETP (Equivalent Temps Plein) vétérinaires, dont 11 au niveau des districts, 2 au niveau provincial et 1 au niveau central (en charge de l'épidémiosurveillance, de la coordination de la santé animale et de la base de données). Pour calculer le nombre des ETP vétérinaires au niveau des districts et des provinces le temps de travail des vétérinaires de district (24) et de province (4) a été réparti, sur suggestion des SV, en 50% SA ; 30% SPV et 20% en administration vétérinaire.

En ce qui concerne les para-vétérinaires il est nécessaire de disposer d'au moins 208 ETP. Pour établir le nombre des ETP para-vétérinaires au niveau des districts le temps de travail a été réparti, sur suggestion des SV, en 50% SA, 40% SPV; 10% administration. Considérant que le nombre actuel de para-vétérinaires (416) est suffisant et qu'ils consacrent 50% de leur temps à la SA, le besoin a été estimé à 208.

Les besoins en formation ont été estimés à 1800 jours pour l'ensemble du personnel concerné : 450 en année 1 et 450 en année 3 (pendant 1 jour) pour la surveillance passive et la même chose pour la surveillance active.

En plus, une formation spécialisée à l'étranger d'1 mois pour chacun des 4 vétérinaires provinciaux et une formation de maîtrise en alternance, pendant un an, pour le vétérinaire du niveau central ont été prises en compte.

II.3 Ressources matérielles

Comme pour les ressources humaines, les besoins en ressources matérielles de ce chapitre ont été portés, pour des raisons pratiques, sur la fiche économique II.5A (surveillance passive).

La situation actuelle des locaux est très dégradée. Ce n'est pas tant un problème de surfaces disponibles, mais d'état général des locaux actuels. La mission a donc estimé qu'il faudrait :

- Rénover près de 760 m² de locaux correspondant à 40 m² pour les 4 bureaux provinciaux et 20 m² pour les 30 bureaux de district ;
- Maintenir près de 6000 m².

Pour les SV de terrain il a été retenu le principe d'une moto par district (achat de 30 motocyclettes de 100 à 150 cc) et d'un véhicule 4x4 pour chaque province (4) plus un pour le niveau central.

Les moyens de communication et de bureautique doivent être renforcés au niveau des 35 bureaux de district, de province et central.

Il faut également prendre en compte les coûts liés au déplacement sur le terrain de 2 vétérinaires du niveau central et de 4 vétérinaires du niveau provincial 2 jours par semaine (6x2x48 = 576 jours) en incluant également celui des chauffeurs.

Les dépenses considérées comme faisant partie des consommables comprennent les couts liés à la séro-surveillance à hauteur de 140.000 \$ par an, (leur détail peut être retrouvé sur la fiche de la compétence critique II.5B) et les couts liés aux vaccins à hauteur de 921 500 \$ par an, (leur détail figure sur la fiche de la compétence critique II.7). Ce coût devrait

augmenter parallèlement à l'extension de la couverture vaccinale du cheptel qui devra atteindre progressivement 80%.

A ces dépenses s'ajoutent le coût (modeste), lié à la communication : $4 \times 200 = 800$ \$.

II.4 Ressources financières

Le budget annuel (cf. tableau ci-après)

Le budget annuel pour les activités relatives à la santé animale est estimé à près de 3.129.000 \$ pour parvenir au renforcement attendu des services vétérinaires. Il inclut :

- Près de 258.000 \$ d'investissement par an pour maintenir les locaux, les moyens de transport, les moyens de communication et de bureautique, les équipements techniques ;
- Près de 126.000 \$ pour la formation des agents afin de maintenir leurs compétences ;
- Près de 1.279.000 \$ pour les salaires des agents des postes vétérinaires sur le terrain ;
- 1.465.000 \$ de budget de fonctionnement incluant les frais de déplacement, le carburant, ainsi que les consommables. Le budget des vaccins s'élève à près de 921 500 \$ et celui de la sérosurveillance à 140.000 \$.

Le budget exceptionnel d'investissement (cf. tableau ci-après)

Pour atteindre les nouveaux objectifs, il est nécessaire de prévoir un budget de près de 145.000 \$:

- L'essentiel avec près de 126.000 \$ est destiné à la rénovation des locaux
- Le reste, 18.000 \$, concerne de l'investissement immatériel avec la formation à l'étranger du responsable en épidémiologie animale et des vétérinaires provinciaux.

En résumé, si l'on considère un plan sur 5 ans, il faut prévoir :

- Cinq fois le budget annuel de 3.129.000 \$ soit 15.788.000 \$;
- Un budget d'investissement exceptionnel de 145.000 \$;
- Soit un total de 15.933.000 \$ pour 5 ans.

Cependant, si l'on introduit de la progressivité dans le plan, les besoins pour le budget annuel seront moindres les premières années.

tableau n°4 - Budget pour le renforcement des compétences relatives à la santé animale

SUB-TOTAL ANIMAL HEALTH						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)	6.760	6.760				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>	6.000	6.000	25	1	150.000	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>	760	760	250	15	12.667	126.667
<i>Building to be built (m2)</i>		-	500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>	-	30	3.000	3	30.000	
<i>Number of cars</i>	-	-	15.000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>	2	7	30.000	5	42.000	
-	-	-				
-	-	-				
Telecommunication equipment set	34	35	500	3	5.833	
Office equipment set	34	35	1.000	3	11.667	
Other specific equipment						
<i>Other equipment for Animal Health (1)</i>					6.000	
<i>Other equipment for Animal Health (2)</i>						
Sub-total Material investments					258.167	126.667
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>	27,0	10,0	1.800			18.000
<i>Continuing education (man-days / year)</i>	1.360,0	1.800,0	70		126.000	
National expertise (days/5 years)		-	200			
International expertise (weeks/5 years)		-	5.350			
Special funds (/ 5 years) for ...		-				
Sub-total non material expenditure					126.000	18.000
Salaries / year						
Veterinarians	3,0	14,0	11.160		156.240	
Other university degree	-	-	11.160			
Veterinary para-professionals	208,0	208,0	5.400		1.123.200	
Support staff	-	-	4.700			
Sub-total Salaries					1.279.440	
Consumable resources / year						
Administration			20%		255.888	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>	-	576	50		28.800	
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>	-	576	25		14.400	
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>	-	-	2.400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>		240.000	0,18		43.200	
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>	40.000	140.000	0,43		60.480	
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>	-	4			800	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>	-	-				
<i>Kits / reagents / vaccines</i>					921.500	
<i>Other costs for Animal Health (1)</i>					140.000	
<i>Other costs for Animal Health (2)</i>						
Sub-total Consumable resources					1.465.068	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				3.128.675	144.667
Total in	Franc rwandais				1.836.532.029	84.919.333

III Renforcement des compétences dans le domaine de la Santé Publique Vétérinaire

Cette partie décrit les activités proposées dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et des zoonoses :

- II.8A : Santé publique vétérinaire et sécurité sanitaire des aliments (les viandes)
- II 8B : Santé publique vétérinaire et sécurité sanitaire des aliments (les autres aliments d'origine animale)
- II.9 : Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire
- II.10 : Recherche des résidus

III.1 Stratégie d'action

La qualité de l'inspection des viandes reste une priorité pour les SV du Rwanda tant pour garantir la salubrité de celles-ci auprès du consommateur que pour assurer une surveillance des maladies animales. Les inspections des carcasses devraient devenir conformes aux normes internationales pour les abattoirs de niveau national et provincial.

A l'heure actuelle, seuls les 2 abattoirs de Kigali sont équipés de matériels modernes avec une chaîne d'abattage, des chambres froides et des systèmes d'évacuation des déchets solides et liquides. Ils abattent quotidiennement entre 100 et 150 bovins pour l'un et entre 40 et 50 bovins pour l'autre. Les 12 abattoirs provinciaux sont encore loin d'être en conformité avec les normes internationales et la mission considère que le gouvernement, qui a peu de possibilités d'investir dans les infrastructures d'abattage, devrait réfléchir sur l'opportunité d'ouvrir le marché au secteur privé. A côté de ces abattoirs, 400 aires d'abattage sont recensées dans le pays. Du point de vue du contrôle, l'inspection des viandes est menée surtout par les para-vétérinaires. Des améliorations doivent être introduites avec des procédures écrites d'inspection des viandes et avec la création d'une base de données complète recensant les saisies ainsi que leurs causes.

Un autre secteur prioritaire pour le gouvernement est représenté par la filière laitière où il s'agira de renforcer les contrôles dans les établissements de collecte (72 centres de collectes et 4 unités pour le lait) et de transformation et dans les 500 élevages fournisseurs. Pour ces derniers, l'effort des SV devra concerner en particulier la lutte contre la brucellose et la tuberculose comme cela a déjà été indiqué dans le chapitre II (§1).

Une autre priorité dans le secteur de la SPV est de démarrer une surveillance de la présence de résidus (en particulier médicaments vétérinaires, insecticides, métaux lourds...) dans les aliments d'origine animale. Dans ce contexte des efforts doivent être faits pour mettre en place un laboratoire central dûment équipé et pour former le personnel qui y sera affecté.

Dans le domaine de la santé publique vétérinaire il faut considérer aussi le programme de vaccination des chiens contre la rage qui prévoit 10 000 vaccinations par an).

Pour réaliser la stratégie ci-dessus indiquée, il faut donc :

1- Engager un effort de modernisation de l'inspection ante et post mortem.

D'une part, l'abattage reste un poste clé pour assurer la sécurité sanitaire des viandes. D'autre part, c'est un outil essentiel de l'épidémiologie. Les axes de travail sont donc les suivants :

- Réaliser un outil (guide, CD rom) avec des procédures écrites d'inspection des viandes ; il serait très utile que ce guide permette de visualiser les lésions afin de faciliter le diagnostic des maladies animales, y compris les zoonoses.
- Renforcer la présence vétérinaire dans les abattoirs de la capitale et des provinces. Il s'agit, surtout, d'une présence permettant de confirmer le diagnostic d'un cas suspect décelé par les para-vétérinaires. Dans le futur, dans les endroits dépourvus de

vétérinaires des services publics, il pourrait être fait appel à des vétérinaires privés qui seraient rémunérés à la vacation.

2- Renforcer l'implication des professionnels de la viande pour développer les bonnes pratiques et moderniser les outils

La modernisation des outils d'abattage (viande rouge) reste une priorité pour engager le changement des habitudes et des comportements en matière d'hygiène. Les budgets pour la modernisation des abattoirs ne sont pas estimés dans le présent rapport, car la gestion des abattoirs n'entre pas dans le champ de compétence des SV au sens de l'OIE.

Le renforcement de l'inspection au niveau des abattoirs doit s'accompagner d'un plan d'information et de communication auprès des professionnels du secteur pour les sensibiliser aux enjeux de santé publique et engager le changement de pratiques.

La filière volaille est aussi concernée avec, en priorité, l'élaboration de guides de bonnes pratiques d'abattage et de traitement des viandes pour améliorer le niveau d'hygiène dans les 2 abattoirs.

3- Renforcer les contrôles dans le secteur laitier

Pour le secteur laitier, la cible du contrôle serait les établissements de collecte (72), de transformation du lait (4) et les quelques 500 élevages fournisseurs de lait au niveau des laiteries.

Les risques zoonotiques (brucelloses, tuberculose...), ainsi que les toxi-infections alimentaires sont à prendre en compte. Pour élaborer un guide de bonnes pratiques, les outils développés par le Codex Alimentarius et la FIL sont des bases intéressantes.

4- Mettre en place une surveillance sur les résidus dans les aliments d'origine animale et une inspection sur le marché et l'utilisation des médicaments vétérinaires.

La situation relative à la présence de résidus dans les aliments d'origine animale (viandes, lait œufs, miel etc.) n'est pas du tout connue car il n'existe pas de laboratoire d'analyses chimiques. Le recrutement au niveau central d'un vétérinaire chargé de s'occuper du médicament vétérinaire et de la mise en place du plan résidus national avec la création du laboratoire d'analyses chimiques devrait permettre de lancer un premier plan national de recherche des résidus. Il pourrait viser la recherche de résidus de médicaments vétérinaires et de pesticides.

Ce plan pourrait donner des informations utiles non seulement pour la protection de la santé publique mais aussi sur l'utilisation du médicament vétérinaire dans le pays. En effet, bien qu'une législation existe déjà et stipule que la vente de médicaments vétérinaires ne doit être réalisée que par des vétérinaires ou des pharmaciens, sa mise en place sur le terrain n'est pas encore effective.

En ce qui concerne les médicaments la mission recommande aussi de mettre en place un plan d'inspection chez les importateurs et les grossistes afin d'avoir une idée plus précise des flux et être capable de déceler les circuits parallèles.

5- Mise en place d'un processus d'enregistrement des établissements à inspecter

L'organisation d'un plan d'inspection, la détermination et la répartition des moyens humains nécessaires requiert un recensement des établissements à inspecter (abattoir, ateliers de découpes, laiteries, fermes de ponte, grossistes-importateurs de médicaments vétérinaires...). Ce processus doit être défini dans un cadre réglementaire et cet enregistrement doit faire l'objet d'une base de données. Pour le moment, 12 grandes surfaces et environ 250 bouchers ont été identifiés. Les 200 élevages de poules pondeuses devraient également faire l'objet d'une inspection.

III.2 Ressources humaines

En matière de santé publique vétérinaire, l'intervention des SV se traduit au travers de ses inspections par une action pédagogique auprès des professionnels ou une action répressive en cas de nécessité. Les ressources humaines sont donc un enjeu essentiel.

L'estimation des moyens humains a été réalisée au regard du nombre d'établissements (abattoirs, ateliers de transformation des viandes, laiteries, unités de transformation ou de distribution des produits de la pêche, unités de distribution ou vente d'aliments d'origine animale etc.) et en déterminant les moyens requis pour chaque type d'établissement. Sur la base des estimations effectuées avec les SV, les besoins en ETP s'élèvent à 10 vétérinaires et à 180 ETP para-vétérinaires auxquels il faut ajouter un vétérinaire à recruter au niveau central qui devra s'occuper du médicament vétérinaire et de la mise en place du plan résidus national.

Les besoins en formation ont été estimés à :

- 9 mois de formation à l'étranger dans les 5 années du plan, au bénéfice des vétérinaires du niveau central, avec en particulier une formation de 3 mois (en année 3 après la construction du laboratoire d'analyses chimiques) pour le vétérinaire chargé de monter les plans de contrôle des résidus ;
- 1.130 jours de formation par an : 344 (172x2) jours pour les para-professionnels vétérinaire sur l'inspection des viandes ; 352 (176x2) jours de formation pour les para-professionnels vétérinaire sur l'inspection des établissements impliqués dans la collecte et la distribution des produits d'origine animale ; 400 (400x1) jours pour la formation de tous les para-professionnels vétérinaire et des 34 vétérinaires (30 districts et 4 provinces) dans le domaine du médicament vétérinaire.
- 2 semaines d'expertise nationale pour mettre en place toutes ces formations.

III.3 Ressources matérielles

Pour ce qui concerne les ressources matérielles, les coûts pris en compte sont ceux liés à la communication qui s'élèvent à 10 000 \$ et les dépenses pour l'équipement des inspecteurs (bottes, tabliers, couteaux etc.) qui s'élèvent à $500 \times 15 = 7\,500$ \$.

En outre l'inspection des 76 laiteries nécessite l'achat de petit matériel d'analyse pour les SV, soit $76 \times 125 = 9\,500$ \$ et de 400 kits de petites fournitures pour les para-vétérinaires (4.000 \$).

A cela s'ajoute le coût du déplacement sur le terrain des vétérinaires de la centrale et des provinces, avec chauffeurs, pour 240 per diem par an.

III.4 Ressources financières

Le budget annuel (cf. tableau ci-après)

Le budget annuel pour les activités relatives à la santé publique vétérinaire et la sécurité sanitaire des aliments est estimé à près de 1.442.000 \$ pour atteindre le renforcement attendu des services vétérinaires. Il inclut :

- Près de 79.000 \$ pour la formation des agents afin de maintenir et renforcer leurs compétences ;
- Près de 1.095.000 \$ pour les salaires des agents des postes vétérinaires sur le terrain ;
- Près de 268.000 \$ de budget de fonctionnement incluant les frais de déplacement et les consommables (équipement pour les inspecteurs et petit matériel d'analyse).

Le budget exceptionnel d'investissement (cf. tableau ci-après)

Pour espérer atteindre ces nouveaux objectifs, il convient de prévoir un budget de 18.200\$ pour une formation à l'étranger des vétérinaires plus concernés par le secteur de la SPV et en particulier concernés par les secteurs des médicaments vétérinaires et des résidus.

En résumé, si l'on considère un plan sur 5 ans, il faut prévoir :

- 5 fois le budget annuel de 1.442.000 \$ soit 7.210.000 \$
- Un budget d'investissement exceptionnel de 18.000 \$;
- Soit un total de 7.228.000 \$ pour 5 ans.

tableau n°5 - Budget pour le renforcement des compétences relatives à la santé publique vétérinaire et la sécurité sanitaire des aliments

SUB-TOTAL VETERINARY PUBLIC HEALTH						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
Existing building to be maintained (m2)	-	-	25	1		
Existing building to be renovated (m2)	-	-	250	15		
Building to be built (m2)	-	-	500	25		
Transport						
Number of motorbikes	-	-	3.000	3		
Number of cars	-	-	15.000	7		
Number of 4x4 vehicles	-	-	30.000	5		
-	-	-				
-	-	-				
Telecommunication equipment set	-	-	500	3		
Office equipment set	-	-	1.000	3		
Other specific equipment						
Other equipment for Vet. Public Health (1)						
Other equipment for Vet. Public Health (2)						
Sub-total Material investments						
Non material expenditure						
Training						
Specialised training (man-months / 5 years)	-	9,0	1.800			16.200
Continuing education (man-days / year)	-	1.130,0	70		79.100	
National expertise (days/5 years)		10,0	200			2.000
International expertise (weeks/5 years)		-	5.350			
Special funds (/ 5 years) for ...		-				
Sub-total non material expenditure					79.100	18.200
Salaries / year						
Veterinarians	3,0	11,0	11.160		122.760	
Other university degree	-	-	11.160			
Veterinary para-professionals	174,0	180,0	5.400		972.000	
Support staff	-	-	4.700			
Sub-total Salaries					1.094.760	
Consumable resources / year						
Administration			20%		218.952	
Travel allowances						
staff within the country (man-days) / year	-	240	50		12.000	
drivers within the country (man-days) / year	-	240	25		6.000	
staff abroad (man-weeks) / year	-	-	2.400			
Transport fees						
Km or miles Motorbikes / year			0,18			
Km or miles cars / year			0,36			
Km or miles 4x4 vehicle / year			0,43			
km or miles / year						
km or miles / year						
Specific costs						
Targeted specific communication	-	10			10.000	
Consultation (number of 1 day meetings)	-	-				
Kits / reagents / vaccines	-	-				
Other costs for Vet. Public Health (1)					21.000	
Other costs for Vet. Public Health (2)						
Sub-total Consumable resources					267.952	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				1.441.812	18.200
Total in	Franc rwandais				846.343.644	10.683.400

IV Renforcement des compétences dans le domaine des laboratoires d'analyse

Cette partie donne le détail des activités proposées dans le domaine des laboratoires d'analyse : compétences critiques II.1 et II.2.

IV.1 Stratégie d'action dans le domaine des laboratoires d'analyses

Les SV du Rwanda disposent d'un laboratoire d'analyse central qui se trouve dans les mêmes bâtiments que ceux des SV.

Le budget de l'Etat ne prévoit pas le financement d'un directeur du laboratoire central. C'est le chef des SV qui cumule cette fonction.

Le laboratoire exerce son activité presque exclusivement dans le domaine de la santé animale. Il est totalement dépourvu d'équipement et de personnel qualifié pour la réalisation d'analyses chimiques et doit être renforcé en matériel d'analyse pour l'hygiène alimentaire. Pour augmenter son efficacité dans la santé animale, la présence d'un virologiste paraît indispensable.

Il existe un petit laboratoire dans chacune des 4 provinces, mais, actuellement, leur fonction principale est la collecte d'échantillons (cela peut représenter jusqu'à 50.000 échantillons par an).

Pour apporter le nécessaire soutien aux activités prévues dans les secteurs du commerce international et de la SA le laboratoire devra augmenter ses capacités en termes de méthodes de diagnostic et de surveillance sérologique. Mais un effort majeure devra être fait dans le secteur de la SPV où il faut mettre en place, en partant de zéro, un laboratoire d'analyses chimiques, pour démarrer un plan de control des résidus, et un plan de control des médicaments vétérinaires et où il faut renforcer les capacités en matière d'analyse pour l'hygiène alimentaire.

En matière d'assurance qualité (II.2) tout est à faire. La suggestion de la mission est de commencer avec la formation en envoyant 4 vétérinaires en formation à l'étranger pendant 12 mois chacun et en prévoyant 4 semaines d'expertise internationale.

IV.2 Ressources humaines

Pour développer les capacités du laboratoire central il est nécessaire avant toute chose d'investir dans le personnel en recrutant un vétérinaire virologiste et un chimiste. Pour les vétérinaires et le personnel déjà en service il est nécessaire d'investir dans la formation. De plus, la mission considère qu'il faudra recruter une personne responsable du laboratoire et qui recevra une formation spécifique.

La mission propose également une formation à l'étranger de 6 mois pour 3 personnes (1 chimiste, 1 virologiste, 1 spécialiste en hygiène alimentaire).

En outre une formation continue pour les para-professionnels vétérinaires et les vétérinaires est indispensable. Il s'agit de former 17 personnes (12 para-professionnels vétérinaires et 5 vétérinaires) 2 jours en année 2 et en année 4, soit 68 jours. En raison du fait que le tableau calcul sur une base annuelle, les 68 jours prévus sont ventilés sur 5 ans à raison de 14 jours par an.

Pour la mise en place du laboratoire d'hygiène alimentaire et de chimie, il est prévu de faire venir des experts internationaux à 3 reprises pour 2 semaines chacun.

IV.3 Ressources matérielles

La fiche financière prévoit la maintenance de 800 m2 de laboratoire et la rénovation de 200 m2. Le laboratoire d'analyses chimiques devra être mis en place dans des locaux déjà existants qui seront rénovés et dûment équipés.

Dans les ressources matérielles il faut prendre en compte l'achat d'équipements pour les analyses chimiques (105 450 \$), pour la sécurité alimentaire (52 450 \$) et pour la remise à niveau du laboratoire de sérologie (58 600 \$). En outre il faut prendre en compte l'achat de 3 véhicules 4x4 et le coût des consommables.

IV.4 Ressources financières

Le budget annuel (cf. tableau ci-après)

Le budget annuel pour le laboratoire vétérinaire est de près de 507.000\$ qui comprennent :

- Près de 66.000 \$ pour les investissements matériels et leur amortissement ;
- Près de 168.000 \$ pour les salaires ;
- Près de 272.000 \$ pour les consommables dont 200.000 \$ environ pour les kits diagnostique

Le budget exceptionnel d'investissement (cf. tableau ci-après)

Une large part des 235.000 \$ de ce budget (près de 140.000 \$) est prévue pour répondre aux besoins d'équipement du laboratoire. Le reste se répartit entre la formation des agents et la rénovation des locaux.

En résumé, si l'on considère un plan sur 5 ans, il faut prévoir :

- 5 fois le budget annuel de 507.000 \$ soit 2.535.000 \$;
- Un budget d'investissement exceptionnel de 235.000 \$;
- Soit un total de 2.770.000 \$ pour 5 ans.

tableau n°6 - Budget pour le renforcement des laboratoires vétérinaires

VETERINARY LABORATORIES - 1 /						
CC: II.1. Veterinary laboratory diagnosis						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)	1.000	1.000				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>	800	800	25	1	20.000	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>	200	200	250	15	3.333	33.333
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3.000	3		
<i>Number of cars</i>			15.000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>	1	4	30.000	5	24.000	
Telecommunication equipment set		6	500	3	1.000	
Office equipment set		6	1.000	3	2.000	
Other specific equipment						
<i>Equipment for chemical diagnosis</i>		1	105.450	10	10.545	52.725
<i>Equipment for food safety laboratory</i>		1	52.450	10	5.245	26.225
Sub-total Material investments					66.123	112.283
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>	18,0	18,0	1.800			32.400
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		14,0	70		980	
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)		6,0	5.350			32.100
Equipment of serology lab		1	58.600			58.600
Sub-total non material expenditure					980	123.100
Salaries / year						
Veterinarians	4,0	5,0	11.160		55.800	
Other university degree	2,0	3,0	11.160		33.480	
Veterinary para-professionals	9,0	12,0	5.400		64.800	
Support staff	2,0	3,0	4.700		14.100	
Sub-total Salaries					168.180	
Consumable resources / year						
Administration			20%		33.636	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>		72	50		3.600	
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2.400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>	20.000	80.000	0,43		34.560	
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication Consultation (number of 1 day meetings)</i>		1	199.750		199.750	
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
Sub-total Consumable resources					271.546	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				506.829	235.383
Total in	<i>Franc rwandais</i>				297.508.819	138.170.017

V Renforcement des Compétences dans la gestion des services vétérinaires

Cette partie développe les besoins pour les compétences critiques suivantes :

Organisation des SV

- I.1 : Composition du personnel scientifique et technique des SV
- I.2A : Compétence professionnelles des vétérinaires
- I.2B : Compétence des para-professionnels vétérinaires
- I.3 : Formation continue
- I.4 : Indépendance technique
- I.5 : Stabilité des structures et durabilité des politiques
- I.6A : Capacité de coordination des SV – Coordination interne
- I.6B : Capacité de coordination des SV – Coordination externe
- I.11 : Gestion des ressources et des opérations

Compétences transversales

- II.3 : Analyse de risque
- II.11 : Problèmes émergents
- II.12 : Innovation technique
- III.1 : Communication
- III.2 : Consultation des bénéficiaires
- III.3 : Représentation officielle
- III.4 : Accréditation/habilitation/délégation
- III.5A : Organisme statutaire vétérinaire – Autorité
- III.5B : Organisme statutaire vétérinaire – Capacité
- III.6 : Participation des producteurs et des autres bénéficiaires aux programmes d'action communs
- IV.1 : Elaboration d'une législation, d'une réglementation, et application des textes réglementaires
- IV.2 : Respect de la législation et des réglementations par les bénéficiaires
- IV.3 : Harmonisation internationale

V.1 Organisation générale des SV

V.1.A Indépendance technique

L'indépendance technique des SV est un élément clé de leur efficacité. Face à des enjeux sanitaires importants, leurs décisions doivent être motivées sur la base de données scientifiques sans faire l'objet de pressions externes.

L'analyse des activités (évolution du statut de la fièvre aphteuse, politique en matière d'éradication de la brucellose etc.) a souligné le besoin d'une meilleure priorisation des politiques publiques en matière de santé animale. Cette priorisation ne peut se faire qu'à partir d'une analyse des risques s'appuyant sur des données objectives. Une unité d'évaluation des risques doit donc être créée au niveau central avec un vétérinaire chargé de la collecte des informations et de l'analyse de la base de données.

V.1.B Chaîne de commandement et coordination des SV

Les services publics du Rwanda doivent compléter le processus de réorganisation au niveau central et au niveau déconcentré. La chaîne de commandement doit être claire et opérationnelle. Un renforcement des moyens humains et des ressources physiques est indispensable.

Le respect du principe de la chaîne de commandement unique depuis le directeur des Services Vétérinaires jusqu'aux agents de terrain est fondamental. En effet, le domaine des services vétérinaires relève d'une mission de police qui peut nécessiter une réaffectation des ressources ou des prises de décisions rapides (ex : en cas d'épizootie ou de problème majeur d'épizootie). C'est la raison pour laquelle le principe de la chaîne de commandement est mis en avant dans les normes internationales

Renforcer les moyens de la direction au niveau national

La direction centrale doit être renforcée avec un directeur du laboratoire central et avec 2 vétérinaires responsables, l'un de la coordination des postes d'inspection frontaliers et de la certification internationale et l'autre de l'analyse des risques et de la communication.

Optimiser les capacités de coordination interne avec les services déconcentrés

Depuis le PVS, les réformes ont corrigé partiellement la situation de déficit en vétérinaires dans les services déconcentrés. Quatre vétérinaires sont affectés maintenant au niveau des 4 provinces et 30 vétérinaires devraient rapidement être déployés au niveau des 30 districts.

Pour optimiser les capacités de coordination, la mission suggère la tenue d'une réunion interne de l'ensemble des cadres chaque mois. Il faut également mettre au point une description des procédures dans les différents secteurs d'activité, en particulier dans ceux de la SA et du médicament vétérinaire.

La stratégie du Rwanda était de déployer, avant le 31 décembre 2010, 420 agents de niveau A1 (techniciens supérieurs) qui vont remplacer dans les secteurs les 420 A2 (techniciens BAC technique). Ces techniciens, qui vont travailler au niveau des cellules et des villages des différents secteurs, devront faire régulièrement l'objet d'une supervision réelle.

Renforcer les capacités de coordination avec les autres institutions

La coordination avec les autres ministères doit être aussi renforcée pour améliorer l'efficacité des contrôles, notamment avec :

- les services de douanes pour un meilleur contrôle aux frontières et pour échanger plus rapidement les informations sur les activités illégales éventuellement identifiées par les douanes ;
- le ministère de la santé sur les zoonoses et sur les résultats des contrôles effectués par le service d'hygiène sur les marchés et au niveau de la restauration.

V.1.C Politique en matière d'exercice de la médecine vétérinaire et délégation des activités

Parmi les priorités nationales est reconnue la nécessité de rendre effective la réglementation de l'exercice de la profession vétérinaire et para vétérinaire. La loi portant organisation de la profession vétérinaire (au sens OIE du terme) a été votée. Elle prévoit la création d'un ordre vétérinaire et les conditions pour l'exercice de la profession vétérinaire. Lors du déroulement de la mission, l'arrêté créant l'Ordre était finalisé et transmis, mais non encore adopté. Le nécessaire devra donc être fait pour rendre son application effective le plus tôt possible et pour mettre en place les différents organes de l'Ordre.

Parmi les dossiers sur lesquels le nouvel Ordre devrait s'investir, on peut citer la définition des conditions de participations des para-professionnels vétérinaires aux actes de la médecine vétérinaire.

Les actes vétérinaires devraient être effectués sous le contrôle d'un vétérinaire inscrit à l'Ordre, ce qui pose la question de leur définition. En d'autres termes quels sont les actes qui ne relèvent pas d'un acte vétérinaire et qui peuvent être réalisés par un para-professionnel vétérinaire sans le contrôle d'un vétérinaire ?

En ce qui concerne la délégation, la mission a observé qu'il n'existe pas de vraie délégation et que l'Etat n'envisage pas d'en donner.

V.2 Les fonctions transversales

V.2.A Formation initiale

En matière de formation des vétérinaires, le gouvernement doit évaluer en termes de rapport qualité/coût la nécessité de poursuivre les investissements dans deux facultés vétérinaires.

La mission considère en effet qu'une faculté serait amplement suffisante pour satisfaire le besoin en vétérinaires du pays. Elle estime que les deux facultés actuelles devraient fusionner. La faculté de Musanze garderait cependant une certaine flexibilité dans les cursus universitaires qui pourraient s'adresser aux vétérinaires et aux agronomes.

Afin d'améliorer la qualité de la formation des para-vétérinaires il faudrait permettre aux 12 écoles du ministère de l'éducation nationale de passer du niveau de formation A2 au niveau A1. A cette fin, il a été prévu un investissement exceptionnel de 25.000 \$ pour chacune des 12 écoles.

V.2.B Formation continue

Les besoins en formation continue ont été identifiés pour chacun des chapitres. Les moyens financiers ont été considérablement augmentés afin de répondre aux besoins qui sont très importants:

- Près de 81.000 \$ pour les diverses activités afin de remettre à niveau les compétences dans le domaine du commerce international (importation et exportation) ;
- Près de 18.000 \$ pour la formation à l'étranger du responsable en épidémiologie animale et des vétérinaires provinciaux dans le domaine de la santé animale ;
- Près de 79.000 \$ pour la formation afin de maintenir et renforcer les compétences des agents dans le domaine de la santé publique vétérinaire.

V.2.C Communication

La fonction communication doit être renforcée. La stratégie consiste à renforcer le site web déjà en place : www.rarda.gov.rw

Les données épidémiologiques ne sont pas inscrites régulièrement, les statistiques sur les résultats des analyses de laboratoire sont absentes ainsi que les informations sur les maladies émergentes ; les données relatives aux médicaments vétérinaires sont à compléter (points de vente etc.). Il faudra donc créer une base de données afin de disposer de ces informations.

V.2.D Consultation des bénéficiaires

Il faut multiplier les réunions avec les bénéficiaires et veiller à ce que les consommateurs y soient invités et y participent.

V.2.E Représentation officielle

Au-delà de la participation aux sessions générales et régionales de l'OIE, il faut accroître la participation aux réunions internationales et en particulier garantir la participation à quelques réunions du CODEX.

V.3 Les ressources humaines

Les ressources humaines sont un facteur clé de succès des SV. Le Rwanda est actuellement confronté à un déficit de moyens humains qu'il faut combler.

Considérant que le temps de travail des vétérinaires de district (30) et de province (4) est réparti entre la SA (50%) ; la SPV (30%) et l'administration vétérinaire (20%), le nombre de vétérinaires temps plein pour la coordination dans les services déconcentrés est de 7 (20% de 34). A cela s'ajoute, en administration centrale, un ETP vétérinaire pour la coordination et 1 vétérinaire chargé de la base de données et de l'analyse des risques.

Considérant la répartition du temps de travail des techniciens, (50% SA, 40% SPV; 10% administration), le nombre des techniciens équivalent temps plein employés à la coordination est de 27 et restera stable tout comme le nombre de personnel de support (4).

La fiche financière prend en compte une formation spécialisée à l'étranger pour 6 mois pour 2 vétérinaires pour étudier l'impact des maladies et pour la spécialisation dans l'évaluation des risques.

Une réunion interne mensuelle de l'ensemble des cadres a été prévue. Le coût s'élève à 300 \$ par réunion (location de salle et pauses café). Elle portera en particulier sur la description des procédures dans les différents secteurs d'activité, en particulier dans ceux de la SA et du médicament vétérinaire.

A cela, s'ajoute les moyens humains nécessaires aux tâches opérationnelles identifiées dans les autres piliers.

V.4 Les ressources matérielles

La définition des moyens humains a permis de déterminer les besoins en ressources matérielles. En ce qui concerne les locaux, au niveau de la direction centrale, la fiche financière prévoit la maintenance de 200 m² et la rénovation de 100 m².

Pour les moyens de transport, moyens de communication et bureautique, le besoin a été estimé à un véhicule 4x4 et 2 unités bureautiques.

V.5 Les ressources financières

Le budget annuel (cf. tableau 7)

Le budget annuel pour la coordination générale des SV et les fonctions transversales s'élève à près de 366.000 \$. Il comprend :

- - près de 13.700 \$ d'investissements pour maintenir les équipements et acheter des véhicules (près de 6.000 \$);
- - près de 265.000 \$ pour la rémunération des agents impliqués dans la coordination au niveau central ou au niveau déconcentré et en charge des fonctions transversales ;
- - près de 87.000 \$ pour les frais de fonctionnement.

Le budget exceptionnel d'investissement (cf. tableau 7)

Les 362.000 \$ de ce budget comprennent :

- près de 17.000 \$ pour la rénovation des locaux au niveau central.
- près de 34.000 \$ d'investissements immatériels (essentiellement des formations à

- l'étranger)
- 300.000 \$ répartis en tranches égales de 25.000 \$ pour chacune des 12 écoles de techniciens.

En résumé, si l'on considère un plan sur 5 ans, il faut prévoir 5 fois le budget annuel de près de 366.000 \$ pour un total de 1.830.000 \$; un budget d'investissement exceptionnel de 362.000 \$; soit un total de 2.192.000 \$ sur 5 ans.

tableau n°7 - Budget pour le renforcement de la coordination des SV et des fonctions transversales

Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)	300	300				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>	200	200	25	1	5.000	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>	100	100	250	15	1.667	16.667
<i>Building to be built (m2)</i>		-	500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>	-	-	3.000	3		
<i>Number of cars</i>	-	-	15.000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>	-	1	30.000	5	6.000	
-	-	-				
-	-	-				
Telecommunication equipment set	-	2	500	3	333	
Office equipment set	-	2	1.000	3	667	
Other specific equipment						
<i>Other equipment for management of VS (1)</i>						
<i>Other equipment for management of VS (2)</i>						
Sub-total Material investments					13.667	16.667
Non material expenditure						
Training						
<i>Initial training</i>						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>	-	19,0	1.800			34.200
<i>Continuing education (man-days / year)</i>	-	-	70			
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)		2,0	5.350			10.700
Special funds (/ 5 years) for ...						300.000
Sub-total non material expenditure						344.900
Salaries / year						
Veterinarians	-	9,0	11.160		100.440	
Other university degree	-	-	11.160			
Veterinary para-professionals	27,0	27,0	5.400		145.800	
Support staff	4,0	4,0	4.700		18.800	
Sub-total Salaries					265.040	
Consumable resources / year						
Administration			20%		53.008	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>	-	100	50		5.000	
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>	-	100	25		2.500	
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>	-	6	2.400		14.400	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>		20.000	0,43		8.640	
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>	-	-				
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>	-	12			3.600	
<i>Kits / reagents / vaccines</i>	-	-				
<i>Other costs for VS management (1)</i>						
<i>Other costs for VS management (2)</i>						
Sub-total Consumable resources					87.148	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				365.855	361.567
Total in	Franc rwandais				214.756.689	212.239.633

VI Analyse globale du budget

Le budget total pour renforcer la qualité des SV en conformité avec les normes de l'OIE pour les prochaines 5 années est estimé à près de 32.703.000 \$ (voir tableau 8).

Le budget annuel est estimé à près de 6.326.000 \$ et le budget exceptionnel d'investissement à 1.071.000 \$.

VI.1 Budget opérationnel

Le budget opérationnel est estimé à 5.736.000 \$ par an et représente près de 95% du budget.

Il inclut les salaires (47%), les consommables (44%) et la formation continue (4%).

L'essentiel des consommables est représenté par les vaccins (18%) et les dépenses diagnostiques (12%).

Le tableau ci dessous donne les besoins totaux en personnel.

Total estimation of the staffing required for the Veterinary Services							
	Trade	Animal health	Veterinary Public Health	Veterinary laboratories	Delegated activities	General management	Total
Veterinarians	7	14	11	5		9	46
Other university degree				3			3
Veterinary para-professionals	12	208	180	12		27	439
Support staff				3		4	7

VI.2 Investissement en capital

L'investissement en matériel est estimé à 2.213.000 \$ pour les 5 années. Il inclut un budget annuel de près de 367.000 \$ et un budget exceptionnel d'investissement de près de 378.000 \$ sur 5 ans.

Le tableau suivant donne un inventaire des ressources matérielles requises :

Total estimation of physical resources required for the Veterinary Services						
	Trade	Animal health	Veterinary Public Health	Veterinary laboratories	General management	Total
Buildings (m2)	240	6.760		1.000	300	8.300
Existing building to be maintained (m2)	-	6.000		800	200	7.000
Existing building to be renovated (m2)	80	760		200	100	1.140
Building to be built (m2)	160					160
Transport						
Number of motorbikes	6	30				36
Number of cars	-					
Number of 4x4 vehicles	1	7		4	1	13
	-					
	-					
Telecommunication equipment set	7	35		6	2	50
Office equipment set	7	35		6	2	50
Other specific equipment						
in ref. currency	9.000	6.000		15.790		30.790

Les investissements matériels (378.000 \$) représentent 35% du budget exceptionnel sur 5 ans. Ils incluent :

- 254.000 \$ pour la construction de nouveaux locaux et la rénovation des locaux existants.
- 45.000 \$ pour les enclos de quarantaine dans les PIF.
- Près de 79.000 \$ pour l'équipement du nouveau laboratoire chimique et l'amélioration du laboratoire de sécurité sanitaire des aliments.

Le budget exceptionnel d'investissement comprend surtout des investissements non matériels pour plus de 692.000 \$ (à peu près 65%).

tableau n°8 - Budget global

TOTAL BUDGET									
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget	Total budget for 5 years	% annual budget	% total budget for 5 years
Material investments									
Buildings (m2)	8.140	8.300							
Existing building to be maintained (m2)	7.000	7.000	25	1	175.000		875.000	3%	
Existing building to be renovated (m2)	1.140	1.140	250	15	19.000	190.000	285.000	0%	18%
Building to be built (m2)		160	500	25	3.200	64.000	80.000	0%	6%
Transport									
Number of motorbikes	4	36	3.000	3	36.000		180.000	1%	
Number of cars	-	-	15.000	7					
Number of 4x4 vehicles	3	13	30.000	5	78.000		390.000	1%	
-	-	-							
-	-	-							
Telecommunication equipment set	36	50	500	3	8.333		41.667	0%	
Office equipment set	36	50	1.000	3	16.667		83.333	0%	
Other specific equipment									
Other equipment					25.545	97.725	225.450	0%	9%
Other equipment					5.245	26.225	52.450	0%	2%
Sub-total Material investments					366.990	377.950	2.212.900	6%	35%
Non material expenditure									
Training									
Initial training									
Specialised training (man-months / 5 years)	69,0	140,0	1.800			252.000	252.000		24%
Continuing education (man-days / year)	1.480,0	3.194,0	70		223.580		1.117.900	4%	
National expertise (days/5 years)		24,0	200			4.800	4.800		0%
International expertise (weeks/5 years)		14,0	5.350			74.900	74.900		7%
Special funds						361.000	361.000		34%
Sub-total non material expenditure					223.580	692.700	1.810.600	4%	65%
Salaries / year									
Veterinarians	10,0	46,0	11.160		513.360		2.566.800	8%	
Other university degree	2,0	3,0	11.160		33.480		167.400	1%	
Veterinary para-professionals	430,0	439,0	5.400		2.370.600		11.853.000	37%	
Support staff	6,0	7,0	4.700		32.900		164.500	1%	
Sub-total Salaries					2.950.340		14.751.700	47%	
Consumable resources / year									
Administration			20%		590.068		2.950.340	9%	
Travel allowances									
staff within the country (man-days) / year	144	1.506	50		78.900		394.500	1%	
drivers within the country (man-days) / year	-	916	25		22.900		114.500	0%	
staff abroad (man-weeks) / year	-	9	2.400		21.600		108.000	0%	
Transport fees									
Km or miles Motorbikes / year	32.000	288.000	0,18		51.840		259.200	1%	
Km or miles cars / year			0,36						
Km or miles 4x4 vehicle / year	60.000	260.000	0,43		112.320		561.600	2%	
km or miles / year									
km or miles / year									
Specific costs									
Targeted specific communication	-	16			12.800		64.000	0%	
Consultation (number of 1 day meetings)	-	12			3.600		18.000	0%	
Kits / reagents / vaccines	-	1			1.121.250		5.606.250	18%	
Other costs					763.500		3.817.500	12%	
Other costs					6.800		34.000	0%	
Sub-total Consumable resources					2.785.578		13.927.890	44%	
Delegated activities / year									
Specific delegated activities									
Other activities or global estimation									
Sub-total Delegated activities									
Total in	USD				6.326.488	1.070.650	32.703.090	100%	100%
Total in	Franc rwandais				3.713.648.456	628.471.550			

VI.3 Profitability and sustainability

VI.3.A Analyse de l'économie nationale et du budget

Le budget annuel représente :

- 1% du PIB élevage en comparaison avec 0,59% actuellement.
- 5% du budget du Ministère de l'agriculture.

Ce budget est en cohérence avec l'économie nationale du Rwanda et est en ligne avec les ratios vus dans d'autres pays du continent.

Cependant, il faut souligner que les volets principaux du budget des SV concernent la santé animale (49%), la santé publique vétérinaire (23%) et le commerce international (14%). Seul le volet santé animale participe directement à la formation du PIB de l'élevage. Or le ratio budget des SV/ PIB élevage prend en compte l'ensemble des fonctions des SV alors que seul le volet santé animale a une incidence directe sur le PIB de l'élevage. Il devrait donc être seul à être pris en considération. Si l'on ne considère que l'impact de la santé animale sur le PIB élevage, le ratio est en fait plus proche de 0,5% que de 1%.

Importance of the budget in national economy and livestock economy

	Current budget of the VS (USD)	Annual budget of the Gap analysis (USD)
Annual amount	3.560.000	6.326.488
Budget of VS / Livestock GDP	0,59%	1%
Budget of VS / VLU		
Budget of VS / Ministry of Agriculture (current)	2,97%	5%
Budget of VS / National budget (current)	0,20%	0%

Livestock GDP / National GDP	12%
------------------------------	-----

VI.3.B Analyse de répartition par pilier

Les données du tableau 9 indiquent que le budget pour les 5 prochaines années est réparti de la manière suivante :

- La moitié (49%) est affectée à la santé animale ;
- 23% à la santé publique vétérinaire ;
- 14% au commerce international et 8 % à l'activité de diagnostic.

tableau n°9 - Répartition du budget par pilier de l'analyse des écarts PVS

ANNUAL BUDGET PER PILLAR						
Resources and Budget lines	Trade	Animal health	Veterinary Public Health	Veterinary laboratories	General management	Total
Material investments						
Sub-total Material investments	29.033	258.167		66123	13.667	366.990
%	8%	70%		18%	4%	100%
Non material expenditure						
Sub-total non material expenditure	17.500	126.000	79.100	980		223.580
%	8%	56%	35%	0%		100%
Salaries / year						
Sub-total Salaries	142.920	1.279.440	1.094.760	168180	265.040	2.950.340
%	5%	43%	37%	6%	9%	100%
Consumable resources / year						
Sub-total Consumable resources	693.864	1.465.068	267.952	271546	87.148	2.785.578
%	25%	53%	10%	10%	3%	100%
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
%						
Total in USD	883.317	3.128.675	1.441.812	506.829	365.855	6.326.488
%	14%	49%	23%	8%	6%	100%
Total in Franc rwandais	518.507.275	1.836.532.029	846.343.644	297.508.819	214.756.689	3.713.648.456

CONCLUSION

La mission, en concertation avec les Services Vétérinaires, a retenu plusieurs priorités nationales qui s'inscrivent entièrement dans l'objectif principal de la politique du Ministère de l'agriculture et des ressources animales, c'est-à-dire l'augmentation de la production des aliments d'origine animale et l'harmonie sociale. Parmi les principales priorités à mettre en œuvre il est souligné :

- Le renforcement des services vétérinaires publics ;
- Le renforcement des actions en santé publique vétérinaire, en particulier dans le domaine de l'inspection des viandes ;
- La réduction de la diffusion des maladies animales existantes ;
- L'amélioration des contrôles à l'importation ;
- Le développement de l'élevage bovin laitier.

Les ressources humaines étant un élément déterminant pour garantir le bon fonctionnement des SV, le Rwanda doit s'attacher à combler son déficit en vétérinaires. Les infrastructures, en particulier les PIF et les abattoirs, sont loin de correspondre aux exigences des normes internationales et nécessitent une remise à niveau.

La formation initiale et la formation continue du personnel sont un autre facteur clé de succès tout comme des ressources matérielles adéquates.

Le plan de renforcement énumère les ressources financières et humaines nécessaires pour atteindre les priorités définies par le gouvernement. En ce qui concerne les moyens humains, les effectifs vétérinaires doivent être augmentés de 10 à 46. Les effectifs de para-vétérinaires sont suffisants, mais leur niveau de formation doit être renforcé. Les surfaces des bâtiments destinés aux services vétérinaires sont en général suffisantes, mais les locaux sont actuellement très dégradés.

S'agissant des transports, il faudrait augmenter le nombre des véhicules de 10 et le nombre de motos de 32 pour permettre aux agents de mieux se déplacer. Un investissement est également nécessaire pour équiper, au niveau central, un laboratoire d'analyses chimiques et pour améliorer l'équipement du laboratoire d'hygiène alimentaire

Le budget annuel du Plan de renforcement correspondant aux financements nécessaires pour atteindre et maintenir le nouveau niveau de performances des SV (fonctionnement, rémunération, investissements) s'élève à 6.326.000 \$; Il représente une hausse de près de 80% par rapport au budget actuel. Par rapport au PIB élevage, estimé à 600.000.000 \$, le budget actuel des SV représente 0,59% tandis que le budget annuel recommandé suppose de porter ce budget à 1% du PIB de l'élevage.

Au budget annuel s'ajoute un budget exceptionnel d'investissement qui comprend les investissements indispensables pour la mise à niveau et la prise en charge de certaines activités (ex : formation spécialisée) afin de permettre une montée en puissance progressive du budget annuel. Ce budget exceptionnel s'élève à près de 1.071.000 \$.

En conclusion, un important effort économique, financier et professionnel est à faire pour atteindre les objectifs prévus, mais les bénéfices à en retirer en termes d'amélioration de la production des protéines d'origine animale, de la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et de la protection des frontières vis-à-vis des menaces externes sont considérables.

A partir de ce document, il appartient aux Services Vétérinaires et au gouvernement de réaliser une programmation et une planification des activités mettant en relation le renforcement des actions des SV avec la nécessaire croissance des moyens. Ceci peut être réalisé en reprenant l'ensemble des actions recommandées dans les fiches d'activité (cf.

annexes 1) en les priorisant en fonction des objectifs du pays et en tenant compte de la progression des ressources humaines et financières disponibles.

Même s'il peut être étalé dans le temps, la réussite du plan dépend d'une bonne coordination dans la programmation des activités car le succès des unes est la condition du succès des suivantes. Cet élément est important à prendre en compte dans les discussions avec les bailleurs de fonds. C'est la raison pour laquelle une réunion avec les bailleurs est souhaitable afin que chacun d'eux s'engage sur un plan d'action coordonné.

ANNEXES

Annexe 1 : Fiches de compétences critiques et fiches correspondantes d'estimation des coûts

I.1. Composition du personnel scientifique et technique des Services vétérinaires

I.1.A. Vétérinaires et autres professionnels (qualifications universitaires)

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Composition du personnel adaptée à l'exercice réel et efficace des fonctions vétérinaires et techniques des SV.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	La plupart des postes relevant des sciences vétérinaires ou d'autres disciplines ne sont pas occupés par du personnel suffisamment qualifié.
2.	La plupart des postes relevant des sciences vétérinaires ou d'autres disciplines sont occupés par du personnel suffisamment qualifié aux niveaux central et étatique ou provincial.
3.	La plupart des postes relevant des sciences vétérinaires ou d'autres disciplines sont occupés par du personnel suffisamment qualifié au niveau local (sur le terrain).
4.	Les postes des vétérinaires et des autres professionnels font systématiquement l'objet de définitions de fonctions et de procédures de nomination officielles.
5.	Il existe des procédures de gestion efficaces pour évaluer les performances des vétérinaires et des autres professionnels.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Depuis la mission PVS, les réformes ont corrigé partiellement la situation avec 27 vétérinaires au sein du minagri au lieu de 23, dont 21 au RARDA dont 4 vétérinaires affectés au niveau des 4 provinces. Le niveau actuel est donc 2. Sur le terrain, 30 vétérinaires devraient rapidement être déployés au niveau des 30 districts, permettant de passer au niveau 3.
Description des tâches (chronologique)	Recruter et déployer des vétérinaires dans les 30 districts.
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

I.1. Composition du personnel scientifique et technique des Services vétérinaires

I.1.B. Paraprofessionnels vétérinaires et autres personnels techniques

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Composition du personnel adaptée à l'exercice réel et efficace des fonctions vétérinaires et techniques des SV.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	La plupart des postes techniques ne sont pas occupés par du personnel détenant des qualifications techniques.
2.	La plupart des postes techniques aux niveaux central et étatique ou provincial sont occupés par du personnel détenant des qualifications techniques.
3.	La plupart des postes techniques au niveau local (sur le terrain) sont occupés par du personnel détenant des qualifications techniques.
4.	La plupart des postes techniques font régulièrement l'objet d'une supervision réelle.
5.	Il existe des procédures efficaces de nominations officielles et d'évaluation des performances des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> .
3. Description de l'activité	
Stratégie	La stratégie du Rwanda est de déployer d'ici le 31 décembre 2010, 420 agents de niveau A1 (Techniciens supérieurs) qui remplaceront sur le terrain les 420 agents de niveau A2 (Technicien BAC technique) actuellement en place dans les secteurs. Ces techniciens travailleront au niveau des cellules et des villages des secteurs. Ils devront faire l'objet d'une supervision réelle et régulièrement.
Description des tâches (chronologique)	Déployer 420 techniciens supérieurs (A1) Mettre en place un système de supervision réel.
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (1)

I.2. Compétences des vétérinaires et des paraprofessionnels vétérinaires

I.2.A. Compétences professionnelles des vétérinaires

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à exercer efficacement leurs fonctions vétérinaires et techniques, mesurée d'après les qualifications des collaborateurs occupant des postes en sciences vétérinaires ou relevant de spécialités techniques.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les pratiques, connaissances et attitudes des vétérinaires sont d'un niveau variable qui permet généralement aux SV de conduire des activités cliniques et administratives élémentaires.
2.	Les pratiques, connaissances et attitudes des vétérinaires sont d'un niveau homogène qui permet généralement aux SV de conduire des activités cliniques et administratives précises et adaptées.
3.	Les pratiques, connaissances et attitudes des vétérinaires permettent généralement aux SV de conduire toutes les activités vétérinaires et techniques (épidémiologie, alerte précoce, santé publique, etc.).
4.	Les pratiques, connaissances et attitudes des vétérinaires leur permettent généralement d'entreprendre les activités spécialisées requises par les SV.
5.	Les pratiques, connaissances et attitudes des vétérinaires font l'objet d'une actualisation régulière, d'une harmonisation internationale ou d'une évaluation.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Regrouper les 2 facultés vétérinaires afin d'en avoir une totalement dédiée à l'enseignement vétérinaire. L'Université de Musanze devrait cependant pouvoir assurer certains enseignements supérieurs
Description des tâches (chronologique)	Mettre en œuvre les formations spécialisées et les expertises internationales
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 1 /						
I.2.A. Professional competencies of veterinarians						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			250	15		
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			500	3		
Office equipment set			1 000	3		
Other specific equipment						
Sub-total Material investments						
Non material expenditure						
Training						
<i>Initial training (nb of students / year)</i>			52 000			
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>		7,0	1 800			12 600
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			70			
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)		2,0	5 350			10 700
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure						23 300
Salaries / year						
Veterinarians			11 160			
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals			5 400			
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries						
Consumable resources / year						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			50			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,43			
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
Sub-total Consumable resources						
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD					23 300
Total in	Franc rwanda's					13 677 100

GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (2)

I.2. Compétences des vétérinaires et des paraprofessionnels vétérinaires

I.2.B. Compétences des paraprofessionnels vétérinaires

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à exercer efficacement leurs fonctions vétérinaires et techniques, mesurée d'après les qualifications des collaborateurs occupant des postes en sciences vétérinaires ou relevant de spécialités techniques.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. La plupart des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> ne reçoit pas de formation officielle à l'entrée.	
2. La formation des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> est d'un niveau très variable et permet d'acquérir des compétences limitées en santé animale.	
3. La formation des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> est d'un niveau uniforme et permet d'acquérir des compétences de base en santé animale.	
4. La formation des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> est d'un niveau uniforme et permet d'acquérir certaines compétences spécialisées en santé animale (inspection des viandes par exemple).	
5. La formation des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> est d'un niveau uniforme et fait l'objet d'une évaluation et/ou d'une mise à jour régulière(s).	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Permettre aux 12 écoles du Ministère de l'éducation nationale de passer du niveau de formation A2 au niveau A1 (25 000 dollars par école).
Description des tâches (chronologique)	Mise en place des financements nécessaires à l'évolution du niveau de l'enseignement des 12 écoles. (Passage du niveau A2 au niveau A1).
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 2 /						
I.2.B. Competencies of veterinary para-professionals						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			250	15		
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			500	3		
Office equipment set			1 000	3		
Other specific equipment						
Sub-total Material investments						
Non material expenditure						
Training						
<i>Initial training (nb of students / year)</i>			9 000			
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			1 800			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			70			
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special funds (/ 5 years) for ...		12	25 000			300 000
Sub-total non material expenditure						300 000
Salaries / year						
Veterinarians			11 160			
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals			5 400			
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries						
Consumable resources / year						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			50			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,43			
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
Sub-total Consumable resources						
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD					300 000
Total in	Franc rwanda's					176 100 000

GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (3)

I.3. Formation continue

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à maintenir et à améliorer les compétences de leur personnel en termes d'information et de connaissances, mesurée d'après l'application d'un plan de formation adapté.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV n'ont pas d'accès à la formation vétérinaire, professionnelle ou technique continue.
2.	Les SV ont accès à la formation continue (programmes internes et/ou externes) d'une manière sporadique, mais sans prise en compte des besoins ni des nouvelles informations ou connaissances.
3.	Les SV ont accès à des plans de formation continue révisés chaque année, et actualisés si nécessaire, mais ceux-ci ne sont appliqués qu'à certaines catégories du personnel concerné.
4.	Les SV ont accès à des plans de formation continue révisés chaque année, et actualisés si nécessaire. Ceux-ci sont appliqués à toutes les catégories de personnel concerné.
5.	Les SV ont des plans de formation continue actualisés et appliqués à tout le personnel concerné dont l'efficacité est soumise périodiquement à une évaluation.
3. Description de l'activité	
Stratégie	
Description des tâches (chronologique)	Se reporter aux différentes fiches verticales.
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Le budget pour cette Compétence critique est présentée pour chaque pilier

GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (4)

I.4. Indépendance technique

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à conduire leur mission en restant autonomes et à l'écart des pressions commerciales, financières, hiérarchiques et politiques susceptibles d'influer sur les décisions techniques, dans un sens contraire aux dispositions des textes de l'OIE (et de l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les décisions techniques prises par les SV ne sont généralement pas étayées par des considérations scientifiques.
2.	Les décisions techniques tiennent compte des données scientifiques, mais sont régulièrement modifiées pour suivre des considérations non scientifiques.
3.	Les décisions techniques reposent sur des données scientifiques, mais sont sujettes à des révisions et des adaptations éventuelles dictées par des considérations non scientifiques.
4.	Les décisions techniques reposent uniquement sur des données scientifiques, et ne sont pas modifiées pour répondre à des considérations non scientifiques.
5.	Les décisions techniques sont prises et mises en œuvre en totale conformité avec les obligations du pays vis-à-vis de l'OIE (et avec les obligations relevant de l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).
3. Description de l'activité	
Stratégie	Une unité d'analyse de risqué doit être mise en place au niveau central avec un vétérinaire responsable de la collecte des informations et de l'analyse des données
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Le budget pour cette Compétence critique est présenté avec la fiche II.3 (Analyse de risque)

GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (5)

I.5. Stabilité des structures et durabilité des politiques

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité de la structure et/ou de la direction des SV à appliquer et gérer des politiques à long terme.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les modifications substantielles de l'organisation et de la structure et/ou de la direction de la partie publique des SV sont fréquentes (tous les ans par exemple), d'où l'absence de durabilité des politiques.	
2. L'organisation et la structure et/ou la direction de la partie publique des SV subissent des modifications importantes à chaque changement politique, d'où des effets négatifs sur la durabilité des politiques.	
3. L'organisation et la structure et/ou la direction de la partie publique des SV subissent rarement des modifications, mais cette stabilité n'a pas d'effets positifs sur la durabilité des politiques.	
4. L'organisation et la structure et/ou la direction de la partie publique des SV subissent certaines modifications après un changement politique, mais celles-ci n'ont guère d'impact négatif sur la durabilité des politiques.	
5. L'organisation et la structure et/ou la direction de la partie publique des SV restent généralement stables ; elles ne sont modifiées qu'au terme d'une procédure d'évaluation, avec un impact positif sur la durabilité des politiques.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Renforcer le niveau 5.
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (6)

I.6. Capacité de coordination des Services vétérinaires

I.6.A. Coordination interne (chaîne de commandement)

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<p><i>Capacité des SV à coordonner ses ressources et activités (secteurs public et privé) par une chaîne de commandement clairement définie du niveau central (Chef des Services vétérinaires) jusqu'au niveau du terrain, afin de mettre en œuvre toutes les activités nationales ayant rapport avec les Codes de l'OIE (programmes de surveillance épidémiologique, programmes de contrôle et d'éradication des maladies, programmes de sécurité sanitaire des aliments et programmes de détection précoce et de réponse rapide aux situations d'urgence, etc.).</i></p>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Il n'existe pas de coordination interne formelle et la chaîne de commandement n'est pas clairement établie.	
2. Il existe des mécanismes de coordination en interne pour la conduite de certaines activités, mais la chaîne de commandement n'est pas clairement établie.	
3. Il existe des mécanismes de coordination en interne et la chaîne de commandement pour la conduite de certaines activités est clairement établie.	
4. Il existe des mécanismes de coordination en interne et la chaîne de commandement pour la conduite de la plupart des activités au niveau national est clairement établie.	
5. Il existe des mécanismes de coordination en interne et une chaîne de commandement claire pour l'exécution de toutes les activités ; ces mécanismes sont périodiquement réexaminés et/ou audités et actualisés.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	<p>Afin d'améliorer la coordination au sein des Services vétérinaires (du niveau central au niveau du terrain), des ressources humaines supplémentaires doivent être recrutées et des réunions mensuelles organisées. Considérant que le temps de travail des vétérinaires de district (30) et de province(4) est réparti en 50% SA ; 30% SP et 20% en administration vétérinaire, le nombre de vétérinaires temps plein pour la coordination dans les services déconcentrés est de 7. A cela s'ajoute un ETP vétérinaire en administration centrale.</p> <p>Considérant que le temps de travail des techniciens est réparti en 50% SA, 40% SPV; 10% administration, le nombre des techniciens équivalent temps plein est de 27 au niveau des districts ; 60 pour le laboratoire ; 12 au niveau des postes frontière ; et 180 pour l'inspection vétérinaire.</p> <p>On peut considérer que le personnel temps plein employé dans le secteur de la coordination est de 4 et qu'il restera stable.</p>
Description des tâches (chronologique)	<p>Description des procédures dans les différents secteurs d'activité, en particulier dans ceux de la SA et du médicament vétérinaire.</p> <p>Réunions de coordination mensuelles pour l'ensemble du personnel. Ces réunions s'attacheront notamment à décrire les procédures liées aux différentes activités, notamment en ce qui concerne la santé animale et les produits vétérinaires.</p> <p>Formation spécialisée à l'étranger d'un vétérinaire sur l'évaluation de l'impact des maladies animales.</p>
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 6 /I-6.A. Coordination capability of the Veterinary Services: Internal coordination (chain of command)						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)	300	300				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>	200	200	25	1	5 000	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>	100	100	250	15	1 667	16 667
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>		1	30 000	5	6 000	
Telecommunication equipment set		1	500	3	167	
Office equipment set		1	1 000	3	333	
Other specific equipment						
Sub-total Material investments					13 167	16 667
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>		6,0	1 800			10 800
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			70			
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure						10 800
Salaries / year						
Veterinarians		8,0	11 160		89 280	
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals	27,0	27,0	5 400		145 800	
Support staff	4,0	4,0	4 700		18 800	
Sub-total Salaries					253 880	
Consumable resources / year						
Administration			20%		50 776	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>		100	50		5 000	
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>		100	25		2 500	
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>		20 000	0,43		8 640	
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>		12	300		3 600	
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
Sub-total Consumable resources					70 516	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				337 563	27 467
Total in	Franc rwanda's				198 149 285	16 122 933

GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (7)

I.6. Capacité de coordination des Services vétérinaires

I.6.B. Coordination externe

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<p>Capacité des SV à coordonner ses ressources et activités (secteurs public et privé) à tous les niveaux avec d'autres autorités compétentes s'il y a lieu, afin d'exécuter toutes les activités nationales relevant des Codes de l'OIE (par exemple, programmes de contrôle et d'éradication des maladies, programmes de surveillance épidémiologique, programmes de sécurité sanitaire des aliments et programmes de détection précoce et de réponse rapide aux situations d'urgence).</p> <p>Parmi les autres autorités concernées figurent, entre autres, les autres ministères ou autorités compétentes, les agences nationales et les institutions décentralisées.</p>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Il n'existe pas de coordination externe.
2.	Il existe des mécanismes informels de coordination externe pour la conduite de certaines activités, mais les procédures ne sont pas claires et/ou cette coordination externe est irrégulière.
3.	Il existe des mécanismes formels de coordination externe assortis de procédures ou accords clairement établis pour certaines activités et/ou certains secteurs.
4.	Il existe des mécanismes formels de coordination externe assortis de procédures ou accords clairement établis au niveau national pour conduire la plupart des activités, qui sont appliqués uniformément sur l'ensemble du territoire national.
5.	Il existe des mécanismes de coordination externe au niveau national qui sont régulièrement réexaminés et mis à jour.
3. Description de l'activité	
Stratégie	La Coordination devrait être améliorée avec le Service des douanes et le Ministère de la Santé
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

I.7. Ressources physiques

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Accès des SV à des ressources physiques adéquates, c'est-à-dire bâtiments, transport, télécommunications, chaîne du froid et autre matériel nécessaire (informatique, etc.).</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV ne possèdent aucune ressource physique ou disposent de ressources inadaptées à presque tous les niveaux ; la maintenance des infrastructures disponibles est médiocre ou inexistante.
2.	Les SV possèdent des ressources physiques adaptées au niveau national (central) et à certains niveaux régionaux ; l'entretien de ces ressources, ainsi que le remplacement des éléments obsolètes, n'est qu'occasionnel.
3.	Les SV possèdent des ressources physiques adaptées aux niveaux national et régional, et à certains niveaux locaux ; l'entretien de ces ressources, ainsi que le remplacement des éléments obsolètes, n'est qu'occasionnel.
4.	Les SV possèdent des ressources physiques adaptées à tous les niveaux ; celles-ci sont régulièrement entretenues.
5.	Les SV possèdent des ressources physiques adaptées à tous les niveaux (national, régional et local) ; celles-ci sont régulièrement entretenues et actualisées à mesure qu'apparaissent des matériels plus évolués et plus sophistiqués.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Progrès à faire à tous les niveaux.
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

I.8. Financement du fonctionnement

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à accéder à des ressources financières pour assurer la continuité de leur fonctionnement, indépendamment des pressions politiques.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Le financement des SV n'est ni stable ni clairement défini, mais dépend de ressources attribuées ponctuellement.	
2. Le financement des SV est régulier et clairement défini, mais est inadapté aux opérations élémentaires requises (épidémiosurveillance, alerte précoce et réponse rapide, santé publique vétérinaire).	
3. Le financement des SV est régulier et clairement défini. Il est adapté aux opérations élémentaires, mais il n'existe aucune prévision de financement pour l'élargissement des opérations ou la réalisation d'opérations nouvelles.	
4. Le financement des opérations nouvelles ou élargies se fait sur une base <i>ad hoc</i> , mais pas toujours en s'appuyant sur une <i>analyse de risque</i> et/ou sur une analyse coût / bénéfice.	
5. Le financement de tous les volets d'activité des SV est adéquat. Tous les financements sont octroyés dans la transparence et permettent une indépendance technique totale, sur la base d'une <i>analyse de risque</i> et/ou d'une analyse coût / bénéfice.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Renforcer le niveau 4
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

I.9. Financement des situations d'urgence

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à accéder à des sources de financement spéciales pour faire face aux urgences ou aux problèmes émergents, mesurée d'après la facilité de mobilisation des fonds réservés aux cas d'urgence et aux indemnisations (indemnisation des producteurs en situation d'urgence).</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Le financement des situations d'urgence et des indemnisations n'est pas organisé et rien ne prévoit l'accès à des fonds réservés aux cas d'urgence.
2.	Le financement des situations d'urgence et des indemnisations est prévu mais avec des ressources limitées, insuffisantes pour les urgences prévisibles (notamment celles associées à des <i>maladies émergentes</i>).
3.	Le financement des situations d'urgence et des indemnisations est prévu mais avec des fonds limités ; des ressources supplémentaires peuvent être approuvées pour les cas d'urgence, mais cette décision est de nature politique.
4.	Le financement des situations d'urgence et des indemnisations est prévu avec des ressources adaptées, mais, en cas d'urgence, l'utilisation de ces fonds doit être approuvée par une procédure non politique, au cas par cas.
5.	Le financement des situations d'urgence et des indemnisations est prévu avec des ressources adaptées dont les règles d'utilisation sont consignées dans les dossiers et ont été décidées avec les acteurs concernés.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Consolider le niveau 4. Mettre au point des procédures permettant d'utiliser ces fonds sur d'autres cibles que la FA.
Description des tâches (chronologique)	Mise en place de procédures permettant d'utiliser ce financement sur d'autres cibles que la FA
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

I.10. Financement des investissements

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à accéder au financement pour les investissements nécessaires ou supplémentaires (matériels et immatériels) débouchant sur une amélioration durable de leur structure opérationnelle.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Il n'existe aucune capacité pour établir, maintenir ou améliorer la structure opérationnelle des SV.	
2. Les SV formulent des propositions ou lèvent des fonds d'une manière occasionnelle pour établir, maintenir ou améliorer leur structure opérationnelle, mais le financement est généralement assuré par des fonds spéciaux.	
3. Les SV veillent régulièrement à financer la maintenance et l'amélioration de leur structure opérationnelle par des fonds émanant du budget national ou d'autres sources, mais ces fonds sont attribués avec des contraintes d'utilisation.	
4. Les SV assurent régulièrement le financement adéquat de la maintenance et de l'amélioration nécessaires à leur structure opérationnelle.	
5. Les SV assurent automatiquement le financement des améliorations nécessaires de leur structure opérationnelle, le cas échéant avec la participation des acteurs concernés.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Consolider le niveau 3
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (8)

I.11. Gestion des ressources et des opérations

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à documenter et gérer leurs ressources et leurs opérations de manière à pouvoir analyser, planifier et améliorer leur efficacité et leur efficience.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV ont certaines données ou procédures écrites, mais ces dernières ne permettent pas une gestion adéquate de leurs ressources et opérations.
2.	Les SV utilisent régulièrement des données et/ou des procédures écrites pour la gestion des ressources et de certaines activités, mais ces dernières ne permettent pas une gestion, une analyse, un contrôle et une planification adéquats.
3.	Les SV ont des systèmes complets de données, de documentation et de gestion, et utilisent ces enregistrements et procédures écrites régulièrement pour la gestion de leurs ressources et opérations, permettant ainsi d'en contrôler l'efficacité et d'en effectuer l'analyse ainsi que la planification.
4.	Les SV disposent des compétences adéquates en gestion managériale, incluant la capacité d'analyser et d'améliorer leur efficacité et leur efficience.
5.	Les SV ont des systèmes de gestion managériale parfaitement efficaces, qui sont régulièrement audités et permettent une amélioration proactive permanente de l'efficacité et de l'efficience.
3. Description de l'activité	
Stratégie	
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucun budget spécifique pour cette Compétence critique

LABORATOIRES (1)

II.1. Diagnostics établis par les laboratoires vétérinaires

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV d'identifier et d'enregistrer les agents pathogènes susceptibles d'être préjudiciables aux animaux et aux produits qui en sont dérivés, notamment les agents ayant un impact sur la santé publique.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Le diagnostic des maladies repose presque toujours sur les examens cliniques, les capacités de diagnostic biologique étant généralement inexistantes.
2.	Pour les principales zoonoses et les maladies d'importance économique nationale, les SV ont accès aux services d'un <i>laboratoire</i> afin d'obtenir un diagnostic correct.
3.	Pour les autres zoonoses et les maladies présentes dans le pays, les SV ont accès aux services d'un <i>laboratoire</i> afin d'obtenir un diagnostic correct.
4.	Pour les maladies d'importance zoonotique ou économique absentes du pays, mais présentes dans la région et/ou susceptibles de pénétrer dans le pays, les SV ont accès aux services d'un <i>laboratoire</i> afin d'obtenir un diagnostic correct.
5.	Pour les maladies nouvelles et <i>émergentes</i> dans la région ou dans le monde, les SV ont accès à un réseau de laboratoires de référence nationaux ou internationaux (un Laboratoire de référence de l'OIE par exemple) afin d'obtenir un diagnostic correct.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Le réseau de laboratoire (composé du laboratoire central et de 4 laboratoires provinciaux) doit avoir les ressources humaines, financières et physiques suffisantes pour mettre en place les activités prévues pour le commerce, la santé animale et la santé publique vétérinaire Une attention particulière devrait être portée à l'amélioration des capacités du laboratoire central en ce qui concerne la virologie et l'hygiène alimentaire. Un autre laboratoire spécialisé dans l'analyse de résidus devrait également être construit.
Description des tâches (chronologique)	Recrutement du personnel, notamment le Chef du Laboratoire Central 6 mois de spécialisation pour 3 vétérinaires en chimie, virologie et hygiène alimentaire Formation continue pour 12 para-professionnels vétérinaires et 5 vétérinaires (2 jours en années 2 et 4) Entretien et rénovation des locaux Expertise internationale pour mettre en place un laboratoire de chimie et hygiène alimentaire (3x2 semaines pour identifier l'équipement nécessaire en hygiène alimentaire ; pour former le personnel la première année et pour assurer le suivi de la mise en place du laboratoire en années 2 et 4)
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

VETERINARY LABORATORIES - 1 /						
CC: II.1. Veterinary laboratory diagnosis						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)	1 000	1 000				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>	800	800	25	1	20 000	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>	200	200	250	15	3 333	33 333
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>	1	4	30 000	5	24 000	
Telecommunication equipment set		6	500	3	1 000	
Office equipment set		6	1 000	3	2 000	
Other specific equipment						
<i>Equipment for chemical diagnosis</i>		1	105 450	10	10 545	52 725
<i>Equipment for food safety laboratory</i>		1	52 450	10	5 245	26 225
Sub-total Material investments					66 123	112 283
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>	18,0	18,0	1 800			32 400
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		14,0	70		980	
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)		6,0	5 350			32 100
Equipment of serology lab		1	58 600			58 600
Sub-total non material expenditure					980	123 100
Salaries / year						
Veterinarians	4,0	5,0	11 160		55 800	
Other university degree	2,0	3,0	11 160		33 480	
Veterinary para-professionals	9,0	12,0	5 400		64 800	
Support staff	2,0	3,0	4 700		14 100	
Sub-total Salaries					168 180	
Consumable resources / year						
Administration			20%		33 636	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>		72	50		3 600	
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>	20 000	80 000	0,43		34 560	
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>		1	199 750		199 750	
Sub-total Consumable resources					271 546	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				506 829	235 383
Total in	Franc rwanda's				297 508 819	138 170 017

LABORATOIRES (2) - II.2. Assurance de la qualité des laboratoires

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<p><i>Qualité des prestations de laboratoires (qui pratiquent des épreuves de diagnostic, des analyses à des fins de recherche de résidus chimiques, de résidus d'antimicrobiens ou de toxines, ou des tests d'efficacité biologique par exemple), mesurée d'après l'application de systèmes d'assurance de la qualité formels et la participation à des programmes corrects de contrôle des compétences.</i></p>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Aucun laboratoire utilisé par le secteur public des SV n'applique de système formel d'assurance de la qualité.	
2. Certains laboratoires utilisés par le secteur public des SV appliquent un système formel d'assurance de la qualité.	
3. Tous les laboratoires utilisés par le secteur public des SV appliquent un système formel d'assurance de la qualité.	
4. Tous les laboratoires utilisés par le secteur public des SV et la plupart ou la totalité des laboratoires privés appliquent un système formel d'assurance de la qualité.	
5. Tous les laboratoires utilisés par le secteur public des SV ainsi que la plupart ou la totalité des laboratoires privés appliquent un programme formel d'assurance de la qualité répondant aux lignes directrices de l'OIE, à la norme ISO 17025 ou à une directive équivalente d'assurance de la qualité.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Pour améliorer l'assurance qualité, il faut investir dans la formation et prévoir la présence d'un expert international.
Description des tâches (chronologique)	Formation de 4 vétérinaires pendant 1 an à l'étranger (années 1 à 4). Expertise internationale (2 semaines en années 2 à 5)
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

VETERINARY LABORATORIES - 2 / CC: II.2. Laboratory quality assurance						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			250	15		
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			500	3		
Office equipment set			1 000	3		
Other specific equipment						
Sub-total Material investments						
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>		48,0	1 800			86 400
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			70			
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)		4,0	5 350			21 400
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure						107 800
Salaries / year						
Veterinarians			11 160			
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals			5 400			
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries						
Consumable resources / year						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			50			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,43			
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
Sub-total Consumable resources						
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD					107 800
Total in	Franc rwanda's					63 278 600

GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (9)

II.3. Analyse de risque

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de fonder leurs décisions en matière de gestion des risques sur une appréciation scientifique de ces risques.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les décisions prises en matière de gestion des risques ne sont généralement pas fondées sur une appréciation scientifique de ces risques.	
2. Les SV compilent et gèrent les données, mais n'ont pas la capacité nécessaire pour apprécier systématiquement les risques. Certaines décisions prises en matière de gestion des risques sont fondées sur une appréciation scientifique des risques.	
3. Les SV sont capables de compiler et de gérer systématiquement les données importantes et de procéder à des appréciations de risque. Les principes et les preuves scientifiques, y compris les appréciations de risque, étayent généralement les décisions en matière de gestion des risques.	
4. Les SV conduisent systématiquement des appréciations de risque conformément aux normes applicables de l'OIE, et fondent leurs décisions en matière de gestion des risques sur les résultats de ces appréciations.	
5. Les SV suivent une démarche systématique pour fonder leurs décisions sanitaires sur les <i>analyses de risque</i> et communiquer leurs procédures et résultats au niveau international. Ils respectent toutes leurs obligations vis-à-vis de l'OIE (ainsi que les obligations relevant de l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Une unité d'évaluation des risques doit être créée au niveau central avec un vétérinaire chargé de la collecte et de l'analyse des données et de la communication.
Description des tâches (chronologique)	Formation à l'étranger en gestion de données et analyse de risques Création de l'unité d'évaluation des risques Récoltes et analyses des données. Communication
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 9 /						
II-3. Risk analysis						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
Existing building to be maintained (m2)			25	1		
Existing building to be renovated (m2)			250	15		
Building to be built (m2)			500	25		
Transport						
Number of motorbikes			3 000	3		
Number of cars			15 000	7		
Number of 4x4 vehicles			30 000	5		
Telecommunication equipment set		1	500	3	167	
Office equipment set		1	1 000	3	333	
Other specific equipment						
Sub-total Material investments					500	
Non material expenditure						
Training						
Specialised training (man-months / 5 years)		6,0	1 800			10 800
Continuing education (man-days / year)			70			
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure						10 800
Salaries / year						
Veterinarians		1,0	11 160		11 160	
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals			5 400			
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries					11 160	
Consumable resources / year						
Administration			20%		2 232	
Travel allowances						
staff within the country (man-days) / year			50			
drivers within the country (man-days) / year			25			
staff abroad (man-weeks) / year			2 400			
Transport fees						
Km or miles Motorbikes / year			0,18			
Km or miles cars / year			0,36			
Km or miles 4x4 vehicle / year			0,43			
km or miles / year						
km or miles / year						
Specific costs						
Targeted specific communication						
Consultation (number of 1 day meetings)						
Kits / reagents / vaccines						
Sub-total Consumable resources					2 232	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				13 892	10 800
Total in	Franc rwanda's				8 154 604	6 339 600

COMMERCE (1) - II.4. Quarantaine et sécurité aux frontières

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité et autorité permettant aux SV d'empêcher la pénétration et la propagation de maladies et autres dangers liés aux animaux et aux produits d'origine animale.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les SV ne sont en mesure d'appliquer aucune procédure de quarantaine ou de sécurité frontalière aux animaux ou aux produits d'origine animale, ni pour les pays limitrophes ni pour leurs partenaires commerciaux.	
2. Les SV sont en mesure d'établir et d'appliquer des procédures de quarantaine et de sécurité frontalière, mais celles-ci ne reposent généralement pas sur des normes internationales ni sur une <i>analyse de risque</i> .	
3. Les SV sont en mesure d'établir et d'appliquer des procédures de quarantaine et de sécurité frontalière reposant sur des normes internationales, mais ces procédures n'englobent pas systématiquement les activités illégales ¹ liées aux importations d'animaux et de produits d'origine animale.	
4. Les SV sont en mesure d'établir et d'appliquer systématiquement des procédures de quarantaine et de sécurité frontalière aux opérations légales comme aux activités illégales.	
5. Les SV collaborent avec les pays limitrophes et les partenaires commerciaux pour établir, appliquer et auditer des procédures de quarantaine et de sécurité frontalière qui portent systématiquement sur tous les risques identifiés.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Renforcer le contrôle à l'importation avec le renforcement des ressources matérielles et humaines.
Description des tâches (chronologique)	<p>Année 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Recrutement de 6 vétérinaires qui seront également responsables des districts Formation de 2 mois à l'étranger pour 3 vétérinaires, Première formation de 12 para-professionnels vétérinaires, Construction de 4 PIFs à Rusumo, cyanika, Gisenyi, Rusizi (160 m²) ; et rénovation de 2 PIFs à Gatuna et Kagitumba (80m²), Construction de 6 enclos de quarantaine, Achat de 2 nouvelles motocyclettes, Achat de 4 ensembles d'équipements de bureau <p>Année 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation des 3 autres vétérinaires pendant 2 mois à l'étranger, Information des importateurs (1000 \$ sont prévus), Expertise internationale de 2 semaines <p>Année 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Deuxième formation des 12 para-professionnels vétérinaires, Expertise nationale <p>Année 4 : Deuxième expertise nationale,</p> <p>Année 5 : Troisième formation des 12 para-professionnels vétérinaires,</p>
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

¹ On entend par « activité illégale » les tentatives visant à faire entrer dans un pays des animaux ou des produits d'origine animale par des voies autres que les points d'entrée légalement prévus, et/ou l'utilisation de certifications et/ou d'autres procédures non conformes aux exigences de ce pays.

TRADE - 1 / CC: II.4. Quarantine and border security						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)	80	240				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>	80	80	250	15	1 333	13 333
<i>Building to be built (m2)</i>		160	500	25	3 200	64 000
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>	4	6	3 000	3	6 000	
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set	2	6	500	3	1 000	
Office equipment set	2	6	1 000	3	2 000	
Other specific equipment						
<i>Cattle holding ground</i>		6	15 000	10	9 000	45 000
Sub-total Material investments					22 533	122 333
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>	24,0	36,0	1 800			64 800
<i>Continuing education (man-days / year)</i>	120,0	180,0	70		12 600	
National expertise (days/5 years)		10,0	200			2 000
International expertise (weeks/5 years)		2,0	5 350			10 700
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure					12 600	77 500
Salaries / year						
Veterinarians		6,0	11 160		66 960	
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals	12,0	12,0	5 400		64 800	
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries					131 760	
Consumable resources / year						
Administration			20%		26 352	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>	144	144	50		7 200	
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>		3	2 400		7 200	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>	32 000	48 000	0,18		8 640	
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,43			
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>		1	1 000		1 000	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
Sub-total Consumable resources					50 392	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				217 285	199 833
Total in	<small>Franc rwandais</small>				127 546 491	117 302 167

SANTÉ ANIMALE (1) - II.5. Épidémiosurveillance

II.5.A. Épidémiosurveillance passive

1. Objectif spécifique (compétence critique)

Capacité et autorité permettant aux SV de définir, vérifier et communiquer le statut sanitaire des populations animales relevant de leur domaine de compétence.

2. Résultat (stade d'avancement escompté)

1. Les SV n'ont aucun programme de surveillance passive.
2. Les SV appliquent une surveillance passive pour différentes maladies importantes et sont capables de produire des rapports nationaux sur certaines maladies.
3. Les SV, en conformité avec les normes de l'OIE, appliquent un programme de surveillance passive pour certaines maladies importantes au niveau national, en utilisant des réseaux adaptés sur le terrain. Dans ce cadre, les cas suspects font l'objet de prélèvements qui sont adressés à des laboratoires chargés d'établir le diagnostic et les résultats obtenus s'avèrent corrects. Les SV ont mis en place un système national de déclaration des maladies.
4. Les SV conduisent une surveillance passive et déclarent au niveau national la plupart des maladies importantes en conformité avec les normes de l'OIE. Des réseaux adaptés existent sur le terrain pour le recueil des prélèvements. Les cas suspects font l'objet d'un diagnostic de laboratoire et les résultats obtenus s'avèrent corrects. Les acteurs concernés connaissent et respectent leur obligation de déclarer aux SV toute suspicion ou apparition d'une maladie à déclaration obligatoire.
5. Les SV informent régulièrement les acteurs concernés et, s'il y a lieu, la communauté internationale des conclusions tirées des programmes de surveillance passive.

3. Description de l'activité

Stratégie	Un système de surveillance passive devrait être mis en place pour les maladies émergentes (IAHP, FVR, PPR) et pour les maladies ayant un impact sur la santé publique (brucellose, tuberculose et rage). Les programmes de surveillance passive devraient être conduits par un nombre suffisant de vétérinaires de terrain qualifiés et impliqués dans les visites d'élevage.
Description des tâches (chronologique)	<p>Année 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Recrutement du vétérinaire du niveau central chargé de l'épidémiologie et équipement de son bureau Formation d'une journée pour 450 personnes Rénovation des bâtiments au niveau provincial (4x40m²) et de district (30x20m²) Maintenance d'une partie des 6000 m² de bâtiments Achat de 5 véhicules 4x4 et de 30 motocyclettes de 100 à 150 cc <p>Année 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation de vétérinaires à l'étranger Maintenance d'une partie des bâtiments (année 2) <p>Année 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenance d'une partie des bâtiments Formation continue d'une journée pour les 450 personnes <p>Années 4 et 5 : Maintenance d'une partie des bâtiments</p>
Indicateurs objectivement vérifiables	Nombre d'échantillons envoyés au laboratoire ; Nombre de demandes des bénéficiaires et leur degré de satisfaction

4. Lien possible avec des compétences transversales

Formation continue (I.3)	Formation continue (450 hommes-jours en année 1 et 3) sur les programmes de santé animale
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Communication radio annonçant les lancements des campagnes de vaccination
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

ANIMAL HEALTH - 1 / CC: II.5.A. Passive epidemiological surveillance						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)	6 760	6 760				
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>	6 000	6 000	25	1	150 000	
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>	760	760	250	15	12 667	126 667
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>	-	30	3 000	3	30 000	
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>	2	7	30 000	5	42 000	
Telecommunication equipment set	34	35	500	3	5 833	
Office equipment set	34	35	1 000	3	11 667	
Other specific equipment						
<i>GPS, digital pens etc.</i>		6	5 000	5	6 000	
Sub-total Material investments					258 167	126 667
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>		6,0	1 800			10 800
<i>Continuing education (man-days / year)</i>	700,0	900,0	70		63 000	
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure					63 000	10 800
Salaries / year						
Veterinarians	3,0	14,0	11 160		156 240	
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals	208,0	208,0	5 400		1 123 200	
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries					1 279 440	
Consumable resources / year						
Administration			20%		255 888	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>		576	50		28 800	
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>		576	25		14 400	
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>		240 000	0,18		43 200	
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>	40 000	140 000	0,43		60 480	
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>		4	200		800	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
Sub-total Consumable resources					403 568	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				2 004 175	137 467
Total in	Franc rwandais				1 176 450 529	80 692 933

SANTÉ ANIMALE (2) - II.5. Épidémiosurveillance

II.5.B. Épidémiosurveillance active

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité et autorité permettant aux SV de définir, vérifier et communiquer le statut sanitaire des populations animales relevant de leur domaine de compétence.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV n'ont aucun programme de surveillance active.
2.	Les SV conduisent une surveillance active pour certaines maladies ayant un impact économique et zoonotique, mais ne l'appliquent qu'à une partie des populations sensibles et/ou ne l'actualisent pas régulièrement.
3.	Les SV conduisent une surveillance active pour certaines maladies importantes conformément à des principes scientifiques et aux normes de l'OIE et l'appliquent à toutes les populations sensibles, mais ne l'actualisent pas régulièrement.
4.	Les SV conduisent une surveillance active conformément à des principes scientifiques et aux normes de l'OIE pour certaines maladies importantes, l'appliquent à toutes les populations sensibles, l'actualisent régulièrement et en rapportent systématiquement les résultats.
5.	Les SV conduisent une surveillance active pour la plupart ou pour toutes les maladies importantes et l'appliquent à toutes les populations sensibles. Les programmes de surveillance sont évalués et répondent aux obligations des pays vis-à-vis de l'OIE.
3. Description de l'activité	
Stratégie	A l'heure actuelle ces services pratiquent une épidémiosurveillance active sur la brucellose, la PPCB, la fièvre aphteuse, l'influenza aviaire, la dermatose nodulaire, la maladie de Newcastle et la peste porcine africaine. Dans le futur, ce programme sera étendu à la fièvre de la vallée du Rift et la peste des petits ruminants. La fiche financière prend en compte le cout total pour réaliser les 106 000 analyses du nouveau programme qui s'élève à 140 000 \$
Description des tâches (chronologique)	Année 1 : <ul style="list-style-type: none"> • Extension du programme d'épidémiosurveillance comme défini dans la stratégie • Formation continue pour 450 personnes 2 jours par an. Années 2-5: <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation du programme d'épidémiosurveillance • Formation continue pour 450 personnes par an
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	2 jours de formation pour 450 personnes. Cette formation inclura tous les aspects en lien avec la détection précoce et la réponse rapide aux situations d'urgence.
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

De nombreux coûts (bureaux, matériels, transports, salaires etc) ont déjà été pris en compte dans la surveillance passive

Les analyses des prélèvements sont comptabilisées sur la fiche laboratoire

ANIMAL HEALTH - 2 / CC: II.5.B. Active epidemiological surveillance						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			250	15		
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			500	3		
Office equipment set			1 000	3		
Other specific equipment						
Sub-total Material investments						
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>	27,0		1 800			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>	660,0	900,0	70		63 000	
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure					63 000	
Salaries / year						
Veterinarians			11 160			
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals			5 400			
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries						
Consumable resources / year						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			50			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,43			
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<i>Diagnosis surveillance costs</i>		140 000	1		140 000	
Sub-total Consumable resources					140 000	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				203 000	
Total in	Franc rwanda's				119 161 000	

SANTÉ ANIMALE (3) - II.6. Détection précoce et réponse rapide aux situations d'urgence

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de détecter rapidement une situation d'urgence sanitaire (foyer important de maladie ou crise alimentaire par exemple) et d'y répondre dans les meilleurs délais.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV ne disposent d'aucun réseau sur le terrain ni d'aucune procédure établie pour identifier une situation d'urgence sanitaire, ou n'ont pas l'autorité nécessaire pour déclarer une situation d'urgence et prendre les mesures appropriées.
2.	Les SV disposent d'un réseau sur le terrain et d'une procédure établie pour déterminer s'il existe ou non une situation d'urgence sanitaire, mais n'ont ni l'appui légal ni l'appui financier nécessaires pour prendre les mesures appropriées.
3.	Les SV disposent du cadre législatif et du soutien financier nécessaires pour répondre rapidement aux urgences sanitaires, mais la réponse n'est pas coordonnée par une chaîne de commandement.
4.	Les SV ont établi une procédure pour déterminer en temps utile s'il existe ou non une urgence sanitaire. Ils disposent du cadre législatif et du soutien financier nécessaires pour répondre rapidement aux urgences sanitaires en s'appuyant sur une chaîne de commandement. Ils ont prévu des plans d'urgence nationaux pour certaines maladies exotiques.
5.	Les SV disposent de plans nationaux d'urgence pour toutes les maladies importantes. Ces plans qui reposent sur des actions concertées avec tous les acteurs concernés font appel à une chaîne de commandement bien établie.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Une loi récente prévoit les dispositions à prendre dans les situations d'urgence et le déblocage des fonds pour les réaliser (en particulier pour l'indemnisation des éleveurs). Il existe déjà des plans d'urgence pour de nombreuses maladies, mais il reste à en établir pour quelques unes. La chaîne de commandement doit être claire et opérationnelle.
Description des tâches (chronologique)	Année 1 : <ul style="list-style-type: none"> • Formation spécialisée à l'étranger d'1 mois pour chacun des 4 vétérinaires provinciaux. • Réviser des plans d'urgence existants et rédaction des plans d'urgence encore inexistantes par les 4 vétérinaires provinciaux et le vétérinaire du niveau central responsable de l'épidémiosurveillance Années 2-5 : Actualisation des plans d'urgence et formation continue du personnel les 4 années suivantes (cf. fiche II-5B)
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	Formation spécialisée à l'étranger d'1 mois pour chacun des 4 vétérinaires provinciaux.
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

ANIMAL HEALTH - 3 / CC: II.6. Early detection and emergency response						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			250	15		
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			500	3		
Office equipment set			1 000	3		
Other specific equipment						
Sub-total Material investments						
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>		4,0	1 800			7 200
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			70			
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure						7 200
Salaries / year						
Veterinarians			11 160			
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals			5 400			
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries						
Consumable resources / year						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			50			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,43			
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
Sub-total Consumable resources						
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD					7 200
Total in	Franc rwandais					4 226 400

SANTÉ ANIMALE (4)

II.7. Prévention, contrôle et éradication des maladies

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de mener activement des actions de prévention, de contrôle ou d'éradication des maladies de la liste de l'OIE et/ou de démontrer que le pays ou une de ses zones est indemne de maladies importantes.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV n'ont aucune autorité ou capacité pour prévenir, contrôler ou éradiquer les maladies animales.
2.	Les SV mettent en œuvre des programmes de prévention, de contrôle et d'éradication pour certaines maladies et/ou certains secteurs géographiques, mais n'en évaluent guère l'efficacité et l'application réelle ou ne les évaluent pas par une approche scientifique.
3.	Les SV mettent en œuvre des programmes de prévention, de contrôle et d'éradication pour certaines maladies et/ou certains secteurs géographiques et en évaluent l'efficacité et l'application réelle par une approche scientifique.
4.	Les SV mettent en œuvre des programmes de prévention, de contrôle et d'éradication pour toutes les maladies importantes, mais l'évaluation scientifique de leur efficacité et de leur application réelle porte sur certains programmes.
5.	Les SV mettent en œuvre des programmes de prévention, de contrôle et d'éradication pour toutes les maladies importantes et en évaluent l'efficacité et l'application réelle selon une approche scientifique conforme aux normes internationales de l'OIE qui s'appliquent.
3. Description de l'activité	
Stratégie	<p>Les services vétérinaires ont des programmes de contrôle qui concernent en particulier pour les bovins la vaccination contre la FA (350 000 têtes dans une zone géographique), la PPCB (450 000 têtes), le charbon symptomatique (250 000 têtes), la dermatose nodulaire (200 000 têtes), la rage (10000 têtes) et la maladie de Newcastle (2 000 000 têtes).</p> <p>A l'exception de la FA, tous ces programmes ont une couverture limitée (entre 20 et 30% des animaux) et devraient être élargis pour atteindre 80% du cheptel.</p> <p>S'agissant de la vaccination contre la FA, les services vétérinaires pensent être en mesure d'arrêter celle-ci dans les années à venir.</p> <p>Il faut mettre au point des programmes de contrôle et d'éradication supplémentaires contre la brucellose et la tuberculose bovines.</p>
Description des tâches (chronologique)	<p>Année 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du programme de vaccination indiqué dans la stratégie • Evaluation scientifique des programmes de vaccination jugés être les plus importants • Mettre au point un programme de contrôle et d'éradication, en particulier contre la brucellose et la tuberculose bovines. <p>Année 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation du programme de vaccination en fonction des résultats de l'évaluation scientifique des vaccinations menées l'année précédente. • Démarrage du programme de contrôle et d'éradication de la brucellose et de la tuberculose <p>Années 3-5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualiser le programme de vaccination en fonction des résultats de l'évaluation scientifique des vaccinations menée l'année précédente. • Poursuivre le programme de contrôle et d'éradication de la brucellose et de la tuberculose.
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

ANIMAL HEALTH - 4 / CC: II.7. Disease prevention, control and eradication						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			250	15		
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			500	3		
Office equipment set			1 000	3		
Other specific equipment						
Sub-total Material investments						
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			1 800			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			70			
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure						
Salaries / year						
Veterinarians			11 160			
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals			5 400			
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries						
Consumable resources / year						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			50			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,43			
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>		921 500	1		921 500	
Sub-total Consumable resources					921 500	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				921 500	
Total in	Franc rwandais				540 920 500	

SPV (1) - II.8. Sécurité sanitaire des aliments

II.8.A. Inspections *ante* et *post mortem* réalisées à l'abattoir et dans les ateliers associés (ateliers, par exemple, de désossage, de découpe ou d'équarrissage)

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<p><i>Autorité et capacité permettant aux SV d'organiser et de procéder à l'inspection des animaux destinés à l'abattage dans les abattoirs et établissements associés, prévoyant entre autres le contrôle de l'hygiène et de la salubrité des viandes et la collecte d'information sur les maladies et les zoonoses affectant les animaux de rente. Cette compétence prend également en compte la coordination avec d'autres autorités concernées lorsqu'il existe une responsabilité partagée pour ces fonctions.</i></p>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	L'inspection <i>ante</i> et <i>post mortem</i> et la collecte d'information sanitaire (ainsi que la coordination, si nécessaire) ne sont généralement pas réalisées en conformité avec les normes internationales.
2.	L'inspection <i>ante</i> et <i>post mortem</i> et la collecte d'information sanitaire (ainsi que la coordination, si nécessaire) sont réalisées en conformité avec les normes internationales uniquement dans les établissements dont les activités sont tournées vers l'exportation.
3.	L'inspection <i>ante</i> et <i>post mortem</i> et la collecte d'information sanitaire (ainsi que la coordination, si nécessaire) sont réalisées en conformité avec les normes internationales dans les établissements dont les activités sont tournées vers l'exportation et dans les principaux abattoirs se livrant à la production de viandes distribuées à travers des marchés d'envergure nationale.
4.	L'inspection <i>ante</i> et <i>post mortem</i> et la collecte d'information sanitaire (ainsi que la coordination, si nécessaire) sont réalisées en conformité avec les normes internationales dans les établissements dont les activités sont tournées vers l'exportation et dans tous les abattoirs se livrant à la production de viandes distribuées à travers des marchés d'envergure nationale ou locale.
5.	L'inspection <i>ante</i> et <i>post mortem</i> et la collecte d'information sanitaire (ainsi que la coordination, si nécessaire) sont réalisées en conformité avec les normes internationales dans tous les établissements (y compris les petites structures telles que tueries et abattoirs individuels à la ferme), et l'efficacité de ces opérations est périodiquement soumise à des audits.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Les inspections ante et post mortem devraient être actualisée afin d'assurer la sécurité sanitaire des produits pour les consommateurs, en particulier au niveau des abattoirs nationaux et provinciaux. La remise en état de l'équipement d'abattage (viande rouge) doit également être considérée comme une priorité qui sera atteinte en renforçant l'implication du secteur privé.
Description des tâches (chronologique)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de 6 mois à l'étranger pour un vétérinaire du niveau central, ainsi que 344 jours de formation chaque année pour les para-professionnels vétérinaire en inspection des viandes • Investissement dans le matériel d'inspection (bottes, couteaux, etc.)
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Produire et distribuer un outil présentant les procédures d'inspection des viandes (4000 USD)
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

VETERINARY PUBLIC HEALTH - 1 / CC: II.8. Food safety:						
A. Ante and post mortem inspection at abattoirs and associated premises						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			250	15		
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			500	3		
Office equipment set			1 000	3		
Other specific equipment						
Sub-total Material investments						
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>		6,0	1 800			10 800
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		344,0	70		24 080	
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure					24 080	10 800
Salaries / year						
Veterinarians	2,0	9,0	11 160		100 440	
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals	86,0	86,0	5 400		464 400	
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries					564 840	
Consumable resources / year						
Administration			20%		112 968	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>		120	50		6 000	
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>		120	25		3 000	
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,43			
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>		4	1 000		4 000	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<i>Meat inspection equipment</i>		15	500		7 500	
Sub-total Consumable resources					133 468	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				722 388	10 800
Total in	Franc rwanda's				424 041 756	6 339 600

SPV (2) - II.8. Sécurité sanitaire des aliments

II.8.B. Inspection de la collecte, de la transformation et de la distribution des produits d'origine animale

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<p><i>Autorité et capacité permettant aux SV d'organiser, de mettre en œuvre et de coordonner les mesures relatives à la salubrité des denrées alimentaires qui s'appliquent aux étapes de la collecte, de la transformation et de la distribution des produits d'origine animale, y compris les programmes de prévention de certaines zoonoses transmises par les aliments et les programmes généraux de sécurité sanitaire. Cette compétence prend également en compte la coordination avec d'autres autorités compétentes lorsqu'il existe une responsabilité partagée pour ces fonctions.</i></p>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	La mise en œuvre, la gestion et la coordination (si nécessaire) ne sont généralement pas opérées en conformité avec les normes internationales.
2.	La mise en œuvre, la gestion et la coordination (si nécessaire) sont généralement opérées en conformité avec les normes internationales uniquement en matière d'exportation.
3.	La mise en œuvre, la gestion et la coordination (si nécessaire) sont généralement opérées en conformité avec les normes internationales uniquement en matière d'exportation et de distribution de produits à travers des marchés d'envergure nationale.
4.	La mise en œuvre, la gestion et la coordination (si nécessaire) sont généralement opérées en conformité avec les normes internationales en matière d'exportation et de distribution de produits à travers des marchés d'envergure nationale ou locale.
5.	La mise en œuvre, la gestion et la coordination (si nécessaire) sont opérées en stricte conformité avec les normes internationales pour les produits qui sont destinés à tous les niveaux de la distribution (y compris les activités de transformation à la ferme ou de vente directe).
3. Description de l'activité	
Stratégie	Les Services Vétérinaires devraient pouvoir inspecter les principaux bâtiments en lien avec les priorités nationales (établissements de transformation, collecteur laitier, les fermes de poules pondeuses). Cela est possible grâce à un enregistrement adéquat de tous les établissements en lien avec des produits d'origine animale.
Description des tâches (chronologique)	Préparer des procédures, incluant la mise en place d'une base de données, en accord avec le cadre législatif, pour un enregistrement adéquat Recenser l'ensemble des établissements à inspecter. Former les 88 para-professionnels vétérinaires impliqués pendant 2 jours à deux reprises pendant les 5 ans, sur les procédures d'inspection pour chaque type d'établissement.
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Procédures d'enregistrement

VETERINARY PUBLIC HEALTH - 2 / CC: II.8. Food safety:						
B. Inspection of collection, processing						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			250	15		
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			500	3		
Office equipment set			1 000	3		
Other specific equipment						
Sub-total Material investments						
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			1 800			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		352,0	70		24 640	
National expertise (days/5 years)		10,0	200			2 000
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure					24 640	2 000
Salaries / year						
Veterinarians	1,0	1,0	11 160		11 160	
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals	88,0	88,0	5 400		475 200	
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries					486 360	
Consumable resources / year						
Administration			20%		97 272	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>		120	50		6 000	
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>		120	25		3 000	
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,43			
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>		4	1 000		4 000	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>		76	125		9 500	
Sub-total Consumable resources					119 772	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				630 772	2 000
Total in	Franc rwanda's				370 263 164	1 174 000

SPV (3) - II.9. Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de réglementer les médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire (autorisation, enregistrement, importation, production, étiquetage, distribution, vente et usage).</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les SV ne sont pas en mesure de réglementer les médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire.	
2. Les SV n'ont qu'une capacité limitée à exercer un contrôle administratif sur les médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire.	
3. Les SV exercent un contrôle administratif effectif et mettent en place des normes de qualité couvrant la plupart des aspects de la réglementation des médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire.	
4. Les SV exercent un contrôle réglementaire complet et effectif sur les médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire.	
5. En sus d'un contrôle réglementaire complet, les SV réalisent le suivi des effets adverses des médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire (pharmacovigilance) et procèdent à des actions correctives appropriées. L'efficacité des systèmes de contrôle est périodiquement soumis à des audits.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	L'ensemble des importateurs et des distributeurs devraient être enregistrés sur la base de la législation actuellement en vigueur
Description des tâches (chronologique)	Recensement des médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire disponibles et enregistrement de l'ensemble des professionnels impliqués dans leur distribution (de l'importation à la vente). Envoyer des échantillons de médicaments vétérinaires au laboratoire sénégalais afin de s'assurer de leur conformité. Formation de para-professionnels vétérinaires. Achat de kits d'équipements et d'accessoires pour les 400 para-professionnels vétérinaires.
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Communication pour 2000 USD.
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

VETERINARY PUBLIC HEALTH - 3 /						
CC: II.9. Veterinary medicines and biologicals						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			250	15		
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			500	3		
Office equipment set			1 000	3		
Other specific equipment						
Sub-total Material investments						
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			1 800			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		400,0	70		28 000	
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure					28 000	
Salaries / year						
Veterinarians			11 160			
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals		6,0	5 400		32 400	
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries					32 400	
Consumable resources / year						
Administration			20%		6 480	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			50			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,43			
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>		2	1 000		2 000	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<i>Stationary</i>		400	10		4 000	
Sub-total Consumable resources					12 480	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				72 880	
Total in	Franc rwandais				42 780 560	

SPV (4) - II.10. Recherche des résidus

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à appliquer des programmes de recherche des résidus de médicaments vétérinaires (antibiotiques et hormones entre autres), de produits chimiques, de pesticides, de substances radioactives, de métaux, etc.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Le pays n'a mis en place aucun programme de recherche des résidus pour les produits d'origine animale.	
2. Il existe des programmes de recherche des résidus mais ils s'appliquent uniquement à certains produits d'origine animale destinés à l'exportation.	
3. Il existe un programme complet de recherche des résidus qui s'appliquent à tous les produits d'origine animale destinés à l'exportation et à certains produits destinés à la consommation intérieure.	
4. Il existe un programme complet de recherche des résidus qui s'appliquent à tous les produits d'origine animale destinés à l'exportation et/ou à la consommation intérieure.	
5. Le programme de recherche des résidus est systématiquement couvert par un plan d'assurance de la qualité et fait l'objet d'une évaluation régulière.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Recrutement d'un vétérinaire au niveau central qui devra s'occuper du médicament vétérinaire et de la mise en place du plan de détection de résidus.
Description des tâches (chronologique)	Formation du vétérinaire en année 3 après la construction du laboratoire (commun avec celui d'analyses biologiques), pour acquérir les capacités nécessaires à monter les plans de contrôle des résidus. Formation continue des 34 vétérinaires de provinces et de districts 1 jour par an sur des sujets en rapport avec la recherche de résidus.
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

VETERINARY PUBLIC HEALTH - 4 / CC: II.10. Residue testing						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			250	15		
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			500	3		
Office equipment set			1 000	3		
Other specific equipment						
Sub-total Material investments						
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>		3,0	1 800			5 400
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		34,0	70		2 380	
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure					2 380	5 400
Salaries / year						
Veterinarians		1,0	11 160		11 160	
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals			5 400			
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries					11 160	
Consumable resources / year						
Administration			20%		2 232	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			50			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,43			
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
Sub-total Consumable resources					2 232	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				15 772	5 400
Total in	Franc rwanda's				9 258 164	3 169 800

GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (10)

II.11. Problèmes émergents

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV d'anticiper, afin d'y remédier correctement, les problèmes émergents probables relevant de leur champ de compétence et concernant le statut sanitaire du pays, la santé publique, l'environnement ou le commerce des animaux et des produits d'origine animale.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les SV n'ont pas établi de procédures pour anticiper les problèmes émergents probables.	
2. Les SV suivent et évaluent les développements nationaux et internationaux liés aux problèmes émergents.	
3. Les SV évaluent les risques, les coûts et/ou les opportunités liés aux problèmes émergents identifiés, notamment la préparation de plans d'alerte nationaux adaptés. Ils collaborent un peu en matière de problèmes émergents avec d'autres organismes (spécialisés en santé humaine, en faune sauvage ou en environnement) et avec les acteurs concernés.	
4. En coordination avec les acteurs concernés, les SV conduisent des actions de prévention ou de lutte en cas d'événement émergent exposant à un retentissement négatif, ou des actions bénéfiques en cas d'événement émergent exposant à un retentissement positif. Ils ont mis en place une collaboration officielle aboutie en matière de problèmes émergents avec d'autres organismes (spécialisés en santé humaine, en faune sauvage ou en environnement) et avec les acteurs concernés.	
5. Les SV coordonnent avec les pays limitrophes et les partenaires commerciaux les réponses aux problèmes émergents, notamment des audits sur la capacité des pays à détecter les événements émergents et à y répondre aux stades les plus précoces.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Il convient de travailler sur l'ensemble des problèmes émergents avec la mise au point de plans d'urgence. Un suivi très régulier des évolutions mondiales doit être effectué afin de pouvoir intervenir rapidement si le besoin s'en fait sentir.
Description des tâches (chronologique)	Suivi régulier des évolutions mondiales. Mise au point de plans d'urgence.
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (11)

II.12. Innovation technique

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à rester en phase avec les derniers progrès scientifiques et à se conformer aux normes de l'OIE (et aux textes de la Commission du Codex Alimentarius s'il y a lieu).</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les SV n'ont qu'un accès informel aux innovations techniques, par l'intermédiaire de contacts personnels ou de sources externes.	
2. Les SV gèrent une base d'informations sur les innovations techniques et les normes internationales, étant abonnés à des périodiques scientifiques et à des supports d'information électroniques.	
3. Les SV disposent d'un programme spécifique leur permettant de connaître rapidement les innovations techniques et les normes internationales qui s'appliquent.	
4. Les SV transposent les innovations techniques et les normes internationales dans certaines politiques et procédures, en concertation avec les acteurs concernés.	
5. Les SV mettent en œuvre systématiquement les innovations techniques et les normes internationales qui s'appliquent.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Mettre en place un programme spécifique, incluant la création d'une base d'informations sur les innovations techniques et l'abonnement à une ou deux revues spécialisées (prévue mais non chiffré).
Description des tâches (chronologique)	Mettre en place un programme spécifique. Créer une base d'informations sur les innovations techniques. Abonnement à une ou 2 revues spécialisées.
Indicateurs objectivement vérifiables	Existence d'un programme spécifique opérationnel. Existence d'une base d'informations Abonnements aux revues.
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

COMMERCE (2) - II.13. Identification et traçabilité

II.13.A. Identification animale et contrôle des mouvements

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<p><i>Autorité et capacité permettant aux SV, normalement en coordination avec les autres acteurs concernés, d'identifier les animaux placés sous leur responsabilité et de retracer leur histoire, leur localisation et leur répartition, dans le but de contrôler les maladies animales et de garantir la sécurité sanitaire des aliments et des échanges commerciaux ou de prendre en compte toute autre nécessité légale relevant de la responsabilité des SV et/ ou de l'OIE.</i></p>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV n'ont pas l'autorité ou la capacité leur permettant d'identifier les animaux ou de contrôler leurs mouvements.
2.	Les SV peuvent identifier certains animaux et contrôler certains mouvements, en utilisant des méthodes traditionnelles ou en menant des actions conçues et mises en œuvre pour résoudre un problème particulier (par exemple, la prévention des vols d'animaux).
3.	Les SV mettent en œuvre des procédures d'identification et de contrôle des mouvements portant sur des sous-populations animales spécifiques selon ce qui est exigé pour assurer le contrôle des maladies animales, en conformité avec les normes internationales qui s'appliquent.
4.	Les SV mettent en œuvre toutes les procédures importantes d'identification animale et de contrôle des mouvements, en conformité avec les normes internationales qui s'appliquent.
5.	Les SV conduisent régulièrement des audits sur l'efficacité de leurs systèmes d'identification et de contrôle des mouvements.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Une politique d'identification devrait être mise en place, en commençant par l'identification des 1.3 million de têtes de bétail élevées dans 440000 fermes. L'identification devrait être réalisée par l'utilisation de boucles auriculaires associée à la mise en place d'une base de données informatique
Description des tâches (chronologique)	<p>Année 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification de 300 000 têtes de bétail (400 appareils d'identification devraient être achetés ainsi que 600 000 boucles auriculaires pour chaque oreille) • Organisation de 2 sessions de formation pour les 30 vétérinaires de district (15 personnes à chaque session) sur la mise en place du système d'identification • Formation d'1 mois à l'étranger pour le responsable de l'identification afin qu'il apprenne à utiliser et à renseigner une base de données <p>Années 2-5 : Identification de 300 000 têtes de bétail</p>
Indicateurs objectivement vérifiables	Achats de boucles et de pinces Base de données
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	Archivage des informations d'identification et de l'abattage des animaux identifiés

TRADE - 2 / CC: II.13. Identification and traceability						
A. Animal identification and movement control						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			250	15		
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			500	3		
Office equipment set			1 000	3		
Other specific equipment						
Sub-total Material investments						
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			1 800			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		30,0	70		2 100	
National expertise (days/5 years)		4,0	200			800
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure					2 100	800
Salaries / year						
Veterinarians			11 160			
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals			5 400			
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries						
Consumable resources / year						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>		446	50		22 300	
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,43			
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>		1	1 000		1 000	
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<i>Ear tags</i>		600 000	1		600 000	
<i>Ear tags applicators</i>		400	17		6 800	
Sub-total Consumable resources					630 100	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				632 200	800
Total in	Franc rwanda's				371 101 400	469 600

COMMERCE (3) - II.13. Identification et traçabilité

II.13.B. Identification et traçabilité des produits d'origine animale

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV, normalement en coordination avec les acteurs concernés, d'identifier les produits d'origine animale et d'en assurer la traçabilité, dans le but de garantir la sécurité sanitaire des aliments et de préserver la santé animale ou de garantir la sécurité sanitaire des échanges commerciaux.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV n'ont pas l'autorité ou la capacité leur permettant d'identifier les produits d'origine animale ou d'en assurer la traçabilité.
2.	Les SV peuvent identifier une sélection de produits d'origine animale et en assurer la traçabilité pour traiter un problème particulier (produits originaires de fermes affectées par un foyer de maladie).
3.	Les SV mettent en œuvre des procédures d'identification et de traçabilité applicables à une sélection de produits d'origine animale dans le but de garantir la sécurité sanitaire des aliments, de préserver la santé animale et de garantir la sécurité sanitaire des échanges commerciaux, en conformité avec les normes internationales qui s'appliquent.
4.	Les SV mettent en œuvre des programmes nationaux leur permettant d'identifier tous les produits d'origine animale et d'en assurer la traçabilité, en conformité avec les normes internationales qui s'appliquent.
5.	Les SV soumettent régulièrement à des audits l'efficacité de leurs procédures d'identification et de traçabilité des produits d'origine animale.
3. Description de l'activité	
Stratégie	
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

SANTÉ ANIMALE (5) - II.14. Bien-être animal

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV d'appliquer les normes de l'OIE relatives au bien-être animal telles qu'elles sont publiées dans le Code terrestre.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les normes de l'OIE ne sont généralement pas appliquées.	
2. Certaines des normes de l'OIE sont mises en œuvre, principalement dans le secteur de l'exportation.	
3. Les normes de l'OIE dans leur ensemble sont mises en œuvre, principalement dans le secteur de l'exportation.	
4. Les normes de l'OIE dans leur ensemble sont appliquées dans le secteur de l'exportation et au niveau national.	
5. Les normes de l'OIE sont mises en pratique et cette mise en pratique est régulièrement soumise à une évaluation externe indépendante.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (12)

III.1. Communication

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à tenir les acteurs concernés informés de leurs actions et de leurs programmes, ainsi que des évolutions en matière de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments, d'une manière transparente, efficace et rapide.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les SV n'ont institué aucun mécanisme pour informer les acteurs concernés de leurs actions et de leurs programmes.	
2. Les SV suivent des mécanismes de communication informels.	
3. Les SV ont prévu un point de contact officiel chargé de la communication, mais ne diffusent pas toujours les informations les plus récentes au travers de celui-ci.	
4. Le point de contact chargé de la communication des SV fournit des informations actualisées sur les actions et les programmes, accessibles par l'Internet ou par d'autres canaux appropriés.	
5. Les SV ont un plan de communication bien élaboré et diffusent activement et systématiquement les informations dont ils disposent aux acteurs concernés.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Renforcer le site web déjà en place en ajoutant les informations et données en lien avec le statut sanitaire, y compris les résultats de laboratoire et la liste des médicaments vétérinaires disponibles (points de vente, etc.)
Description des tâches (chronologique)	Création de la base de données. Dissémination de l'information sur le site web de manière régulière.
Indicateurs objectivement vérifiables	Information dans la base de données. Consultation du site web.
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

GESTION DES SV (13) - III.2. Consultation des acteurs concernés

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à consulter efficacement les acteurs concernés à propos de leurs actions et de leurs programmes, ainsi qu'à propos des évolutions en matière de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les SV n'ont établi aucun mécanisme de consultation des acteurs concernés.	
2. Les SV utilisent des canaux informels pour consulter les acteurs concernés.	
3. Les SV ont établi un mécanisme officiel pour consulter les acteurs concernés.	
4. Les SV organisent régulièrement des ateliers et des réunions avec les acteurs concernés.	
5. Les SV consultent activement les acteurs concernés et sollicitent leurs observations à propos des activités et des programmes en cours ou proposés, des évolutions en matière de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments, des interventions à l'OIE (Commission du Codex Alimentarius et Comité SPS de l'OMC s'il y a lieu) ainsi que des projets d'amélioration de leurs activités.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Renforcer la consultation des bénéficiaires des différentes filières et en particulier avec les consommateurs (qui sont les grands absents de ces réunions).
Description des tâches (chronologique)	Multiplier les réunions avec les bénéficiaires et veiller à ce que les consommateurs y soient invités et y participent.
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

GESTION DES SV (14) - III.3. Représentation officielle

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV à collaborer régulièrement et activement aux réunions importantes des organisations régionales et internationales, dont l'OIE (et la Commission du Codex Alimentarius ainsi que le Comité SPS de l'OMC s'il y a lieu), en participant à ces manifestations et en assurant leur coordination et leur suivi.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les SV ne participent pas aux réunions importantes des organisations régionales ou internationales, ou n'en assurent pas le suivi.	
2. Les SV participent sporadiquement aux réunions importantes et/ou y contribuent de manière limitée.	
3. Les SV participent activement à la plupart des réunions importantes.	
4. Les SV consultent les acteurs concernés et prennent en compte les opinions émises lorsqu'ils signent des articles et interviennent au cours des réunions importantes.	
5. Dans le cadre de leur participation aux réunions importantes, les SV consultent les acteurs concernés afin de n'omettre aucune question stratégique, de jouer un rôle moteur et d'assurer la coordination au sein des délégations nationales.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Accroître la participation aux réunions internationales (session générale de l'OIE pour 2 personnes = 2 semaines ; participation aux réunions régionales OIE pour 2 personnes = 2 semaines ; participation aux réunions CODEX 2 fois par an = 2 semaines). Des commentaires devraient être adressés aux différents organisateurs de ces réunions.
Description des tâches (chronologique)	Participation aux réunions internationales chaque année.
Indicateurs objectivement vérifiables	Rapports de mission et dossiers fournis lors des réunions internationales
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

MANAGEMENT OF VETERINARY SERVICES - 14 /						
III-3. Official representation						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			250	15		
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>			30 000	5		
Telecommunication equipment set			500	3		
Office equipment set			1 000	3		
Other specific equipment						
Sub-total Material investments						
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			1 800			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>			70			
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special funds (/ 5 years) for ...						
Sub-total non material expenditure						
Salaries / year						
Veterinarians			11 160			
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals			5 400			
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries						
Consumable resources / year						
Administration			20%			
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			50			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>		6	2 400		14 400	
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>			0,43			
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
Sub-total Consumable resources					14 400	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				14 400	
Total in	Franc rwanda's				8 452 800	

GESTION DES SV (15) - III.4. Accréditation/habilitation/délégation

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant au secteur public des SV d'agréeer / habilitier le secteur privé (vétérinaires, laboratoires, etc. du secteur privé) afin de lui déléguer la réalisation de certaines tâches officielles.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Le secteur public des SV n'a ni l'autorité ni la capacité nécessaires pour agréer le secteur privé, l'habilitier à réaliser des tâches officielles ou lui confier des missions par délégation.
2.	Le secteur public des SV a l'autorité et la capacité nécessaires pour agréer ou habilitier le secteur privé ou lui confier des tâches par délégation, mais il n'exerce aucune activité d'accréditation, d'habilitation ou de délégation.
3.	Le secteur public des SV élabore des programmes d'accréditation / d'habilitation / de délégation pour certaines tâches, mais ces programmes ne sont pas régulièrement réexaminés.
4.	Le secteur public des SV élabore et applique des programmes d'accréditation / d'habilitation / de délégation, et ces programmes sont régulièrement réexaminés.
5.	Le secteur public des SV effectue des audits sur ses programmes d'accréditation / d'habilitation / de délégation afin de conserver la confiance de ses partenaires commerciaux et des acteurs concernés.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Il n'existe pas de vraie délégation et l'état n'envisage pas d'en donner.
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

GESTION DES SV (16) - III.5. Organisme statutaire vétérinaire

III.5.A. Autorité de l'organisme statutaire vétérinaire

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>L'organisme statutaire vétérinaire est une institution autonome responsable de la réglementation de l'exercice des professions de vétérinaire et de paraprofessionnel vétérinaire. Son rôle est défini dans le Code terrestre.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Aucune législation ne prévoit la mise en place d'un <i>organisme statutaire vétérinaire</i> .	
2. L' <i>organisme statutaire vétérinaire</i> régleme les activités professionnelles des <i>vétérinaires</i> uniquement dans certains secteurs de la profession et/ou n'applique pas systématiquement des mesures disciplinaires.	
3. L' <i>organisme statutaire vétérinaire</i> régleme les activités professionnelles des <i>vétérinaires</i> dans tous les secteurs pertinents de la profession et appliquent des mesures disciplinaires.	
4. L' <i>organisme statutaire vétérinaire</i> régleme les fonctions et la compétence des <i>vétérinaires</i> dans tous les secteurs pertinents de la profession ainsi que celles des <i>paraprofessionnels vétérinaires</i> selon les besoins.	
5. L' <i>organisme statutaire vétérinaire</i> régleme l'exercice des professions de <i>vétérinaire</i> et de <i>paraprofessionnel vétérinaire</i> et applique des mesures disciplinaires sur l'ensemble du territoire national quel que soit leur secteur professionnel d'appartenance.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	La loi portant organisation de la profession vétérinaire (au sens OIE du terme) est votée. L'arrêté créant l'Ordre est finalisé depuis le 5 septembre 2010, mais non encore adopté.
Description des tâches (chronologique)	Mettre en place toutes les instances de l'Ordre et les faire fonctionner.
Indicateurs objectivement vérifiables	Loi ratifiée. Arrêté créant l'Ordre. Documents retraçant l'activité
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

GESTION DES SV (17) - III.5. Organisme statutaire vétérinaire

III.5.B. Capacité de l'organisme statutaire vétérinaire

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité permettant à l'organisme statutaire vétérinaire d'exercer ses fonctions et d'atteindre ses objectifs conformément aux normes de l'OIE.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. L'organisme statutaire vétérinaire ne dispose pas de la capacité lui permettant d'exercer ses fonctions et d'atteindre les objectifs qui ont été fixés.	
2. L'organisme statutaire vétérinaire dispose de la capacité fonctionnelle lui permettant d'atteindre les principaux objectifs qu'il s'est fixés.	
3. L'organisme statutaire vétérinaire dispose d'une organisation représentative indépendante ayant la capacité fonctionnelle de mettre en œuvre tous ses objectifs.	
4. L'organisme statutaire vétérinaire dispose d'un processus transparent de prise de décisions et se conforme aux normes fixées par l'OIE.	
5. La gestion financière et institutionnelle de l'organisme statutaire vétérinaire est soumise à un audit externe.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Atteindre le niveau 2 en mettant en place les activités présentées dans la fiche d'activité II.5.A
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

GESTION DES SV (18) - III.6. Participation des producteurs et des autres acteurs concernés aux programmes d'action communs

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité des SV et des acteurs concernés à formuler et mettre en œuvre des programmes d'action communs portant sur la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les producteurs et autres acteurs concernés respectent leurs obligations, mais ne participent pas activement aux programmes.	
2. Les producteurs et autres acteurs concernés sont informés des programmes et aident les SV à les appliquer sur le terrain.	
3. Les producteurs et autres acteurs concernés sont formés à participer aux programmes, signalent les améliorations nécessaires et participent à la détection précoce des maladies.	
4. Les producteurs et autres acteurs concernés négocient l'organisation et la mise en œuvre des programmes avec les SV.	
5. Les producteurs et autres acteurs concernés se sont organisés officiellement pour participer aux programmes en cours de développement, en étroite collaboration avec les SV.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Renforcer la participation des bénéficiaires dans des programmes d'action communs, en particulier dans ceux ayant trait à la production porcine qui ne sont pas encore organisés.
Description des tâches (chronologique)	Mieux impliquer les bénéficiaires dans les programmes.
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

GESTION DES SERVICES VETERINAIRES (19)

IV.1. Élaboration d'une législation et de réglementations

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de participer activement à l'élaboration de la législation et des réglementations nationales dans leurs domaines de compétence afin de veiller à l'assurance de leur qualité dans leurs aspects légistiques et juridiques (qualité interne), de leur accessibilité et de leur acceptabilité, ainsi que de leur applicabilité aux contextes techniques, sociaux et économiques (qualité externe).</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV n'ont ni l'autorité ni la capacité nécessaires pour participer à l'élaboration de la législation et des réglementations nationales ; il en résulte une absence totale de législation ou une législation obsolète ou de mauvaise qualité dans la plupart des champs d'activité des SV.
2.	Les SV ont l'autorité et la capacité nécessaires pour participer à l'élaboration de la législation et des réglementations nationales, et sont en mesure de veiller amplement à l'assurance de la qualité interne de cette législation et de ces réglementations nationales, mais la démarche de qualité externe est souvent insuffisante.
3.	Les SV ont l'autorité et la capacité nécessaires pour participer à l'élaboration de la législation et des réglementations nationales et sont engagés dans une démarche de qualité interne et externe adéquate, mais ils n'ont pu mettre en place aucune méthodologie formelle pour la mise au point régulière des textes législatifs et réglementaires nationaux adaptés à tous leurs champs d'activité.
4.	Les SV ont l'autorité et la capacité nécessaires pour participer à l'élaboration de la législation et des réglementations nationales, à l'aide d'une méthodologie formelle adaptée pour veiller à l'assurance d'une démarche de qualité interne et externe, avec le concours des acteurs concernés dans la plupart de leurs champs d'activité.
5.	Les SV procèdent régulièrement à l'évaluation et à l'actualisation de leur législation et de leur réglementation pour maintenir leur pertinence avec les contextes nationaux et internationaux en évolution constante.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Renforcer la capacité des SV dans les domaines de la communication et de l'information afin de pouvoir mieux impliquer les bénéficiaires à l'élaboration de la législation (se rapporter aux compétences critiques concernées)
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

GESTION DES SV (20) - IV.2. Application de la législation et des réglementations et respect par les acteurs concernés

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de s'assurer que les acteurs concernés respectent la législation et la réglementation pour les questions relevant de leur domaine de compétence.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV ne disposent d'aucun programme d'activité ou en disposent mais de portée limitée pour s'assurer que les acteurs concernés respectent les textes législatifs et réglementaires qui s'appliquent.
2.	Les SV mettent en œuvre un programme ou des activités prévoyant des inspections, une vérification de la conformité aux textes législatifs et réglementaires et la consignation des cas de non-conformité, mais en règle générale ils ne peuvent pas prendre ou ne prennent pas de mesures supplémentaires dans la plupart de leurs champs d'activité.
3.	La législation vétérinaire est généralement appliquée. Si nécessaire, les SV ont le pouvoir de constater des infractions et d'engager des poursuites en cas de non-conformité pour la plupart des questions relevant de leurs champs d'activité.
4.	La législation vétérinaire est appliquée dans tous les domaines relevant de la compétence des SV. Ceux-ci collaborent avec les acteurs concernés pour réduire au minimum les cas de non-conformité.
5.	L'audit du programme de contrôle du respect des textes législatifs et réglementaires est confié aux SV ou à des agences externes.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Mettre l'accent sur les filières volailles et porcines, ainsi que sur la santé publique (inspection des viandes) : des consultations et des programmes d'action communs avec les acteurs concernés devraient être mis en place, les non-conformités devraient être enregistrées et des pénalités appliquées en cas de non-conformités avec les dispositions réglementaires.
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

GESTION DES SV (21) - IV.3. Harmonisation internationale

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de jouer un rôle actif dans l'harmonisation internationale des réglementations et des mesures sanitaires, et de s'assurer que la législation et les réglementations nationales relevant de leur domaine de compétence intègrent les normes internationales qui s'appliquent.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. La législation, les réglementations et les <i>mesures sanitaires</i> relevant du domaine de compétence des SV ne tiennent pas compte des normes internationales.	
2. Les SV sont conscients des carences, incohérences ou non-conformités de la législation, des réglementations et des <i>mesures sanitaires</i> nationales par rapport aux normes internationales, mais n'ont pas la capacité ou le pouvoir de résoudre ces problèmes.	
3. Les SV suivent l'évolution des normes internationales (étapes de création et de révision). Ils révisent périodiquement la législation, les réglementations et les <i>mesures sanitaires</i> nationales dans le but de les harmoniser avec les normes internationales si nécessaire, mais ne participent pas activement aux commentaires des projets de normes présentés par les organisations intergouvernementales compétentes.	
4. Les SV examinent activement les projets de normes des organisations intergouvernementales compétentes et apportent leurs commentaires.	
5. Les SV participent activement et régulièrement à la rédaction, la négociation et l'adoption de normes internationales ² et se réfèrent à ces textes pour harmoniser la législation, les réglementations et les <i>mesures sanitaires</i> de leur pays.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Participation aux réunions de coordination au niveau africain.
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

² Un pays peut contribuer activement à l'élaboration de normes internationales sans pour autant adapter régulièrement ses dispositions nationales. L'intérêt de cet aspect est de promouvoir la mise à jour des textes nationaux.

COMMERCE (4) - IV.4. Certification internationale³

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de certifier les animaux, produits d'origine animale, services et processus relevant de leur domaine de compétence, en conformité avec la législation et les réglementations nationales, et avec les normes internationales.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV n'ont ni l'autorité ni la capacité nécessaires pour établir et délivrer des certificats relatifs à des animaux, à des produits d'origine animale, à des services ou à des processus.
2.	Les SV ont le pouvoir d'établir et de délivrer des certificats relatifs à certains animaux, à certains produits d'origine animale, à certains services et à certains processus, mais n'agissent pas toujours en conformité avec la législation et les réglementations nationales, ou avec les normes internationales.
3.	Les SV élaborent et appliquent des programmes de certification pour certains animaux, certains produits d'origine animale, certains services et certains processus relevant de leur domaine de compétence, en conformité avec les normes internationales.
4.	Les SV élaborent et appliquent la totalité des programmes de certification importants pour tous les animaux, tous les produits d'origine animale, tous les services et tous les processus relevant de leur domaine de compétence, conformément aux normes internationales.
5.	Les SV soumettent leurs programmes de certification à des audits afin de conserver la confiance en leur système, tant au niveau national qu'au niveau international.
3. Description de l'activité	
Stratégie	La certification des produits et animaux exportés devrait être basée sur des procédures sûres et coordonnées, en particulier lorsqu'il s'agit de certification déléguée. Il est prévu de tenir 4 ateliers (1 par province) avec les bénéficiaires. La confection de guides à distribuer dans les districts est prévue Formation continue des agents délégués (40 jours au total) Achat d'un 4 x 4 pour faciliter la supervision du niveau central.
Description des tâches (chronologique)	Recrutement d'un vétérinaire au niveau central et achat d'équipements de bureau, ainsi que d'un 4x4. Le vétérinaire sera chargé de l'harmonisation des procédures de certification et de la coordination de l'import-export. Formation continue des agents ayant reçu une délégation de pouvoir pour certaines certifications (40 jours en tout) Tenue des 4 ateliers provinciaux (1 par province) avec les acteurs concernés.
Indicateurs objectivement vérifiables	Tenue des ateliers Distribution des guides Processus de certification formalisée
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	Confection et distribution des guides dans les districts
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

³ Les procédures de certification doivent reposer sur les normes applicables de l'OIE et du Codex Alimentarius.

TRADE - 4 / CC: IV.4. International certification						
Resources and Budget lines	Current Number	Required Number	Unit Cost	Nb of years for amortisation	Annual Budget	Exceptional Budget
Material investments						
Buildings (m2)						
<i>Existing building to be maintained (m2)</i>			25	1		
<i>Existing building to be renovated (m2)</i>			250	15		
<i>Building to be built (m2)</i>			500	25		
Transport						
<i>Number of motorbikes</i>			3 000	3		
<i>Number of cars</i>			15 000	7		
<i>Number of 4x4 vehicles</i>		1	30 000	5	6 000	
Telecommunication equipment set		1	500	3	167	
Office equipment set		1	1 000	3	333	
Other specific equipment						
Sub-total Material investments					6 500	
Non material expenditure						
Training						
<i>Specialised training (man-months / 5 years)</i>			1 800			
<i>Continuing education (man-days / year)</i>		40,0	70		2 800	
National expertise (days/5 years)			200			
International expertise (weeks/5 years)			5 350			
Special fund for stakeholders		4	600			2 400
Sub-total non material expenditure					2 800	2 400
Salaries / year						
Veterinarians		1,0	11 160		11 160	
Other university degree			11 160			
Veterinary para-professionals			5 400			
Support staff			4 700			
Sub-total Salaries					11 160	
Consumable resources / year						
Administration			20%		2 232	
Travel allowances						
<i>staff within the country (man-days) / year</i>			50			
<i>drivers within the country (man-days) / year</i>			25			
<i>staff abroad (man-weeks) / year</i>			2 400			
Transport fees						
<i>Km or miles Motorbikes / year</i>			0,18			
<i>Km or miles cars / year</i>			0,36			
<i>Km or miles 4x4 vehicle / year</i>		20 000	0,43		8 640	
<i>km or miles / year</i>						
<i>km or miles / year</i>						
Specific costs						
<i>Targeted specific communication</i>						
<i>Consultation (number of 1 day meetings)</i>						
<i>Kits / reagents / vaccines</i>						
<i>Booklets</i>		500	5		2 500	
Sub-total Consumable resources					13 372	
Delegated activities / year						
Sub-total Delegated activities						
Total in	USD				33 832	2 400
Total in	Franc rwandais				19 859 384	1 408 800

COMMERCE (5) - IV.5. Accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Capacité et autorité permettant aux SV de négocier, mettre en œuvre et gérer des accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires avec les partenaires commerciaux.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1.	Les SV n'ont ni l'autorité ni la capacité nécessaires pour négocier ou approuver des accords d'équivalence ou d'autres types d'accords sanitaires avec d'autres pays.
2.	Les SV ont l'autorité nécessaire pour négocier et approuver des accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires avec les partenaires commerciaux, mais aucun accord de ce type n'a été appliqué.
3.	Les SV ont appliqué des accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires avec les partenaires commerciaux sur une sélection d'animaux, de produits d'origine animale et de processus.
4.	Les SV poursuivent activement la négociation, l'application et la gestion d'accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires avec les partenaires commerciaux, pour toutes les questions liées aux animaux, produits d'origine animale et processus relevant de leur domaine de compétence.
5.	Les SV coopèrent activement avec les acteurs concernés et tiennent compte de l'évolution des normes internationales lorsqu'ils négocient des accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires avec les partenaires commerciaux.
3. Description de l'activité	
Stratégie	Sans objet
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

COMMERCE (6) - IV.6. Transparence

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV de déclarer à l'OIE (et au Comité SPS de l'OMC s'il y a lieu) leur statut sanitaire et tout autre élément important, conformément aux procédures établies.</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les SV n'adressent aucune notification.	
2. Les SV adressent des notifications d'une manière occasionnelle.	
3. Les SV procèdent aux notifications, conformément aux procédures établies par les organisations compétentes.	
4. Les SV informent régulièrement les acteurs concernés des changements de réglementation et des nouvelles décisions en matière de prophylaxie des maladies importantes, ainsi que de la situation sanitaire du pays. Ils les tiennent également informés des changements de réglementation et des évolutions sanitaires intervenant dans les autres pays.	
5. Les SV, en collaboration avec les acteurs concernés, soumettent leurs procédures de transparence à des audits.	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Mettre à jour régulièrement le site web en ce qui concerne les changements de législation, les nouvelles décisions en matière de prophylaxie des maladies importantes, du statut sanitaire du pays et des pays voisins. Il n'est pas prévu de financement spécifique pour cette activité car le site existe déjà et un des nouveaux vétérinaires affectés au niveau central sera chargé de sa mise à jour permanente.
Description des tâches (chronologique)	Réactualiser et renseigner en permanence le site web
Indicateurs objectivement vérifiables	Informations sur le site internet pertinentes et régulièrement mises à jour.
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

COMMERCE (7) - IV.7. Zonage

1. Objectif spécifique (compétence critique)	
<i>Autorité et capacité permettant aux SV d'établir et de maintenir des zones indemnes de certaines maladies, en fonction des besoins et conformément aux critères établis par l'OIE (et par l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).</i>	
2. Résultat (stade d'avancement escompté)	
1. Les SV ne sont pas en mesure d'établir des zones indemnes de certaines maladies.	
2. En fonction des besoins, les SV sont en mesure d'identifier des sous-populations animales présentant un statut sanitaire particulier se prêtant au concept de zonage.	
3. Les SV ont mis en place des mesures de sécurité biologique leur permettant d'établir et de maintenir des zones indemnes de certaines maladies pour certains animaux et produits d'origine animale, en fonction des besoins.	
4. Les SV collaborent avec les acteurs concernés pour définir les responsabilités et mener les actions leur permettant d'établir et de maintenir des zones indemnes de certaines maladies pour certains animaux et produits d'origine animale, en fonction des besoins.	
5. Les SV sont en mesure de démontrer les fondements scientifiques de toutes les zones indemnes de certaines maladies et d'obtenir la reconnaissance, par leurs partenaires commerciaux, de leur conformité avec les critères établis par l'OIE (et par l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).	
3. Description de l'activité	
Stratégie	Le Rwanda a mis en place un zonage pour la fièvre aphteuse. Le dispositif, élaboré conjointement avec les bénéficiaires, comporte 2 zones, l'une où les animaux sont vaccinés (province de l'est) et l'autre indemne sans vaccination (reste du pays). Le chef des services vétérinaires pense être en mesure d'arrêter la vaccination dans les années à venir. Pour atteindre le niveau 5, le Rwanda devrait actuellement être reconnu par l'OIE comme pays avec une zone indemne de FA sans vaccination et éventuellement dans le futur comme pays indemne.
Description des tâches (chronologique)	Préparation du dossier de reconnaissance.
Indicateurs objectivement vérifiables	Dossier de reconnaissance. Reconnaissance par l'OIE.
4. Lien possible avec des compétences transversales	
Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Aucune dépense prévue pour cette compétence critique

COMMERCE (8) - IV.8. Compartimentation

1. Objectif spécifique (compétence critique)

Autorité et capacité permettant aux SV d'établir et de maintenir des compartiments indemnes de certaines maladies, en fonction des besoins et conformément aux critères établis par l'OIE (et par l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).

2. Résultat (stade d'avancement escompté)

1. Les SV ne sont pas en mesure d'établir des *compartiments* indemnes de certaines maladies.
2. En fonction des besoins, les SV sont en mesure d'identifier des sous-populations animales présentant un statut sanitaire particulier se prêtant au concept de compartimentation.
3. Les SV ont mis en place des mesures de sécurité biologique leur permettant d'établir et de maintenir des *compartiments* indemnes de certaines maladies pour certains animaux et produits d'origine animale, en fonction des besoins.
4. Les SV collaborent avec les acteurs concernés pour définir les responsabilités et mener les actions leur permettant d'établir et de maintenir des *compartiments* indemnes de certaines maladies pour certains animaux et produits d'origine animale, en fonction des besoins.
5. Les SV sont en mesure de démontrer les fondements scientifiques de tous les *compartiments* indemnes de certaines maladies et d'obtenir la reconnaissance, par les autres pays, de leur conformité avec les critères établis par l'OIE (et par l'Accord SPS de l'OMC s'il y a lieu).

3. Description de l'activité

Stratégie	Sans objet. Cette compétence ne se révèle pas utile dans le cadre de la stratégie actuelle du Rwanda
Description des tâches (chronologique)	
Indicateurs objectivement vérifiables	

4. Lien possible avec des compétences transversales

Formation continue (I.3)	
Législation (IV.1, 2, 3)	
Communication (III.1)	
Consultation (III.2)	
Représentation officielle (III.3)	
Gestion des ressources et des opérations (I.11)	

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

1. Dr. Agnes Matilda Kalibata, Ministre de l'Agriculture et des ressources animales.
2. Mr. Raphael Rurangwa, Director General of Strategic Planning and Programs Coordination.
3. Dr Theogene Rutagwenda, Director General, Rwanda Animal Resources Development Authority (RARDA)
4. Dr. Isdore Gafarasi, Head, Veterinary Services Unit/RARDA
5. Dr. Elyse Amahoro, Animal Production Division RARDA
6. Dr. Juvenal Nshimiyimana, Dean of Faculty of Agriculture and Rural Development
7. Dr. Kagarama Juvenal, Dean, Umutara Polytechnic Faculty of Veterinary Medecine.

LIST OF PARTICIPANTS IN MEETINGS

	NAMES	POSITION
1	Dr Isidore GAFARASI MAPENDO	Head of Veterinary Services
2	Dr KANYANDEKWE Christine	Professional in charge of Epidemiology
3	Dr KIIZA David	Professional in charge of Infectious Disease & Microbiology / Serology
4	Dr NTEGEYIBIZAZA Samson	Professional in charge of Helminthology
5	Dr ZIMULINDA Justin	Professional in charge of Eastern province
6	Dr Jean Claude RUKUNDO	Professional in charge of Northern Province
7	Dr Jean Claude MWENEDATA	Internship Student in Veterinary service/RARDA
8	Dr HABIMANA Sylvan	Professional in charge of Southern Province
9	MUSANAYIRE Vestine	Bacteriology and Quality control of animal products
10	MUKANDAYISABA Esperance	Technician in charge of inspection of animal products
11	INGABIRE Angelique	In charge of Virology Laboratory
12	UMURINGA Jean d'Arc	Laboratory Technologist for Avian In
13	MUDAHERANWA Francisca	Helminthology
14	UMURERWA Lydia	Technician in Serology Lab
15	KAMANZI George	Technician in Protozoology Lab
16	MUNYAGISHARI Erineste	Technician in Entomology
17	KIMANUKA Charles	Control post Rusumo
18	KANAMUGIRE Richard	Control Post Gatuna
19	MUKAMISHA Peace	Abattoir SABANS NYABUGOGO
20	NKURUNZIZA Emmanuel	Lab satilite Gisenyi
21	Dr RUKUNDO Roger	SG ARMV/ Caritas Rwanda
22	Dr NSHIMIYIMANA Alphonse	Head of Animal Production Unit (RARDA)
23	Mr NYIRISHEMA Feix	Professional in charge of Cattle Development (MINAGRI)
24	INGABIRE Marie Carie	RARDA
25	MBAZAMIHIGO LEONARD	Veterinarians without borders of belgium
26	NTIVUGURUZWA J.Bosco	ISAE. BUSOGO
27	Dr NAMAHUNGU Evariste	CONSULTANT
28	Dr RUSANGANWA Francis	Chairman ARMV
29	MBARUBUKEYE Sylvan	Ambulant vet. Centre
30	Dr NGARAMBE MICHEAL	RARDA

Annexe 3: Réunion de clôture

**PVS Gap Analysis
Rwanda
Final meeting**

Mission from 08 to 17 november 2010

Expert Dr Piergiuseppe Facelli
Expert Dr Giles Guidot
Expert Dr Ben Beehary

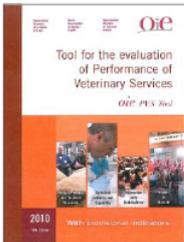


An international approach

- International standards on the quality of Veterinary Services (VS)
 - OIE standards
- The initial evaluation: OIE-PVS tool
 - PVS evaluation mission carried out in May 2008 in Rwanda
- A quantitative assessment of needs: PVS Gap Analysis



The OIE PVS Tool



Evaluation of the Performance of Veterinary Services

a tool for Good Governance of Veterinary Services



Approach for PVS Gap Analysis

- Define goals for the PVS Gap Analysis
 - National priorities
 - Levels of advancement / international standards
- Define the organisation of the Country Veterinary Services
 - Main leading organisation
 - Decentralised coordination organisation
 - Field operational organisation



Approach for PVS Gap Analysis

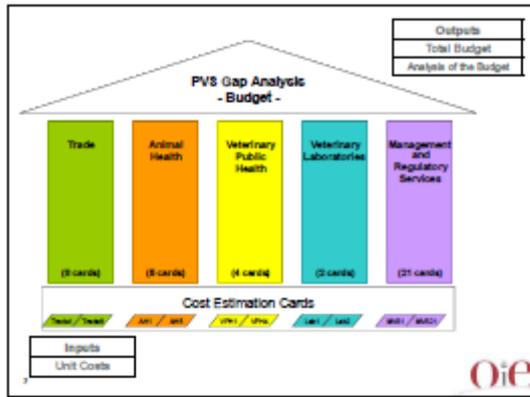
- Define the means and budgets of the Country Veterinary Services
 - Basic budget to lead and coordinate
 - Budget for operational actions
 - Investment plan for upgrading



Means and Resources

- Sufficient and qualified Human resources
- Adapted material and financial means
- An efficient functional organisation
- A sustainable structural organisation
- A rational legislation
- An efficient information system





Strategic priority actions

(Livestock development and trade)

- Development of dairy farming in bovine livestock sector through the programme « One cow for a poor family ».
- Strengthen the control of imports to protect the national herd of Rwanda against the introduction of trans-boundary diseases
- Improvement in the quality of skin and hide for export.
- Improvement of the process of veterinary certification for export.

Strategic priority actions

(Technical priorities in animal health)

Reduce the spread of existing diseases (existing plan of vaccination against FMD,CBPP,BQ,LS,D,ND to be pursued)

- Strengthen the system of rapid detection and alert for highly contagious diseases having negative effects on economy. (consolidate active epidemiological surveillance and network on the field)

Strategic priority actions

(Technical priorities in veterinary public health)

- Strengthening of Veterinary Public Health of the meat chain.
- Strengthening public health of the milk and dairy chain.
- To create surveillance on the presence of residues (medicine / drugs, insecticides, heavy metals, etc.) in food of animal origin.

Strategic priority actions

(Organisational structure and management of VS)

- Strengthening of the structure of public (government) veterinary services.
- Improving the level of teaching for veterinarians and para-veterinarians
- To put into practice legislation concerning the practice of the veterinary profession and para-veterinarians.

Constraints

- Institutional framework
 - chain of command not always ensured
- Legal framework
 - Main laws need to be approved (e.g. veterinary profession)
- Physical resources
 - the upgrading of useful equipment and facilities

Global budget

- Annual budget for 5 years: 5.637.000 \$
 - 70% of growth compared to the present budget (3.560.000)
 - 1% of GDP Livestock (now 0,59%)
- Investment plan for upgrading
 - 1.070.000 \$ for 5 years (exceptional budget)



Budget for the upgrading plan

- Identification of amounts for the main investments:
 - Training and integration of new technicians and executives: 327.000 \$/5 years (specialised training)
 - Infrastructure upgrading: 254.000 \$/5 years (buildings)
 - Reinforcement of operational means: 185.000\$/5 years (equipment chemical, food safety, serosurveillance labs)
 - Educational systems: 300.000 \$/5 years (aid to technical schools for A1 formation)



Capacity building /human resources

- Strengthening of human resources
 - Per category of agents :
 - Veterinarians: from 10 to 48
 - Technicians: from 430 roughly A2 to 439 A1
 - Per level :
 - National Direction: from 8 to 12
 - Decentralised level: stable 4
 - Operational level: from « 0 » to 30



The key factors for success

- Strengthening laboratory facilities
- To upgrade veterinary services capacities by improving specialised training and continuing education of human resources
- Retain policy to promote the career in vet services through creation of promotional grades
- To finalise the implementation of vet professional law (Vet Council)



Conclusion

- Rwanda has good quality in the veterinary services of RARDA
- There is (it appears) political will to implement the plan we are proposing
- Depending of available resources, the plan may be implemented progressively
- Following submission of our final report, several donors may be contacted (WB, UE etc.) as livestock development is Rwanda development



Thanks for your attention

